هكذا من الأصل


# Le Monde

Télévision Radio Multimédia

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16043 – 7 F

DIMANCHE 25 - LUNDI 26 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Commerce avec Cuba : les Etats-Unis ouvrent les hostilités

**SUR FOND** de campagne électorale et de pressions républicaines, l'administration Clinton a entrepris, sans délais, de mettre en œuvre la loi dite Helms-Burton pénalisant les sociétés étrangères qui commercent avec Cuba. Dernières victimes de cette législation, cinq dirigeants d'une entreprise mexicaine, leurs épouses et leurs enfants (mineurs compris) ont été, cette semaine, interdits de séjour aux Etats-Unis. Une société canadienne avait, la première, essuyé les foudres de l'administration américaine. A Mexico et à Ottawa, on prépare d'éventuelles représailles, tout en pariant sur un changement de comportement du président Clinton s'il devait remporter les élections de novembre. Une entreprise italienne pourrait être la prochaine visée par les Etats-Unis. Les Européens s'inquiètent à leur tour et disent, eux aussi, préparer une riposte.

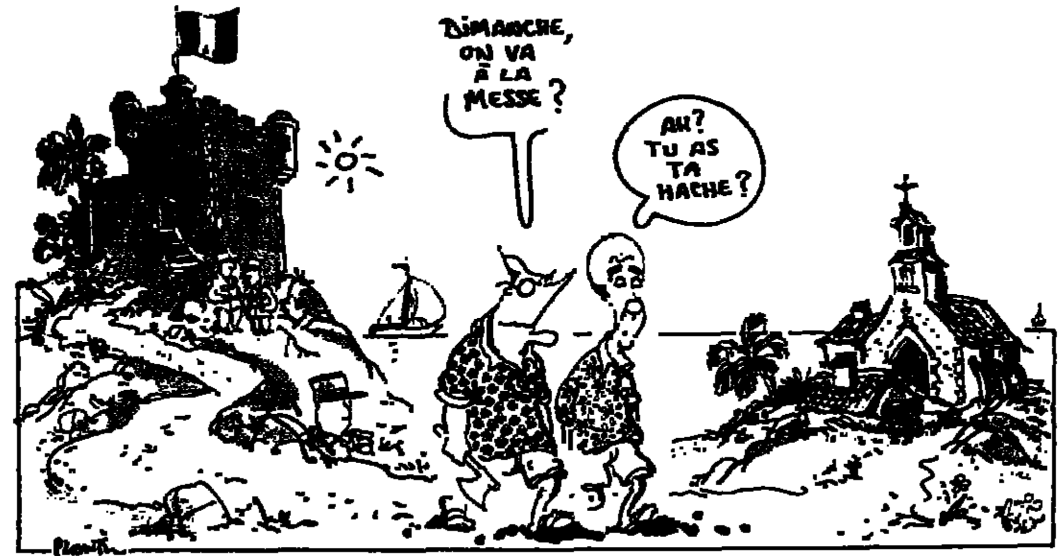
*Lire page 2*

# MM. Chirac et Juppé préparent la rentrée à Brégançon tandis que s'organisent les expulsions de sans-papiers

### Gardes à vue et mises en rétention : les avocats dénoncent plusieurs atteintes au droit

**UN AVION MILITAIRE,** affrété par le ministère de l'intérieur, devait décoller, samedi matin 24 août, avec à son bord une partie des Africains sans papiers évacués la veille de l'église parisienne Saint-Bernard et sans doute d'autres étrangers en situation irrégulière. Plus de deux cents personnes ont été regroupées, vendredi 23 août dans la matinée, au centre de rétention de Vincennes (Val-de-Marne). Quatre-vingt neuf hommes ont été placés en garde à vue pour infraction à la législation sur le droit au séjour.

Dans la soirée de vendredi, toutes les femmes et les enfants – à l'exception de celle d'Ababacar Diop, porte-parole des sans-papiers, et de l'autre porte-parole, Madjiguene Cissé – ont été relâchés porte de la Chapelle, à Paris. Huit des dix grévistes de la faim étaient toujours hospitalisés et deux d'entre eux ont été placés sous surveillance médicale au dépôt du palais de justice. Le gouvernement envisagerait leur reconduite à la frontière dès que leur état de santé le permettra. Les avocats des sans-papiers, qui tentent d'empêcher leur reconduite à la frontière en déposant des recours, dénoncent plusieurs atteintes au droit, et notamment le secret dans lequel leurs clients sont maintenus.




L'affaire des sans-papiers est l'un des sujets abordés par Jacques Chirac et Alain Juppé au cours du week-end de travail qui, comme l'an dernier, les réunit à Brégançon, samedi 24 et dimanche 25 août. Le président de la République et le premier ministre doivent examiner la possibilité de corriger, si ce n'est les lois Pasqua elles-mêmes, leurs conditions d'application. MM. Chirac et Juppé doivent aussi fixer les grandes lignes des choix fiscaux que devra faire le gouvernement avant de boucler le budget 1997, dans un contexte de maintien de la politique de rigueur.

*Lire pages 5, 6, 7 et 18*

## Nouvelles preuves de la transmission des prions par voie alimentaire

**LE MÉCANISME** de transmission des maladies comparables à celle de la « vache folle » vient d'être l'objet d'une nouvelle et inquiétante découverte. Au cours d'un séminaire discret organisé à Erice (Sicile) par l'OTAN, une équipe dirigée par le professeur Heiro Diringer (Institut Robert-Koch de Berlin) a rendu publique une étude faisant état d'une possible transmission, par voie alimentaire, des maladies neurodégénératives provoquées par les prions. L'expérience relatée par le professeur Diringer est basée sur l'ingestion par des hamsters d'une souche responsable de la tremblante du mouton (ou *scrapie*). Cette expérience a montré comment ces agents pathogènes non conventionnels peuvent, à partir du tube digestif, gagner les structures nerveuses et y causer des lésions irréversibles et mortelles.

*Lire page 12*

## ■ Normalisation Belgrade-Zagreb

Après cinq ans d'hostilités, la Croatie et la République fédérale de Yougoslavie ont signé un accord de reconnaissance mutuelle. p. 3
et notre éditorial p. 9

## ■ Cessez-le-feu au Kurdistan irakien

Un cessez-le-feu a été conclu après les combats, qui auraient fait plus d'une centaine de morts, entre deux factions kurdes rivales, l'UPK et le PDK. p. 4

## ■ L'avenir de l'assurance-vie

La réforme des avantages fiscaux liés à l'assurance-vie n'aura pas d'effet rétroactif. p. 10

## ■ Histoires de produits

Aujourd'hui : la carte Michelin. p. 10

## ■ Le piéton des Balkans

Le périple de François Maspero au cœur de l'Europe s'achève aujourd'hui à Sulina (Roumanie). p. 8

## ■ L'été de la « Macarena »

Les « tubes » de l'été, la *Macarena*, la *Sambolera* ou le *Boi bumba*, marquent le triomphe du marketing musical. p. 15


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 825 - 7,00 F


## *Bons baisers de la station spatiale Mir*

**GRÂCE À INTERNET,** qui est décidément une grande invention, la NASA nous permet d'entrer dans l'intimité des cosmonautes de la station spatiale Mir. À l'adresse (URL) « http://shuttle-mir. nasa. gov/mir21/ », on trouve, en effet, les lettres que l'Américaine Shannon Lucid envoie régulièrement à sa famille, à ses amis et collègues quand elle s'ennuie en orbite.

Adressées à *« Dear Everybody »*, ces missives décrivent par le menu les petites anecdotes de la vie quotidienne dans un bidon à 400 kilomètres au-dessus de la Terre. Shannon néglige les envolées lyriques sur « la fragilité de notre planète » chères à nombre de ces prédécesseurs. Ses commentaires « au ras des pâquerettes » en sont d'autant plus révélateurs de la vraie dimension de l'Homme face à l'immensité de l'Univers. On y apprend ainsi qu'elle a pris l'habitude d'enfiler une paire de socquettes roses et de vider un sachet de gelée de fruit avec ses deux compagnons chaque dimanche. Une manière (certes toute américaine) de *« marquer le temps qui passe »*, explique-t-elle. Il peut être important, il est vrai, de se ménager quelques repères temporels quand la nuit succède au jour toutes les 45 minutes, au rythme des orbites successives.

Shannon Lucid ne cache rien de sa joie de voir arriver le courrier avec le vaisseau automatique Progress, ni de sa frustration quand elle s'aperçoit que ses amis ont oublié d'y joindre le tome 2 d'un roman passionnant qu'elle vient de terminer. Elle explique que ses deux coéquipiers russes lui ordonnent de *« ne toucher à rien »* en leur absence quand ils sortent dans l'espace pour bricoler sur les superstructures de la station, allant même jusqu'à barrer le tableau de commande d'un ruban adhésif rouge avant de refermer le sas derrière eux. Une forme de machisme qui ne la choque pourtant pas : *« Si j'étais commandant et si je laissais un étranger seul à bord de mon vaisseau, j'entourerais probablement tout l'ensemble d'un énorme adhésif rouge »*, dit-elle.

En dépit du ton très « petite fille » que prennent parfois ses lettres, l'Américaine n'est pourtant pas vraiment une débutante. Âgée de cinquante-trois ans, mère de trois enfants, elle en est à son cinquième voyage dans l'espace. Samedi 7 septembre, elle battra le record féminin absolu de présence ininterrompue en orbite, détenu depuis 1994 par la Russe Elena Kondakova avec 169 jours.

Sa chronique intime se poursuivra-t-elle après l'arrivée de Claudie André-Deshays ? Notre *« première Française dans l'espace »* suivra-t-elle l'exemple de la vingt-quatrième Américaine à l'avoir précédée en orbite terrestre ? Cela nous changerait peut-être de l'image de « forte en thème », glamour mais irréprochable, qu'elle s'est forgée soigneusement sous la direction attentive du CNES. Jusqu'à prier des journalistes consentants de rester discrets sur sa liaison – dont on a deviné les images à la télévision et qui s'étale cette semaine dans *Paris-Match* – avec son collègue Jean-Pierre Haigneré. Les « héros » (ou héroïnes) ne nous sont jamais plus sympathiques que quand ils descendent de leur piédestal pour se mettre au niveau de tout un chacun…

*Jean-Paul Dufour*

## ● Les grilles des chaînes

**VALSE** des animateurs, projets d'émissions en série : les directeurs d'antenne mettent la dernière main à leurs grilles de rentrée, exercice ardu pour France-Télévision, qui doit assurer « l'après-Elkabbach » et renouveler ses programmes. Patrick Sébastien passe de TF 1 à France 2. Arthur et Nagui voyagent en sens inverse. On trouvera également dans notre cahier « Télévision, Radio, Multimédia », outre les programmes complets, une enquête sur un monde virtuel en cours d'élaboration à Canal Plus et chez le producteur de jeux Cryo. Francis Marmande signe la chronique hebdomadaire.

*Lire notre cahier « Télévision, Radio, Multimédia »*



# Sécheresses, inondations : le scénario de l'inacceptable

**LORSQUE** Rosemarie Kuptana, une Inuit du Grand Nord canadien, acheva son témoignage, ce 19 juillet 1996, un lourd silence retomba sur les représentants des gouvernements des nations. C'était à Genève, à l'occasion de la deuxième conférence des signataires de la convention des Nations unies sur les changements climatiques. La représentante des peuples du froid venait de rendre perceptibles les signes du réchauffement planétaire. Amincissement de la glace, glissements de terrain, nouveaux dangers encourus par les chasseurs de sa *« bande »*… A travers les mots de sa propre expérience, la jeune femme était parvenue à évoquer la réalité d'un phénomène que les chercheurs du monde entier traquent sur leurs ordinateurs ou dans la mémoire de la calotte glaciaire, sans parvenir à le démontrer.

Un mois auparavant, une étude menée dans le nord-ouest de ce même Canada avait révélé que le pergélisol – sol des régions arctiques gelé en permanence – avait *« reculé d'environ 100 kilomètres et décru en profondeur »*, établissant, autrement dit, que les glaces de l'Arctique se sont mises à fondre…

Les signes du péril climatique s'accumulent. Ils se présentent sous la forme de manifestations extrêmes – pénurie de pluies et sécheresses d'un côté, inondations et cyclones de l'autre – de plus en plus fréquentes et violentes. C'est ainsi que la Chine est à nouveau le théâtre de dramatiques inondations (*Le Monde* du 13 août 1996).

A l'inverse, des régions généralement bien arrosées sont sévèrement privées de précipitations, comme par exemple le nord-ouest de la France (*Le Monde* du 15 août 1996). D'exceptionnelles, les catastrophes naturelles deviennent ordinaires. Selon les Nations unies, les *« désastres naturels significatifs »* ont été multipliés par quatre ces trente dernières années. Au point que le président de la Reinsurance Association of America, Franklin Nutter, évoquait récemment une possible *« banqueroute »* de son secteur. Les compagnies n'ont-elles pas déboursé 57 milliards de dollars entre 1990 et 1995, à la suite essentiellement d'inondations et de cyclones, alors qu'elles n'en avaient perdu que 17 entre 1980 et 1990 ?

*Jean-Paul Besset*

*Lire la suite page 9*

## Pour cinq secondes de moins



SALAH HISSOU

**TROISIÈME** « seulement » sur 10 000 mètres aux Jeux olympiques d'Atlanta, Salah Hissou avait déçu le Maroc, qui plaçait en lui ses espoirs de médaille d'or. En pulvérisant de cinq secondes, vendredi 23 août, le record du monde de la distance (26 mn 38 s 08), cet athlète de vingt-quatre ans s'est inscrit dans la lignée des grands coureurs de fond produits par le royaume chérifien.

*Lire page 13*

**BOYCOTTAGE** **Pressé par les républicains, qui l'accusent de mollesse vis-à-vis du régime de Fidel Castro, le président Bill Clinton a ordonné l'application immédiate de la loi Helms-Burton qui sanctionne les sociétés étrangères commerçant avec Cuba. ● LA DERNIÈRE VICTIME en date a été, cette semaine, une entreprise de télécommunications mexicaine, le groupe Domos, dont cinq dirigeants, leurs épouses et enfants mineurs se sont vu interdire l'entrée aux Etats-Unis. La compagnie minière canadienne Sheritt International avait la première essuyé les foudres de l'administration américaine. ● AU MEXIQUE ET AU CANADA, les deux pays liés aux Etats-Unis par l'Accord de libre échange nord-américain (Alena), on prépare une riposte législative sous forme de représailles au cas où les Etats-Unis maintiendraient leur politique de sanctions.**

# Washington commence à sanctionner ses alliés pour faire plier Cuba

## Sous la pression des républicains, l'administration Clinton a entrepris de mettre en application la loi Helms-Burton qui pénalise les sociétés étrangères commerçant avec La Havane. Deux entreprises, une canadienne et une mexicaine, sont les premières touchées

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

La récente décision de Washington de refuser, en vertu de la loi Helms-Burton, l'entrée du territoire américain à cinq dirigeants (ainsi qu'à leur famille) du groupe mexicain de télécommunications Domos provoque une vive inquiétude dans le monde des affaires. Domos, dont les investissements à Cuba atteignent 700 millions de dollars (3,5 milliards de francs), figurait, à côté du groupe minier canadien Sherrit International et de la société italienne de télécommunication STET, dans la première liste officieuse des entreprises les plus menacées par une législation qui sanctionne unilatéralement les sociétés étrangères commerçant avec Cuba.

L'initiative de Washington souligne à la fois la détermination américaine et la gravité de la crise qui oppose l'Amérique à ses alliés et principaux partenaires commerciaux. Jusqu'à une date récente, peu de responsables en Europe pensaient que les Etats-Unis mettraient en œuvre la loi Helms-Burton. Les responsables américains ne manquaient d'ailleurs pas d'entretenir leur optimisme par des propos conciliants. En leur accordant une importance excessive, les Européens pourraient bien s'être fourvoyés. Vouloir analyser de façon rationnelle la politique étrangère des Etats-Unis à moins de deux mois et demi de l'élection présidentielle est un exercice à haut risque.

### LA SURENCHÈRE DE BILL CLINTON

Par souci de se rassurer, l'Europe s'est convaincue qu'il fallait, en quelque sorte, faire le gros dos et laisser passer une échéance présidentielle qui pousse Bill Clinton à la surenchère. Le chef de la Maison Blanche était certes opposé à la loi Helms-Burton, qui accentue l'isolement de Cuba, comme à la loi d'Amato-Kennedy qui sanctionne les entreprises étrangères investissant en Iran et en Libye, lorsque ces deux textes ont été examinés par le Congrès. Le président voulait précisément éviter les complications internationales que son administration affronte aujourd'hui.

M. Clinton avait, d'autre part, entamé prudemment une stratégie d'ouverture avec La Havane. Il aura fallu la destruction de deux avions de tourisme américains par la chasse cubaine, le mauvais climat généré par l'attentat contre des soldats américains basés en Arabie Saoudite et le vote américano-cubain qui pèsera lourd en Floride lors de la prochaine élection présidentielle, pour obliger Bill Clinton à adopter une position voisine de celle des républicains.

Surpris par la vigueur du front anti-américain en Europe et ailleurs, M. Clinton a cependant fait un geste important en décidant, le mois dernier, de geler pour six mois l'application de l'article 3 de la loi Helms-Burton, lequel permet de poursuivre devant les tribunaux américains les sociétés étrangères commerçant avec des partenaires cubains qui exploiteraient des biens américains saisis après la révolution castriste. Mais accusé par le Grand Old Party de soutenir *de facto* la *« dictature cubaine »*, Bill Clinton n'était pas prêt à aller plus loin et à donner à ses adversaires un autre prétexte.

Du point de vue américain, les dispositions de la loi Helms-Burton s'appliquent donc normalement, en particulier s'agissant de l'interdiction d'entrée sur le territoire des Etats-Unis des dirigeants d'entreprises étrangères qui refusent d'interrompre leurs investissements contestés à Cuba. Le 9 juillet, les dirigeants du groupe canadien Sherritt International avaient été avisés de la prochaine annulation de leur visa. La mesure est entrée en vigueur samedi 24 août. C'est maintenant au tour des principaux représentants du groupe mexicain Domos, dont les *« femmes et enfants mineurs »* sont aussi interdits de séjour aux Etats-Unis. Pour choquante qu'elle puisse paraître, cette extension familiale est conforme à la loi Helms-Burton. Le fait d'étendre l'interdiction d'entrée à la famille de l'« interdit de séjour » n'est qu'un moyen de durcir les sanctions, et l'administration américaine estime exercer ainsi son droit de réglementer la délivrance de visas. Au reste, les Mexicains n'ont pas été spécialement choqués par cette disposition qui, précise un diplomate en poste à Mexico, n'est pas relevée par la presse.

Le gouvernement Zedillo poursuit ses consultations avec Ottawa afin que les deux pays fassent front commun. Ils étudient ainsi la possibilité de saisir l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain, réunissant le Mexique, le Canada et les Etats-Unis), dont les articles 1105 et 1603 visent respectivement le traitement juste et équitable des investissements, et la libre circulation des hommes d'affaires des pays membres.

### ISOLEMENT

Cette mobilisation, qui n'est pas exclusive d'une saisine de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), voire de la Cour internationale de justice, rejoint celle des Européens. A titre de riposte, les Quinze étudient actuellement une proposition de règlement anti-boycottage, qui s'appliquerait à la fois à la loi Helms-Burton et à la législation d'Amato-Kennedy. L'Europe ne souhaite pas provoquer une crise majeure avec les Etats-Unis, qui affaiblirait sans doute davantage ses intérêts commerciaux. Elle est bien obligée, d'autre part, de reconnaître que le bâton agité par Washington n'est pas dénué d'efficacité : des entreprises japonaises, ainsi que Shell, ont renoncé à des projets en Iran.

Mais sur le fond, le divorce transatlantique semble irréconciliable. l'Amérique estime injustifiable la politique d'apaisement que l'Europe joue, selon elle, à l'égard de l'Iran, de la Libye et de Cuba. De leur côté, les Européens attendent toujours que Washington produise des preuves pour étayer son accusation selon laquelle Téhéran et Tripoli se livrent au terrorisme d'Etat. Ils soulignent que, à tout prendre, le *« dialogue critique »* qu'ils mènent avec l'Iran a produit plus de résultats que la stratégie américaine visant à déstabiliser le régime des mollahs. Les Européens, d'autre part, estiment totalement anachronique et inopérante la guerre quasi personnelle que les Etats-Unis livrent, depuis trente-six ans, à Cuba, ponctuée encore récemment par l'annonce de l'expulsion réciproque de diplomates.

S'il est possible que la puissance commerciale américaine incite plusieurs de ses alliés et partenaires à réviser leur position, un tel résultat aura été atteint au prix d'un isolement de Washington sans précédent : de l'Europe au Japon, de la Russie à la Chine, la condamnation de l'attitude impériale et contraire au droit international des Etats-Unis aura été quasi universelle. Le jeu en valait-il la chandelle ?

***Laurent Zecchini***



### « Contre le gouvernement de Fidel Castro »

**Votée par le Congrès le 3 janvier et signée le 12 mars par le président Clinton qui avait longtemps traîné les pieds devant ce texte proposé par les républicains, la loi Helms-Burton vise *« à susciter des sanctions internationales contre le gouvernement cubain de Fidel Castro,* (et) *à favoriser une transition en vue d'élire démocratiquement un gouvernement à Cuba »*. Elle comporte toute une panoplie de mesures, allant du renforcement de l'embargo économique et financier, à l'augmentation des moyens d'émissions télévisuelles à destination de l'île.**

**La mesure la plus spectaculaire est l'interdiction faite aux dirigeants de sociétés étrangères commerçant avec des partenaires cubains qui utilisent des biens américains saisis au lendemain de la révolution castriste de pénétrer sur le territoire américain. Une autre disposition de la loi permet aux anciens propriétaires de poursuivre devant les tribunaux américains les nouveaux possédants de leurs biens. Le président Clinton a « gelé », en juillet dernier, cette dernière possibilité dont l'opportunité sera réexaminée dans six mois.**

# A Mexico, les quatre principaux partis préparent une législation de représailles

**MEXICO**
*de notre correspondant*

C'est par le courrier – une lettre du département d'Etat – que le président du groupe de télécommunications Domos, Javier Garza, et cinq de ses plus proches collaborateurs, tous mexicains, ont appris cette semaine qu'ils ne seraient plus admis aux Etats-Unis. Il en sera ainsi tant que leur firme, première société mexicaine touchée par la loi Helms-Burton, ne reviendra pas sur ses investissements à Cuba. Le secteur privé et le gouvernement mexicains ont aussitôt protesté contre cette mesure *« inacceptable »* et *« contraire au principe du droit international »*.

Outrés par cette nouvelle forme d'ingérence dans les affaires intérieures de leur pays, les parlementaires des quatre principaux partis mexicains ont annoncé qu'ils adopteraient, le mois prochain, une *« loi antidote »* destinée à empêcher l'application de la loi Helms-Burton au Mexique. *« Nous devons appliquer la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent »*, s'est exclamé un sénateur de l'opposition conservatrice. Il propose de passer des accords avec les autres pays du continent pour sanctionner les entreprises américaines qui se prévaudraient de la loi en vigueur aux Etats-Unis, au détriment de sociétés latino-américaines présentes à Cuba. Cela permettrait de protéger ces dernières contre une autre disposition de la loi Helms-Burton, autorisant les compagnies américaines nationalisées à partir de 1959 à Cuba par la révolution castriste à poursuivre devant les tribunaux les firmes étrangères soupçonnées d'avoir tiré profit des expropriations.

Des parlementaires mexicains ont suggéré d'adopter certaines contre-mesures déjà en vigueur au Canada et en Grande-Bretagne, notamment celles qui interdisent aux entreprises nationales de céder aux pressions d'un autre pays et prévoient, en revanche, divers types d'aide en faveur de celles qui refusent de se soumettre aux lois étrangères.

### L'OPPOSITION DE L'OEA

Réagissant aux commentaires des parlementaires qui lui reprochent de ne pas avoir répondu avec suffisamment de vigueur aux prétentions américaines, le gouvernement mexicain a fait savoir qu'il avait l'intention d'intensifier ses consultations avec l'Organisation des Etats américains (OEA) et avec l'Union européenne (UE) pour créer un front commun contre la loi Helms-Burton (en juin, l'assemblée générale de l'OEA s'est opposée au renforcement de l'embargo contre Cuba). Une concertation est également en cours avec le Canada pour étudier les mécanismes prévus dans le cadre de l'Accord de libre-échange qui réunit les trois pays d'Amérique du Nord (l'Alena).

Le Mexique et le Canada sont les deux seuls Etats du continent à s'être opposés, dès le début des années 60, à l'embargo contre Cuba et à avoir maintenu des relations diplomatiques avec La Havane. Ce n'est donc pas un hasard si Washington a décidé de s'en prendre en priorité à des entreprises canadiennes et mexicaines. Voilà qui devrait satisfaire le puissant lobby anticastriste de Miami, que le président Clinton cherche à ménager en prévision de l'élection présidentielle.

Le Mexique, qui fait 80 % de son commerce avec les Etats-Unis et traverse une profonde crise économique depuis décembre 1994, est plus vulnérable que le Canada. Il n'est guère surprenant que la compagnie mexicaine Semex ait préféré abandonner Cuba, où elle avait une participation très minoritaire dans l'industrie du ciment, plutôt que de mettre en jeu ses importants investissements aux Etats-Unis. Le groupe Domos est toutefois beaucoup plus impliqué dans l'île des Caraïbes, où il s'était porté acquéreur, en 1994, de 49 % des actions de la société nationale de téléphone, qui conserve la majorité du capital. Depuis, il a revendu une part de ses actions à la compagnie italienne STET et ne contrôle plus que 37 % du capital.

***Bertrand de la Grange***

# Le Canada adopte un profil bas dans l'attente de l'élection présidentielle américaine

**MONTRÉAL**
*de notre correspondante*

C'est le samedi 24 août que prenait effet l'interdiction d'entrée sur le territoire des Etats-Unis de plusieurs ressortissants du Canada – l'un des plus fidèles alliés des Etats-Unis –, en l'espèce les dirigeants de la société Sherritt International, victime elle aussi de l'application de la loi Helms-Burton. La compagnie minière torontoise a été la première à faire les frais de la législation américaine, qui sanctionne unilatéralement les sociétés étrangères commerçant avec Cuba.

Avertie le 10 juillet dernier par le département d'Etat américain que neuf membres de son conseil d'administration – dont deux sont des Britanniques – tombaient sous le coup de l'article 4 de la loi Helms-Burton, Sherritt International a maintenu un profil bas durant les quarante-cinq jours de préavis, se contentant d'affirmer qu'elle comptait poursuivre ses activités à Cuba, où elle exploite un gisement de nickel. A la veille de l'expiration du délai, il n'a pas été possible d'obtenir des commentaires de la société minière ni de savoir si ses dirigeants souhaitaient mettre à l'épreuve les services de la douane et de la police des frontières des Etats-Unis.

Optimistes, les milieux diplomatiques veulent croire que le cas de Sherritt International restera unique au Canada et que le département d'Etat américain, ayant de manière symbolique montré sa détermination à appliquer la loi Helms-Burton chez son voisin du nord, s'en tiendra là sans chercher à frapper d'autres compagnies canadiennes de mesures d'interdiction d'entrée aux Etats-Unis.

### LE PREMIER PARTENAIRE DE L'ÎLE

Premier partenaire commercial de Cuba avec un volume d'échanges annuels de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs), le Canada a vigoureusement protesté contre la loi Helms-Burton, la jugeant contraire au droit international et aux principes de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena).

Le gouvernement canadien entend soumettre à la Chambre des communes d'Ottawa, dès la reprise de la session parlementaire à la mi-septembre, un projet de loi « antidote » contre les effets de la loi Helms-Burton. Ce projet de loi viserait notamment à protéger les entrepreneurs canadiens des éventuelles poursuites devant les tribunaux américains, prévues par l'article 3 de la loi Helms-Burton.

Le gouvernement canadien envisage aussi de recourir au mécanisme d'arbitrage de l'Alena auquel ont souscrit les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. Une décision devrait être prise à ce sujet dans le courant du mois de septembre. Au cours des prochaines semaines, le Canada recevra la visite du représentant spécial du chef de la Maison Blanche, Stuart Eizenstadt, chargé de plaider en faveur de pressions accrues sur le régime cubain auprès des capitales européennes, de Mexico et d'Ottawa. Le Canada compte, à cette occasion, passer en revue la situation créée par la loi Helms-Burton. La décision d'Ottawa d'engager un recours devant l'Alena pourrait dépendre de l'issue de ces discussions.

### L'ESPOIR D'UN REPORT

En attendant, les autorités canadiennes semblent avoir opté pour l'attitude qui consiste à faire le moins de vagues possible avant l'élection présidentielle américaine, en comptant que la compagnie Sherritt International fera de même. Cela dans l'espoir que le président Clinton, s'il est réélu, pourra, en janvier prochain, reporter de nouveau de six mois, ou indéfiniment, l'entrée en vigueur des dispositions les plus controversées de la loi Helms-Burton.

L'article 3 de la loi, autorisant les ressortissants américains à poursuivre en justice les sociétés étrangères qui utilisent des biens expropriés par la révolution castriste, entrera en vigueur le 1er février 1997, à moins que le président américain ne fasse usage du droit suspensif que lui accorde le texte.

***Sylviane Tramier***

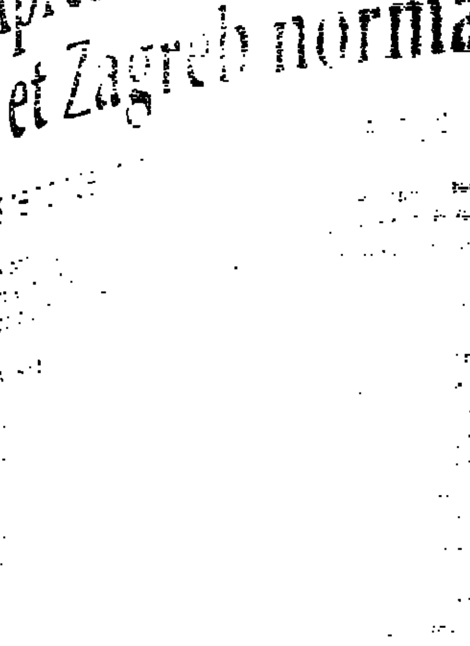
# Front uni des Européens contre une loi « inacceptable »

*« **DE TELS PROCÉDÉS** sont inacceptables et nous ne les acceptons pas »*, a déclaré le porte-parole de la Commission européenne, Klaus van der Pas, que *Le Monde* a interrogé vendredi 23 août après l'interdiction opposée par Washington à cinq dirigeants du groupe de télécommunications mexicain Domos d'entrer sur le territoire des Etats-Unis. *« Comme l'a dit Leon Brittan, commissaire chargé des affaires commerciales, ce n'est pas en tapant sur ses amis qu'on fera changer ses ennemis. »*

*« Sur le plan du droit*, a poursuivi M. van der Pas, *l'extraterritorialité et l'unilatéralisme de la décision américaine montrent à quel point la loi Helms-Burton est perverse. Les Etats-Unis ont décidé sans consulter personne que les dispositions de la loi qu'ils avaient votée s'appliqueraient à des citoyens non américains concernant des affaires situées hors de leur territoire. Et tout cela au moment même où la grande majorité des pays cherchent, à travers l'OMC* [Organisation mondiale du commerce], *à établir des règles multilatérales pour régir le commerce international. C'est bien pour cela que les pays européens ont eu une réaction unanime de rejet de cette loi Helms-Burton, Britanniques y compris. »*

Dès l'annonce des sanctions prises à l'encontre de la société mexicaine, le porte-parole du Quai d'Orsay avait de son côté déclaré : *« Dans le cadre de l'application de la loi dite Helms-Burton, les Etats-Unis ont annoncé leur intention d'interdire l'entrée sur leur territoire aux dirigeants d'une entreprise mexicaine ayant investi à Cuba. Une telle démarche unilatérale, contraire aux règles du commerce international, n'est pas acceptable. La France déplore cette nouvelle application d'une législation à laquelle elle est, tout comme ses partenaires de l'Union européenne, fermement opposée. Le gouvernement français maintient le contact avec les autorités mexicaines à ce sujet. »*

Un premier test de la détermination des Européens pourrait avoir lieu dans les semaines à venir si les Etats-Unis s'en prennent effectivement à la société italienne STET. Celle-ci serait la première entreprise européenne visée par la loi Helms-Burton.



# Après cinq années d'hostilités, Belgrade et Zagreb normalisent leurs relations

## Les Serbes renoncent à la Slavonie orientale, mais le sort de la péninsule de Prevlaka n'est pas réglé

**Les Occidentaux ont salué, vendredi 23 août, l'accord normalisant les relations entre la Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Belgrade et Zagreb devraient prochainement échanger des ambassadeurs. Cette normalisation constitue en théorie l'achèvement du processus d'éclatement de l'ex-Yougoslavie engagé il y a cinq ans, mais plusieurs interrogations demeurent (*lire aussi notre éditorial page 9*).**

**ZAGREB**
*de notre envoyé spécial*

Les derniers Etats issus de l'ancienne Yougoslavie à ne pas s'être encore reconnus ont théoriquement mis un terme, vendredi 23 août, à cinq années d'hostilités. La Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) ont signé un accord de reconnaissance mutuelle, « *dans le cadre de leurs frontières respectives internationalement reconnues* ». La Croatie achève ainsi la conquête de son indépendance, que les Européens avaient reconnue en janvier 1992, même si certaines « *questions litigieuses* », territoriales et financières, restent en suspens. Les deux pays doivent établir « *des relations diplomatiques et consulaires* » dans un délai de quinze jours, et donc ouvrir des ambassades où flotteront les drapeaux anciennement ennemis.

Cette normalisation des relations entre Belgrade et Zagreb, qu'Européens et Américains tentaient de promouvoir depuis des années, avait été relancée, l'an dernier, à Dayton. Un accord était alors intervenu sur le statut de la Slavonie orientale, la dernière région de Croatie contrôlée par les séparatistes serbes, qui doit être rendue à Zagreb au plus tard en 1997. De plus, l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine favorisait un rapprochement entre les deux puissances majeures d'ex-Yougoslavie. Récemment, les Etats-Unis ont multiplié les gestes d'encouragement. « *Belgrade avait besoin d'une bouffée d'oxygène*, estime un diplomate européen. *La RFY veut réintégrer les institutions internationales, afin de rompre son isolement politique et de redresser sa situation économique.* »

En reconnaissant les frontières de la Croatie, les Serbes renoncent définitivement à la Slavonie orientale. Belgrade n'a plus le droit d'intervenir militairement dans un pays reconnu, et la population serbe locale devrait en tirer les conséquences. Zagreb obtient également une victoire juridique concernant l'héritage de l'ancienne Yougoslavie. Les Serbes ont accepté que la « *continuité étatique* » soit semblable pour les deux pays, ce qui signifie que les Croates ne sont officiellement plus des sécessionnistes yougoslaves. En revanche, le dialogue devra se poursuivre sur le partage de la succession.

Le principal point en suspens est d'ordre territorial. Il concerne la péninsule de Prevlaka, dans l'extrême sud de la Croatie, où les Serbes occupent la principale base navale yougoslave. L'endroit est stratégique, militairement et commercialement, puisqu'il verrouille l'entrée aux bouches de Kotor (Monténégro). Il était admis, après plusieurs semaines de négociations, que Prevlaka resterait un territoire neutre, contrôlé par des observateurs de l'ONU. Mais la Croatie exigeait sa démilitarisation, ce qui ne figure pas dans l'accord signé à Belgrade. Les Serbes pourraient donc y conserver leur marine de guerre. De plus, l'éventualité d'un échange territorial n'est pas encore écartée, puisque l'accord bilatéral prévoit que « *le tracé des frontières entre la RFY et la Croatie sera défini par entente mutuelle* ». Prevlaka pourrait donc encore être prétexte à querelles dans les prochaines années.

**AMNISTIE GÉNÉRALE**

Par ailleurs, Serbes et Croates se sont engagés à accélérer les échanges d'informations sur le sort des personnes disparues pendant la guerre de 1991, à permettre le retour des réfugiés dans leurs foyers, et à adopter à la fin de l'année une réglementation sur les réparations de guerre. Une amnistie générale a également été décrétée, à l'exception des actions considérées comme des « *crimes de guerre* ». Il reste à savoir si les deux pays conserveront leur propre notion des « criminels de guerre », à savoir tout soldat ayant porté l'uniforme ennemi.

Il y a cinq ans, les Serbes avaient proclamé une « République » sur 25 % du territoire croate et, soutenus par l'armée yougoslave, ils attaquaient Vukovar et pratiquaient un impitoyable « nettoyage ethnique » en Krajina. Vukovar était finalement tombée, devenant le symbole du renouveau de la guerre en Europe. Après trois années de cessez-le-feu, la Croatie attaquait l'été dernier la Krajina, et achevait la séparation ethnique des communautés en expulsant les rares vieux Serbes qui avaient souhaité rester dans leurs maisons.

La Serbie et la Croatie devraient dorénavant vivre en paix chacune de son côté, en attendant une hypothétique reprise de liens plus fraternels. L'inquiétude que peut engendrer ce rapprochement concerne la Bosnie-Herzégovine. Sur le terrain, les séparatistes serbes et croates redoublent d'énergie afin de transformer les lignes de front en frontières ethniques, notamment en utilisant le scrutin du 14 septembre prochain. Le projet d'un partage de la Bosnie entre Belgrade et Zagreb pourrait désormais bénéficier d'un nouvel élan, ce qui ne servirait pas « *la paix et la stabilité* » que chacun appelle de ses voeux dans les Balkans.

*Rémy Ourdan*

# La Roumanie et la Hongrie s'apprêtent à signer un traité incluant l'« inviolabilité des frontières »

**BUCAREST**
*correspondance*

La Roumanie et la Hongrie seraient-elles sur le point de sceller cette « *réconciliation historique* » appelée de ses voeux par le président roumain, Ion Iliescu, et qui mettrait un terme à plusieurs décennies de malentendus et de rendez-vous manqués ? La signature prochaine d'un traité politique bilatéral permet de le croire. Les experts des deux pays se sont rencontrés, mercredi 21 et jeudi 22 août, dans la capitale hongroise, pour mettre la dernière main au texte. Sauf coup de théâtre, les présidents roumain et hongrois devraient donc, début septembre, parapher cet accord qui faisait l'objet d'âpres négociations depuis quatre ans.

Les tractations entre Bucarest et Budapest bloquaient principalement sur le sort réservé à la minorité hongroise de Roumanie, forte de 1,6 million de personnes. Prenant exemple sur le traité politique hungaro-slovaque signé en mars 1995 à Paris dans le cadre de *la conférence* sur le Pacte de stabilité en Europe, Budapest entendait inclure la recommandation « 1 201 » du Conseil de l'Europe qui aborde la question du droit des minorités. Or l'ambiguïté de la formulation de ce texte ouvre la porte à toutes les interprétations sur les questions d'autonomie locale définies sur des bases ethniques, comme le démontrent les difficultés apparues ces derniers temps entre Bratislava et Budapest.

Forts de ce précédent, Hongrois et Roumains ont finalement fait un pas l'un vers l'autre. Bucarest a accepté d'inclure, dans le traité, la recommandation, alors que Budapest en a retenu une version édulcorée par une clause précisant : « *La recommandation ne porte pas sur les droits collectifs, ni n'oblige à octroyer un statut spécial d'autonomie sur des critères ethniques.* »

« *Dorénavant, l'interprétation est claire et sans équivoque* », s'est félicité Marcel Dinu, le secrétaire d'Etat roumain aux affaires étrangères, chargé du dossier. Par ailleurs, la diplomatie roumaine a obtenu que Budapest écrive noir sur blanc qu'elle reconnaît « *l'inviolabilité des frontières et n'a aucune prétention territoriale* ».

Personne ne s'attendait à un dénouement aussi rapide. Au contraire, au début de l'été, les relations bilatérales s'étaient de nouveau dégradées. Dans une déclaration, signée le 5 juillet, à l'issue d'une conférence sur les minorités hongroises à l'étranger, le gouvernement de Budapest réaffirmait qu'il était prêt à soutenir les 5 millions de Hongrois vivant au-delà des frontières dans leur effort pour « *instituer auto-gouvernements et autonomies* » dans les régions où ils sont majoritaires. Les négociations semblaient alors dans l'impasse et les Roumains agitaient à nouveau l'épouvantail de l'irrédentisme hongrois.

**REVIREMENT**

Paradoxalement, la déclaration de Budapest semble avoir débloqué la situation en provoquant des réactions inhabituellement fermes de la diplomatie américaine. Réactions qui ne seraient pas étrangères au revirement du gouvernement hongrois. Pour Ion Cristoiu, l'éditorialiste du plus important quotidien roumain *Evenimentul Zilei* : « *Budapest a cédé devant l'extraordinaire pression exercée par les Américains.* » Pression réelle ou supposée, les diplomates hongrois sont de toute façon conscients que la signature d'un traité bilatéral est une condition à remplir en vue d'une admission de leur pays au sein de l'Union européenne et de l'OTAN.

Une fois signé, ce traité devra être ratifié par les Parlements hongrois et roumain alors que, de part et d'autre de la frontière, les extrémistes font déjà entendre leur voix dénonçant « *un acte de trahison* ». Il faudra enfin traduire cet accord dans les faits dans des pays où le fonds de commerce nationaliste est prospère. Comme le remarquait le premier ministre hongrois, Gyula Horn : « *La signature d'un traité bilatéral ne signifie pas que tous les problèmes sont résolus.* »

*Christophe Chatelot*

# Les Américains poursuivent la guérilla contre M. Boutros-Ghali à l'ONU

**NEW YORK**
**(Nations unies)**
*de notre correspondante*

L'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, saisit chaque occasion pour rappeler que l'opposition des Etats-Unis à un second mandat de Boutros Boutros-Ghali au secrétariat général est « *irrévocable* », et elle s'efforce de provoquer, au sein du Conseil de sécurité, un débat sur la succession. Pour l'heure, cependant, ses démarches restent vaines car certains membres du Conseil, en particulier la France, refusent résolument d'aborder le sujet. Ils disent qu'un tel débat « *attenterait à la crédibilité* » du secrétaire général, dont l'actuel mandat ne s'achève qu'à la fin de l'année. En privé, ils expliquent qu'accéder à la demande de Mme Albright signifierait accepter, sans se battre, le départ de M. Boutros-Ghali.

« *Elle exige que le débat tourne autour d'un nouveau secrétaire général avant même que l'on ait accepté le départ de celui-ci* », explique, indigné, un diplomate ; « *Il faudrait que le reste du monde accepte le diktat de Washington.* » Le sujet aurait déjà provoqué une conversation « *très franche* » entre Mme Albright et le représentant français Alain Dejammet.

Madeleine Albright, faisant une fois de plus appel à la presse, a affirmé : « *De toute façon, il y aura un nouveau secrétaire général à la tête de l'ONU en janvier 1997* » et jugé « *un peu irresponsable* » de renvoyer une affaire aussi importante que l'élection du secrétaire général de l'ONU « *dans les dernières heures du mois de décembre* ».

**DEMI-MANDAT**

Les membres de certaines délégations pensent qu'après l'élection présidentielle américaine, au mois de novembre, un « *compromis* » serait possible pour négocier un demi-mandat pour M. Boutros-Ghali. « *Cela ouvrirait une porte de sortie honorable au titulaire*, estiment-ils, *mais permettrait aussi aux autres pays du monde de dire aux Etats-Unis qu'ils ne sont pas seuls maîtres à l'ONU.* » Selon les tenants de ce compromis, un demi-mandat pourrait aussi renforcer l'idée d'un seul mandat de sept ans, proposée dans une étude de la Fondation Ford sur la réforme de l'Organisation des nations unies.

La résistance des membres du Conseil de sécurité aux méthodes « *pour le moins cavalières* » des Américains a ravi les proches de M. Boutros-Ghali. A les croire, la décision du secrétaire général de ne pas renoncer à sa candidature s'expliquerait surtout par le désir de montrer que l'ONU n'est pas une organisation aux ordres d'un seul pays. Il compte, ajoutent-ils, sur la détermination des autres Etats membres à faire contrepoids. Il irait, disent certains, jusqu'à obliger les Etats-Unis à lui opposer leur veto lors d'un vote.

Pour les responsables américains, pourtant, « *l'obstination* » de M. Boutros-Ghali ne fait que confirmer que le bien de l'organisation « *n'est pas une priorité* » pour le diplomate égyptien. Elle ne fait, ajoutent-ils, qu'aggraver la crise de confiance entre les Etats-Unis et l'ONU. Les attaques des républicains contre l'organisation ont redoublé au moment de la convention de San Diego. En période électorale, le président Clinton ne peut prendre publiquement la défense des Nations unies.

Essayant de désamorcer cette crise, un groupe de travail composé d'une centaine de personnalités américaines, toutes tendances politiques confondues, et présidé par le financier George Soros, a présenté, le 19 août, à New York, un rapport sur les relations entre l'ONU et les Etats-Unis. Le rapport conclut : « A *chaque fois que le président des Etats-Unis a eu une position claire sur ce qu'il voulait accomplir à l'ONU, l'organisation a servi les intérêts des Etats-Unis.* » Selon ce rapport, les dirigeants américains et autres ont souvent « *travesti* » les opérations de l'ONU dans des pays comme la Somalie ou la Bosnie « *pour masquer leurs propres échecs politiques* ».

Destiné au Congrès américain, le rapport demande aux responsables américains de résister à la tentation de donner à l'ONU des tâches qu'elle ne peut pas accomplir ou de la blâmer pour leurs propres fiascos de politique étrangère. « *Il est facile dans ce pays d'être critique à l'égard de l'ONU, comme si elle était une organisation indépendante. La vérité est que l'ONU n'est que la somme de ses membres* », a déclaré George Soros dans une conférence de presse.

*Afsané Bassir Pour*

# Les troupes russes amorcent leur retrait de Grozny

**MOSCOU.** Le général Alexandre Lebed devait se rendre de nouveau, samedi 24 et dimanche 25 août, en Tchétchénie pour tenter de conclure un accord politique avec les dirigeants indépendantistes. Boris Eltsine, qui avait d'abord refusé de recevoir son émissaire vendredi à Moscou et déclaré qu'il n'était pas « *tout à fait satisfait de sa mission* », lui a finalement apporté son soutien. Dans la soirée, il a donné, par téléphone, le feu vert au général Lebed pour mener des négociations et « *signer un accord sur le règlement politique du conflit et la définition du statut de la Tchétchénie en tant que partie intégrante de la Fédération de Russie* ». Le chef de l'Etat a annoncé son intention de « *suivre attentivement tout le processus de paix* ».

Sur le terrain, les troupes russes ont commencé, samedi, à se retirer de Grozny conformément à l'accord de cessez-le-feu conclu, le 22 août, entre les chefs de la rébellion tchétchène et Alexandre Lebed. De l'avis des deux parties, le cesse-le-feu était globalement respecté, samedi matin, sur l'ensemble du territoire de la République caucasienne. D'après *Interfax*, sept soldats russes ont été blessés, à Grozny, ces dernières vingt-quatre heures. – *(AFP, Reuter.)*

# Espoirs de paix au Liberia après l'arrivée de Mme Perry à Monrovia

**MONROVIA.** Ruth Perry, nouvelle présidente du Conseil d'Etat du Liberia (présidence collégiale de transition), est finalement arrivée, dans la nuit de jeudi 22 à vendredi 23 août à Monrovia, où elle était impatiemment attendue depuis sa désignation, le week-end dernier, à Abuja (Nigeria), en marge du sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Mme Perry a déclaré que les différents chefs de factions responsables de la guerre civile lui « *ont promis un prompt désarmement et la réconciliation* » et étaient « *engagés par leurs propres paroles* ». L'un des chefs krahns, le « général » Roosevelt Johnson, est arrivé à bord du même avion. Il a affirmé, vendredi, que la guerre était « *terminée* » et a offert « *une branche d'olivier* » à ses principaux adversaires, Charles Taylor et Alhaji Kromah, qui avaient tenté de l'arrêter et déclenché ainsi la vague de combats et de pillages qui ont dévasté la capitale pendant sept semaines, en avril et en mai. Pour sa part, Charles Taylor, s'est à nouveau engagé à cesser les combats et a appelé ses troupes à se préparer au désarmement. – *(AFP.)*

## AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : trois femmes et deux enfants ont été tués**, et cinq personnes ont été blessées, vendredi 23 août, par l'explosion d'une bombe artisanale, sur un marché de Bou Haroun, à l'ouest d'Alger, ont annoncé les services de sécurité. Selon la même source, une opération déclenchée par les forces de l'ordre après cet attentat a permis de découvrir et de désamorcer quatre autres engins. Cet attentat est le dernier d'une série contre des lieux publics, attribuée aux groupes islamistes armés, qui auraient fait, depuis le 15 juillet, une vingtaine de morts et des dizaines de blessés. – *(AFP.)*

■ **NIGER : plusieurs membres de l'opposition sont entrés au gouvernement** à la faveur d'un remaniement ministériel décidé, vendredi 23 août, par le président Ibrahim Baré Maïnassara. Boukari Adji, nommé premier ministre après le coup d'Etat du général Maïnassara, le 27 janvier, conserve son poste. Mais un ancien chef du gouvernement, Amadou Cissé, s'est vu confier le poste de ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances. – *(AFP.)*

## PROCHE-ORIENT

■ **PALESTINE : l'Autorité palestinienne** a ordonné que soient retirés de la vente, dans les territoires de Gaza et Cisjordanie, les livres d'Edward Saïd. Ce Palestinien, né à Jérusalem et citoyen américain, est professeur d'anglais et de littérature comparée à l'université de Columbia. Partisan d'un accord de paix avec Israël, il n'en avait pas moins critiqué très vivement les accords d'Oslo, signés en septembre 1993 à Washington.

## ASIE

■ **INDE : Mère Teresa est hospitalisée**, depuis le 21 août, dans une clinique de Calcutta. Elle souffre d'une attaque de paludisme, qui a entraîné des complications cardiaques. Ses médecins ont estimé, samedi 24 août, qu'« *elle se trouve dans un état de santé instable et grave* », mais ont ajouté qu'elle n'était pas en « *danger de mort* ». La religieuse catholique, lauréate du prix Nobel de la paix, est âgée de 86 ans. – *(AFP)*.

## EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : les Etats-Unis ont accordé l'asile politique**, vendredi 23 août, à deux membres de l'opposition nationaliste biélorusse. Cette décision américaine est la première de ce type depuis l'effondrement de l'URSS en 1991. Le dirigeant du Front populaire, Zenon Pozniak, et Sergei Naumchik, son adjoint, soutenaient que leur vie était en danger. Leur mouvement est opposé au rapprochement avec la Fédération de Russie et accuse le président Alexandre Loukachenko de vouloir museler l'opposition. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : une sixième personne a été arrêtée**, vendredi 23 août, dans le cadre de l'enquête sur les enlèvements de six fillettes et adolescentes commis, entre juin 1995 et août 1996, en Belgique, par Marc Dutroux. Familier de ce dernier, Claude Thiraut a été placé sous mandat d'arrêt pour association de malfaiteurs. Jeudi, un Belge d'origine grecque, Michael Diakostravanos, avait été arrêté. Les autres inculpés, outre Marc Dutroux, sont sa compagne, Michèle Martin, Jean-Michel Nihoul, un homme d'affaires bruxellois, et Michel Lelièvre. – *(AFP.)*

■ **NORVÈGE : l'adhésion à l'Union européenne ne sera pas demandée** par la Norvège avant l'an 2000, a indiqué, vendredi 23 août, Thorbjorn Jagland, président du Parti travailliste (minoritaire), au pouvoir. « *La question* (...) *est au point mort pour toute la prochaine législature de quatre ans, qui débute en 1997* », a-t-il dit, en présentant le programme de son parti qui, pour la politique européenne, est fondé sur les résultats du référendum, organisé il y a deux ans, par lequel les Norvégiens se sont prononcés à 52,2 % contre l'adhésion. – *(AFP.)*

# Confirmation de traces d'explosifs sur l'épave de l'avion de la TWA

**NEW YORK.** Des traces d'explosifs ont bien été retrouvées sur l'épave de l'avion de la TWA, qui a explosé, le 17 juillet, au large de New York : un responsable du FBI chargé de l'enquête, James Kallstrom, l'a confirmé, vendredi 23 août. Les analyses scientifiques, établies il y a quinze jours par les laboratoires du FBI à Washington, ont, depuis, été confirmées par un institut de renom, a précisé M. Kallstrom, en déclarant toutefois qu'il est encore prématuré de conclure à un attentat criminel. Selon le FBI, par manque de preuves, il n'est actuellement pas possible de privilégier l'une des trois hypothèses : bombe, missile ou accident, pour expliquer la catastrophe qui a fait 230 morts. « *D'autres indices,* (...) *des marques caractéristiques d'une explosion sont nécessaires (...) avant qu'on puisse se prononcer sur l'existence d'un engin explosif* », a ajouté James Kallstrom. – *(AFP.)*

# En Irak, les deux principales factions kurdes concluent un cessez-le-feu

## L'accord a été négocié sous la houlette de Washington

**Les deux principaux mouvements kurdes irakiens, l'UPK de Jalal Talabani et le PDK de Massoud Barzani, ont accepté, vendredi 23 août, sous *la pression des Etats-Unis*, de conclure un cessez-le-feu, et de rencontrer, en septembre, le secrétaire adjoint américain chargé du Proche-Orient. Les combats entre ces deux factions avaient repris, depuis une semaine, dans le nord de l'Irak, et se seraient soldés par plus de cent morts.**

**LE DÉPARTEMENT D'ETAT** américain a annoncé, vendredi 23 août, que les factions kurdes qui s'affrontent dans le nord de l'Irak sont parvenues à un cessez-le-feu. Cet accord a été obtenu à l'issue d'une réunion entre des responsables américains, Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), et Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK). Les dirigeants de ces deux factions ont accepté de rencontrer, en septembre, Robert Pelletreau, secrétaire-adjoint américain, chargé du Proche-Orient, afin *d'évaluer la situation.*

Les Etats-Unis avaient appelé, une nouvelle fois, il y a deux jours, l'UPK et le PDK à régler leurs différends par *« des discussions pacifiques »*. Le porte-parole du département d'Etat avait alors estimé que la reprise des combats *« ouvre des possibilités à des intervenants extérieurs »*, étant entendu que l'« intervenant » le plus dangereux est l'Iran.

La partition du Kurdistan irakien

TURQUIE
SYR.
IRAN
Mossoul
36e parallèle
KURDISTAN IRAKIEN
Kirkouk
IRAK
Tigre
Euphrate
Samarra
Bagdad
80 km
Bagdad
IRAK

#### L'ALLIANCE ENTRE L'UPK ET L'IRAN

*« Alors que la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie dressent des plans pour anéantir notre cohésion, Talabani et Barzani se disputent le contrôle de telle colline ou de telle autre vallée. »* Mohamad Bamarni, ancien « député » de l'UPK au « Parlement » kurde, élu en 1992 dans le parti du Kurdistan qui échappe au contrôle de Bagdad, se disait consterné avant l'annonce du cessez-le-feu.

Les combats avaient, en effet, repris de plus belle, depuis une semaine, entre l'UPK et le PDK, faisant, selon lui, *« beaucoup plus de cent morts »*. En réalité, à l'en croire, cette nouvelle flambée de violences était prévisible parce que les deux formations avaient mis à profit le répit relatif qu'elles observaient depuis près d'un an – sous la pression des Etats-Unis – pour se réorganiser, avec une même arrière-pensée : l'Etat de *« ni guerre ni paix »* ne saurait durer.

Les combats les plus acharnés auraient eu lieu autour de la « route Hamilton », l'une des plus anciennes de la région, construite après la première guerre mondiale pour relier l'Irak à l'Iran. Le PDK, qui en était maître, aurait perdu le contrôle d'une partie de cette voie de passage. Comme à l'accoutumée, *chacune des deux formations* a rejeté sur l'autre la responsabilité de la reprise des hostilités. Le PDK affirme que l'UPK, qui contrôle, depuis la resurgence en décembre 1994 du conflit interkurde, l'est et le sud du Kurdistan, adossés à l'Iran, bénéficie de l'appui de l'artillerie à longue portée iranienne et du soutien logistique d'instructeurs et d'hélicoptères de transport iraniens. L'UPK dément et accuse ses adversaires d'être soutenus par le gouvernement irakien.

Ce qui est sûr, c'est qu'une forme d'alliance, imposée ne fût-ce que par la géographie, existe entre l'UPK et l'Iran, lequel avait envoyé des troupes dans le Kurdistan irakien, à la fin de juillet, pour frapper les bases de ses propres rebelles kurdes repliés sur ce territoire. Téhéran a cherché en outre, depuis plus d'un an, à étendre son influence dans le Kurdistan irakien en tentant vainement de jouer les intermédiaires entre les factions kurdes rivales. En bons termes avec Ankara, le PDK, qui contrôle l'ouest et le nord du Kurdistan frontalier de la Turquie, n'avait pas hésité, en 1995, à croiser le fer avec les rebelles kurdes turcs du Parti des travailleurs (PKK), qui disposent de bases dans le Kurdistan irakien. Cette entente semble toutefois ébranlée depuis qu'un *modus vivendi* s'est instauré entre le PDK et le PKK.

#### L'ANNIVERSAIRE DU PDK

La participation d'Omar Ocalan, le frère du chef du PKK, Abdallah Ocalan, aux récentes cérémonies du cinquantième anniversaire du PDK, a suscité une vive réaction du ministre turc des affaires étrangères. *« Quiconque unit son destin à celui du terroriste doit en assumer les conséquences »*, a déclaré Tansu Ciller.

Pour ne rien arranger, le gouvernement irakien a publiquement pris fait et cause pour M. Barzani qui, il est vrai, a continué, depuis la fin de la guerre du Golfe, en février 1991, à conduire par intermittence *des négociations* avec Bagdad.

En mars encore, le ministre irakien du pétrole, Amer Rachid, s'était rendu dans la ville de Dohouk sous contrôle du PDK, *via* le territoire turc. C'était la première fois qu'un membre du gouvernement irakien se rendait au nord du 36e parallèle depuis qu'en avril 1991 cette partie de l'Irak a été placée sous la protection d'une Force américano-franco-britannique, basée en Turquie. Et depuis le printemps, l'UPK affirme que le PDK a reçu ou acheté des blindés et des mortiers à l'Irak.

*Mouna Naïm*

# Kigali se rallie à l'embargo contre le Burundi

## Le Rwanda n'a pas été en mesure de faire cavalier seul face au Kenya et à la Tanzanie

**KIGALI,**
*de notre envoyée spéciale*

C'est sans fol enthousiasme que les dirigeants du Rwanda ont accepté de voter l'embargo contre leurs « cousins » du Burundi. Vue d'Europe, où les complications de la vie politique africaine ne sont pas forcément bien perçues, cette décision n'en ressemble pas moins à un « lâchage ». A Kigali comme à Bujumbura, le pouvoir n'est-il pas aux mains de la minorité tutsie ? En acceptant de punir le Burundi, comme l'ont unanimement exigé ses pairs est-africains, les responsables rwandais n'ont-ils pas, d'une certaine manière, trahi leur « famille » ethnique ?

*« Le Rwanda est aussi enclavé et dépendant de ses voisins que le Burundi et l'Ouganda. Il n'avait pas d'autre choix que de s'incliner ! »*, commente, non sans jubilation, un intellectuel hutu. L'annonce de l'embargo lui a fait *« grand plaisir »*, avoue-t-il volontiers. *« C'est la première fois, dans l'histoire du continent, qu'une telle décision est prise et appliquée »*, souligne-t-il avec fierté. Que la solidarité bantoue ait joué ne le choque pas. L'expression a beau être tabou, la réalité du réflexe communautaire n'en est pas moins puissante.

On l'a vu récemment, en Tanzanie, où un ancien haut responsable du gouvernement, évoquant la situation du Burundi devant le Parlement, a estimé qu'il fallait *« donner des bâtons aux Hutus, pour qu'ils puissent frapper le serpent tutsi »*. Ce type de propos, imprégnés de haine raciste, n'est pas vraiment une nouveauté dans la région. Une partie de la presse rwandaise en avait fait son miel, sous le régime du président Juvénal Habyarimana. Avec l'épouvantable succès que l'on sait.

*« Ce que les Tutsis ont souffert au Rwanda, ils ne veulent pas l'endurer deux fois. Il n'était donc pas question pour eux de se singulariser en refusant l'embargo contre le Burundi – et surtout pas au nom de la solidarité tutsie !* explique un homme d'affaires omani. *Les dirigeants de Kigali font tout, au contraire, pour effacer cette étiquette ethnique qui leur a coûté si cher. »*

Ces efforts de normalisation, souvent accueillis avec scepticisme à l'étranger, sont une question de survie pour les nouveaux maîtres du Rwanda. *« Leur priorité est de maintenir la stabilité du pays et de reconstruire l'Etat. Ce souci prime – de très loin – sur la solidarité ethnique »*, souligne un observateur. Conscients de l'extrême fragilité de la société rwandaise, dont les fondements traditionnels ont été pulvérisés par la guerre, les dirigeants de Kigali, déterminés à ne pas se laisser entraîner dans *« le chaudron burundais »*, n'avaient pas d'autre choix que de jouer le jeu régional et de suivre, sans maugréer, l'exemple de la Tanzanie et du Kenya. Quitte à froisser la susceptibilité de leurs « cousins » de Bujumbura.

Il n'est pas certain, à en croire la plupart des observateurs, que ces derniers aient vraiment pris ombrage de l'attitude de Kigali. *« A la place du Rwanda,* assure-t-on, *le Burundi aurait fait la même chose, sans l'ombre d'une hésitation. »* Pragmatisme politique et singularités nationales obligent, la solidarité tutsie atteint vite ses limites.

D'aucuns, à Kigali, font par exemple grief à leurs « cousins » burundais de ne pas avoir été très actifs, lors des massacres de 1994, pour protéger les Tutsis rescapés du génocide, dont beaucoup, croyant trouver refuge au Burundi, ont fini par être tués par des bandes locales. Les anciens guérilleros du Front patriotique rwandais (FPR) ne nourrissent pas non plus, forcément, un immense respect pour les militaires burundais, trop *« embourgeoisés »*, à leurs yeux, pour être efficaces.

#### UNE SOCIÉTÉ ATOMISÉE

Au Rwanda même, la communauté tutsie est loin d'être homogène. *Entre les autochtones – qui* ont payé le plus lourd tribut à la guerre – et les maquisards du FPR, ces *« Ougandais »*, comme on les appelle, qui tiennent les commandes d'un pays où la plupart ne sont pas nés, le fossé est immense. De même, entre les *« Zaïrois »* et leurs lointains parents d'Amérique ou d'Europe – évidemment occidentalisés.

La communauté hutue, majoritaire en nombre, n'est pas forcément plus unie. Là aussi, les dissensions sont grandes, entre ceux du nord et ceux du sud, entre les exilés et la masse des petites gens restés ou revenus dans leurs collines. Eclatée, atomisée, la société rwandaise n'a plus grand-chose à voir, malgré les similitudes ethnico-politiques, avec le Burundi.

Dans ces conditions difficiles, la persistance d'*« infiltrations »* hutues, dans la région ouest du pays, frontalière du Zaïre, ne laisse pas d'inquiéter le pouvoir rwandais. Les troupes d'élite de l'armée – forte au total d'environ 40 000 hommes – sont sur le pied de guerre, patrouillant du nord au sud pour prévenir les offensives. Organisée autour des anciens officiers du régime Habyarimana, la rébellion hutue, basée au Zaïre, dispose de moyens importants. Elle ferait même usage, depuis ces dernières semaines, de mines anti-personnel et de mines anti-char.

*Catherine Simon*

# La Jordanie met Bagdad directement en cause dans les récents troubles

**AMMAN**
*de notre correspondante au Proche-Orient*

Une semaine après les émeutes consécutives à l'augmentation du prix du pain, la situation reste tendue en Jordanie. Crainte par les autorités, en raison des rassemblements dans les mosquées lors de la prière du vendredi, la journée a été calme, mais au prix d'un important déploiement des forces de l'ordre.

A Amman, la police, aidée des forces anti-émeutes, a, pendant la grande prière, interdit la circulation automobile autour de la grande mosquée du centre-ville. Des officiers veillaient à ce qu'aucun rassemblement ne se forme dans les rues et les marchands ambulants avaient été interdits aux abords du lieu de culte. Beaucoup de magasins avaient préféré tirer leurs rideaux par crainte de troubles. A Karak, où les plus graves incidents avaient eu lieu la semaine dernière, la police, appuyée par l'armée, qui surveille le couvre-feu toujours en vigueur dans cette ville de 70 000 habitants, a dispersé dans le calme un début de marche aux cris de : *« Nous avons faim, libérez les détenus. »*

#### DES MESURES DE REPRÉSAILLES

Cette dernière revendication risque d'autant plus d'alourdir le climat à Karak que, selon plusieurs témoignages, les familles des détenus n'arrivent pas à savoir l'exacte raison de leur emprisonnement. Selon le témoignage d'un notable, libéré – le crâne tondu – après quelques heures sans avoir subi d'interrogatoire, beaucoup de jeunes ont été battus.

Ces brimades laisseront des traces qui, craint-on, ne faciliteront pas le retour à la normale. Dans le souci de maintenir un calme qui paraît donc encore précaire, le gouvernement a décidé de reporter d'une semaine la rentrée des classes, qui devait avoir lieu samedi 24 août.

Dans le même temps, les autorités jordaniennes ont directement mis en cause l'Irak. *« Nous avons des informations très claires sur une implication officielle irakienne dans les troubles »*, a affirmé, vendredi, un haut responsable, cité par l'Agence France Presse (AFP). A l'en croire, l'enquête a permis de découvrir *« un plan irakien et des ordres précis du régime de Bagdad pour créer des troubles menant à la chute du gouvernement de M. Abdel Karim Kabariti »*.

En représailles, Amman s'apprête à prendre une série de mesures contre Bagdad, qui pourraient inclure la réduction du personnel diplomatique irakien accrédité en Jordanie, qui compte une vingtaine de diplomates alors qu'Amman n'en a que trois en poste à Bagdad. D'ores et déjà, la Jordanie a refusé l'accréditation du nouveau premier secrétaire de l'ambassade d'Irak, le considérant comme *« un agent des services de renseignement »*.

Ces accusations contre l'Irak laissent toutefois sceptique une grande partie de l'opinion, y compris les milieux politiques. Elles ne résolvent pas, en tout cas, le problème fondamental posé par ces émeutes, à savoir la pauvreté de toute une partie de la population.

Monté en première ligne dès le début de la crise, le roi Hussein a tenté d'amadouer les députés, malmenés par le premier ministre, qui avait ignoré leur avis, en promettant *« un réexamen global de la situation »*. Recevant, jeudi 22 août, les 80 membres élus de la Chambre basse, dont les 23 députés d'opposition, il a mis l'accent sur *« la nécessité d'entamer une nouvelle ère et de mettre fin à ce qui s'est passé. »* Paroles qui pourraient annoncer des changements à la fois politiques et économiques.

#### UN SIGNAL POUR LE ROI

S'il paraît clair que le roi, qui a refait l'éloge du gouvernement Kabariti, ne va pas le changer immédiatement, sous la pression de la rue, il est tout aussi évident que les jours de ce gouvernement semblent néanmoins comptés à moyen terme. *« Le premier ministre a fait une faute, il doit payer, et, de toute façon, il a perdu toute crédibilité dans le pays »*, affirme un ancien ministre. L'opposition, qui ne réclame plus formellement la démission du gouvernement, maintient en revanche ses exigences quant à l'annulation des augmentations de prix. Elle réclame aussi un retrait immédiat de l'armée de Karak et la libération de tous les détenus.

Pour le moment, la crise reste donc entière et l'on voit mal comment le gouvernement pourrait désormais trouver une porte de sortie sans se déjuger. Les dégâts, tant politiques qu'économiques, dépassent en réalité de loin des troubles qui ont été très rapidement circonscrits. Le malaise créé par ses évènements qui n'ont touché, comme lors des émeutes de 1989, que des régions où vit une population purement jordanienne, et non pas des Jordaniens d'origine palestinienne majoritaires dans le pays, est un *signal pour le roi*, qui, dans un contexte difficile, va devoir réajuster en profondeur sa politique.

*Françoise Chipaux*

# L'ONU veut appeler à des négociations « inconditionnelles »

**L'AMBASSADEUR DU CHILI** a présenté, vendredi 23 août, un projet de résolution sur le Burundi aux membres permanents du Conseil de sécurité. Ce texte, qui a l'aval des pays non alignés, s'adresse à *« tous les partis politiques et factions militaires »*. Déplorant le renversement du gouvernement légitime, il condamne *« toutes les parties et factions qui ont recours à la force pour atteindre leurs objectifs »*. Il exige que toutes les parties, *« sans exception »*, entament des négociations *« inconditionnelles »* dans les deux mois après l'adoption du texte, faute de quoi le Conseil pourrait imposer des sanctions contre les dirigeants du pays.

Pour inciter les parties au dialogue, les auteurs du projet promettent une aide économique. Ils proposent aussi un embargo immédiat sur les armes, tout en sachant que cet embargo ne sera pas accepté par les pays occidentaux.

*« Pour la première fois dans leur histoire, les pays africains défendent, de concert la démocratie* a souligné l'ambassadeur du Chili. *Nous avons l'obligation de les soutenir. »* De nombreux membres des Nations unies se sont étonnés de l'*« inertie »* des pays occidentaux. *« Les Etats-Unis veulent faire quelque chose,* a expliqué un diplomate africain, *mais ils ne veulent pas le faire dans le cadre de l'ONU. La France, elle,, ne veut rien faire et ne veut pas non plus que les autres fassent quoi que ce soit. »* Et d'ajouter : *« Nous avons tout fait pour que notre projet de résolution, qui ne vise qu'à assurer la sécurité de la population burundaise, soit acceptable par les pays occidentaux. »*

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU a de nouveau proposé le déploiement d'une force multinationale au Burundi, composée d'environ 50 000 hommes. Dans son dernier rapport publié le 15 août, Boutros Boutros-Ghali se dit *« convaincu »* que *« la communauté internationale ne doit pas écarter l'idée que le pire se produise et que le Burundi soit le théâtre d'un génocide »*.

*Afsane Bassir Pour*

**BRÉGANÇON** Le premier ministre retrouve le président de la République, samedi 24 août au matin, au fort de Brégançon (Var), pour un week-end de travail avant une rentrée sociale qui s'annonce difficile dans un contexte économique déprimé. Cette rencontre intervient au lendemain de l'évacuation par la police de l'église Saint-Bernard à Paris. ● L'IMMIGRATION clandestine et l'application des lois Pasqua constituent le premier sujet d'actualité abordé par Jacques Chirac et Alain Juppé, avant les dossiers économiques, fiscaux et sociaux. ● UN « SÉMINAIRE » gouvernemental, le quatrième depuis l'été 1995, sera organisé mercredi 28 août, à la suite du conseil des ministres. ● L'AN DERNIER, le premier rendez-vous de Brégançon entre le chef de l'Etat et le premier ministre avait précédé le départ d'Alain Madelin du gouvernement.

# Jacques Chirac et Alain Juppé se retrouvent avant une rentrée difficile

## Les « grands sujets du moment » étaient au programme du week-end de travail du chef de l'Etat et de son premier ministre, à Brégançon. Organisé comme l'an dernier, ce rendez-vous a lieu alors que les perspectives économiques et sociales ne sont pas encourageantes

**LES DOSSIERS** qui s'entassent sur le bureau du président de la République et du premier ministre sont lourds. Jacques Chirac et Alain Juppé n'ont pas trop d'un week-end de travail au fort de Brégançon, samedi 24 et dimanche 25 août, pour « traiter » les plus brûlants, faire quelques choix stratégiques et fixer ainsi la ligne de conduite du gouvernement. Cette rencontre se déroule à la veille d'une rentrée sociale qui pourrait être chaude et sous le regard d'une majorité dont l'inquiétude a été aggravée par les quelques semaines que les députés viennent de passer dans leur circonscription.

Avant de préparer l'avenir, les deux hommes doivent solder le passé. Le dossier des sans-papiers est donc le premier à ouvrir. Il leur faut examiner les conséquences de la stratégie de fermeté qu'ils ont finalement décidé d'appliquer, après que M. Juppé eût, l'espace de quelques jours, mis l'accent sur une attitude de souplesse *(lire page 6)*.

L'aile dure de la majorité est, certes, satisfaite, mais nombre de dirigeants du RPR et de l'UDF ne cachent pas qu'ils voient dans cette affaire une nouvelle démonstration de l'incompétence de l'équipe gouvernementale. Avoir laissé « pourrir » l'action des Africains a permis à la gauche de refaire son unité sur un thème – l'immigration – qui l'a longtemps divisée et où une partie d'entre elle avait perdu son âme. Cela a aussi mis en évidence, à nouveau, les différences d'approche du sujet au sein de la majorité parlementaire.

**« MAINTENIR LE CAP »**

Aujourd'hui, le pouvoir sait qu'il doit décider. Soit il s'accroche aux lois Pasqua et à la manière dont il les a appliquées jusqu'à maintenant, soit, – tirant la leçon des difficultés rencontrées –, il engage un processus qui conduit à leur aménagement. Sans attendre, le premier ministre semble bien décidé à renforcer le dispositif de lutte contre les employeurs de main-d'oeuvre clandestine.

L'évacuation de l'église Saint-Bernard est un orage de plus sur une rentrée sociale que les responsables syndicaux annoncent comme devant être chaude. Certes, une telle prévision est coutumière. Mais à l'Elysée comme à Matignon on est parfaitement conscient que, cette année, les risques sont grands : le chômage ne cesse d'augmenter et devrait continuer à s'aggraver dans les mois à venir ; les plans sociaux se multiplient ; la restructuration des industries d'armement passe mal dans de nombreuses villes ; le pouvoir d'achat de ceux qui ont un travail stagne ; les fonctionnaires, une corporation où les syndicats sont encore puissants, n'acceptent guère les réductions d'effectifs décidées et ignorent encore comment évolueront leurs traitements en 1997, alors qu'ils n'ont déjà pas été augmentés en 1996.

Les foyers qui peuvent s'embraser à la moindre étincelle sont donc nombreux. MM. Chirac et Juppé en sont si conscients qu'il ont décidé, l'un et l'autre, de s'entretenir, dans les semaines à venir, avec les dirigeants des confédérations syndicales.

La décision de la Bundesbank de baisser ses taux d'intérêt est une bonne nouvelle pour l'économie française, puisque cela a permis à la Banque de France de suivre son homologue allemande. Le président de la République a ainsi obtenu ce qu'il réclamait depuis si longtemps. Il sait, toutefois, que cela n'aura pas d'effet à court terme. La preuve en a été apportée par Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances, qui vient de réviser à la baisse l'hypothèse de croissance sur laquelle table le gouvernement pour préparer le budget de 1997. Pas question pour autant de changer de politique économique. Pour l'Elysée, l'essentiel est de *« maintenir le cap »* et de ne pas relâcher un effort qui, selon le pouvoir, permet de préparer l'économie française et ses structures financières à la monnaie unique.

**DES CHOIX DÉLICATS**

Il n'y a donc pas de place pour une « autre politique », ni même pour un assouplissement de l'actuelle, car cela reviendrait à ruiner les sacrifices déjà consentis. M. Chirac sait que l'effet sur les marchés financiers serait catastrophique, que le franc s'effondrerait et que la France perdrait toute crédibilité aux yeux des grands investisseurs internationaux.

La réduction du déficit budgétaire reste, ainsi, la priorité des priorités. La réduction drastique faite, avant les vacances, par M. Juppé dans les dépenses de l'Etat, ne peut qu'être confirmée à Brégançon. Mais le président de la République et son premier ministre sont aussi bien décidés à faire un geste pour les contribuables en diminuant les impôts. Les choix à faire sont forts, délicats. Il leur faut tout à la fois tenir compte de leur impact sur l'économie et des attentes de leur électorat.

Les ordinateurs de Bercy n'ont pas fini de tourner et les ultimes arbitrages ne seront rendus qu'à la mi-septembre. Mais c'est à Brégançon que les lignes directrices doivent être fixées. Elles ne peuvent l'être en oubliant l'état catastrophique des finances de l'assurance-maladie. La reforme mise en route par le chef du gouvernement est encore bien loin de porter ses fruits. Il va falloir combler un trou non prévu et cela sans accroître les prélèvements sur les Français, puisque l'engagement a été pris de ne plus recourir à cette méthode. Or, pour le calcul des critères de Maastricht, le déficit de la Sécurité sociale est un élément de l'ensemble des comptes publics.

Nul ne peut douter que M. Chirac ne soit aussi particulièrement sensible à la colère grandissante des milieux agricoles. L'ancien maire de Paris et celui qui était son adjoint aux finances savent également que les *« affaires »* ne sont pas définitivement étouffées. Ce dossier-là ne peut être que présent dans la mémoire des deux hommes réunis à Brégançon. Sans parler du regain de tension en Corse...

*Olivier Biffaud et Thierry Bréhier*

### Un quatrième « séminaire » gouvernemental

**Après son week-end de travail avec le président de la République, le premier ministre se rendra, lundi 27 août, à Hourtin (Gironde), pour assister à l'université d'été de la communication consacrée, cette année, au numérique. L'un des trois thèmes retenus porte sur *« le rôle des médiateurs »*. Sa journée de mercredi sera chargée avec le conseil des ministres de rentrée, puis, l'après-midi, un « séminaire » de ministres. Ce sera la quatrième réunion de ce type à Matignon depuis l'été 1995.**

**Au cours de la précédente, le 14 mars, l'équipe gouvernementale avait reçu consigne de *« faire passer »* les réformes engagées auprès des Français et de rendre plus perceptible l'effort entrepris pour améliorer leur *« vie quotidienne »*. Jeudi 29 août, Alain Juppé présidera, au Quai d'Orsay, le déjeuner annuel des ambassadeurs, en présence de 150 représentants de la France à l'étranger. Les 7 et 8 septembre, il participera à l'université d'été de l'UDF et à la convention nationale des jeunes RPR.**

### L'étranger et la province

**Arrivé à Brégançon jeudi 8 août, Jacques Chirac quittera la résidence d'été des présidents de la République mardi 27 août. Dès le lendemain, il présidera le conseil des ministres. Le jeudi 29, il recevra tous les ambassadeurs de France en poste à l'étranger, réunis à Paris par Hervé de Charette ; il leur donnera leur « feuille de route » en se livrant à un « cadrage » de la politique étrangère. Celle-ci occupera une bonne partie de son temps : les 12 et 13 septembre, il sera en voyage en Pologne ; à la fin du mois d'octobre, il effectuera une tournée au Proche-Orient, qui devrait le conduire au Liban, en Israël, en Jordanie et en Syrie ; en novembre, il ira au Japon ; entre-temps, il participera à des sommets franco-italien et franco-britannique.**

**La situation française ne sera pas oubliée. M. Chirac a l'intention d'avoir rapidement des entretiens avec tous les responsables syndicaux et patronaux. A la mi-septembre, il pourrait aussi participer aux cérémonies du cinquantenaire de la création du CNPF. Fin septembre, il devrait effectuer une visite de terrain en province.**

### Les dossiers chauds

● **Chômage.** A la fin juin, le taux de chômage, selon les normes du Bureau international du travail, atteignait 12,5 % de la population active, soit 1 actif sur 8 en âge de travailler. Avec 3 065 600 demandeurs d'emploi, le chiffre du chômage était en augmentation de 22 800 par rapport à mai (+ 0,7 %), mois ayant lui-même marqué une hausse de 30 800 chômeurs sur avril. Selon l'ancien « baromètre » qui comptabilise les demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, le chômage touchait 3 383 500 personnes, soit un accroissement annuel de 168 000. Le chiffre de juillet, connu à la fin août, devrait faire apparaitre une nouvelle dégradation.

● **Croissance.** Début août, le ministre de l'économie et des finances envisageait, pour préparer le budget de l'an prochain, une croissance économique en 1997 comprise entre 2,5 % et 2,8 %. Jeudi 22 août, Jean Arthuis a révisé à la baisse sa prévision : il pense maintenant qu'elle devrait se situer entre *« 2,25 % et 2,5 % »*.

● **Déficits.** Le budget 1996 prévoit une réduction du déficit de 35 milliards de francs par rapport à celui de 1995, soit 287,8 milliards contre 323. A la moitié de l'exercice, les déficits des deux années sont sensiblement les mêmes. S'agissant du déficit de la « Sécu » prévu à 17 milliards de francs en 1996, la commission des comptes de la Sécurité sociale a estimé, en juin, qu'il pourrait, en fait, s'élever à 48,6 milliards, et, selon des données confidientielles, le « trou » atteindrait même 55 milliards de francs.

● **Fiscalité.** Après avoir bouclé le volet dépenses du budget 1997, le ministre intéressé, Alain Lamassoure, planche sur le volet recettes, qui comprend celles provenant de la fiscalité. M. Juppé a annoncé une nouvelle réduction du déficit budgétaire de 60 milliards de francs, en même temps qu'un allègement de la pression fiscale sur les ménages. Celui-ci devrait se situer entre 15 et 20 milliards.

● **Corse.** Les responsables d'A Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique) ont annoncé, jeudi 22 août, que la trêve décidée par ce mouvement clandestin en janvier ne serait pas prolongée au-delà du mois d'octobre. Ils ont dénoncé le *« racisme anti-corse »* du premier ministre.

# Vendredi 25 août 1995, Alain Madelin quitte le gouvernement...

**C'EST L'AMORCE** d'une coutume. A la fin août, Jacques Chirac et son premier ministre se retrouvent au fort de Brégançon (Var) pour un week-end de travail. En 1995, déjà, Alain Juppé avait rejoint le chef de l'Etat dans cette résidence, délaissée par François Mitterrand, où le nouveau président de la République a choisi de passer ses premières vacances. Arrivé le 3 août en compagnie de son épouse, M. Chirac s'est fixé un programme roboratif : *« Dormir, travailler et se faire quelques bonnes petites bouillabaisses. »*



IL Y A UN AN DÉJA

De fait, les trois premiers mois de son septennat, marqués par l'aggravation de la crise bosniaque, l'annonce de la reprise des essais nucléaires, la vague d'attentats – une bombe explose encore à l'Etoile le 17 août 1995 – et un certain flottement dans la majorité, ne lui ont guère laissé de répit. Pour se changer les idées, il rend visite à ses amis du Rayol-Canadel-sur-Mer (Var), où il a passé une partie de son enfance.

De Brégançon, le président de la République ne délaisse pas pour autant les affaires de l'Etat. La crise yougoslave l'occupe tout particulièrement. Pour manifester l'attachement de la France à « l'unité de la Bosnie », il invite à Paris le président bosniaque Alija Izetbégovic, et adresse de chaleureux messages de soutien aux quatre grévistes de la faim qui, avec Ariane Mnouchkine, directrice du Théâtre du Soleil, réclament un plus grand engagement de la France dans le conflit.

L'Elysée juge leur démarche courageuse et *« utile »*, et fait savoir qu'entre les positions du président et celles des grévistes il n'y a pas l'espace d'*« une feuille de papier à cigarettes »*.

**UN « ESPRIT »**

C'est dans ce contexte morose qu'Alain Juppé retrouve Jacques Chirac le 18 août 1995 à Brégançon. A leur programme, un impératif : donner un nouveau souffle à l'exécutif. Le budget s'annonce difficile à boucler, la majorité, en mal de réformes, s'impatiente et les balladuriens sont à l'affût. Trois jours ne sont pas trop longs pour peaufiner le dispositif de rentrée.

Les deux hommes concluent leur week-end studieux en assistant à la messe dominicale de Bormes-les-Mimosas.

La contre-offensive commence deux jours plus tard. Au conseil des ministres du 23 août, Jacques Chirac annonce au gouvernement un changement *« profond, maîtrisé »*, mais *« pas précipité »*. Alain Juppé détaille le programme de travail de l'automne, dont le *« moment fort »* sera le débat social. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, présente la première étape : une série de mesures visant à renforcer la répression contre les immigrés clandestins, notamment par un recours *« banalisé »* aux charters. La réunion obtient un franc succès auprès des participants. Les membres du gouvernement en sortent rassérénés. Ils vantent les vertus du souffle de *« l'esprit de Brégançon »*.

Las, le lendemain matin, Alain Madelin met en cause, sur Europe 1, le système de retraites des fonctionnaires et le niveau du RMI. Devant le tollé syndical qui accueille ces propos, Alain Juppé consulte Jacques Chirac, et il obtient, le 25 août, la démission de son ministre de l'économie et des finances.

Le franc fléchit, la majorité se trouble. Jacques Chirac vient de connaître la première crise politique de son septennat. L'entrevue de Brégançon n'a été qu'une trêve. L'*« esprit »* a eu le souffle court.

*Cécile Chambraud*

# Les jeunes en insertion du chantier du Stade de France à Saint-Denis

*Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Vaulx-en-Velin et Nantes, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killoffer, sur l'état du lien social dans la France de 1996.*

Avec ses gigantesques grues, ses millions de mètres cubes de terre déplacées et ses tonnes de béton, la construction du Stade de France, à Saint-Denis, redonne un peu d'optimisme à ceux qui s'occupent de l'insertion des jeunes en difficulté. La perspective de la Coupe du monde de football de 1998 et ce chantier prestigieux permettent à quelques jeunes de retrouver le goût du travail, une qualification et un emploi. Les entreprises engagées dans cette opération et les neuf communes de la « zone de solidarité » sur laquelle elle se situe y travaillent ensemble.

VIVRE ENSEMBLE

Afin que ce chantier contribue au développement de la Plaine Saint-Denis, le traité de concession entre l'Etat et le consortium Stade de France (Bouygues, Dumez, SGE) imposait qu'un quart de la sous-traitance soit réalisée par des entreprises locales. Ainsi 170 des 600 ouvriers qui travailleront durant les trente mois de la construction doivent être des habitants de cette « zone de solidarité ». Parmi eux, 90 seront des jeunes en insertion, c'est-à-dire au chômage et sans qualification. Ces derniers ont la garantie de conserver un poste à l'issue du chantier. *« En réalité, nous ne créons pas d'emplois sur place, mais nous essayons de faire progresser des gens. Ce serait un drame humain de les laisser tomber après les efforts qu'ils ont fournis »*, explique Pierre Parisot, président du consortium. Pour cette insertion des jeunes, le consortium a créé une structure spéciale.

Vingt-sept ans, diplômé en ressources humaines, François Hardouin avait tout juste fait un stage chez Bouygues avant de se voir confier cette mission. Sa première tâche a consisté à trouver les 45 jeunes directement employés par les trois entreprises du consortium. Après avoir contacté les multiples organismes et associations qui s'occupent d'emploi et d'insertion dans ce secteur, il a organisé quinze réunions d'information à La Courneuve, Stains, Epinay, etc. *« Certaines ont été difficiles*, reconnaît-il. *Nous avons rapidement acquis la certitude que nous ne pouvions pas mettre ces jeunes sur le chantier sans une préparation préalable. »*

**UN « SAS DE FORMATION »**

Les jeunes sont d'abord passés par un « sas de préparation », une période de dix à douze semaines de mise à niveau professionnelle et comportementale : respect des horaires et de la discipline, apprentissage de l'usage des transports, visites de chantiers dans la région parisienne, initiation au métier. A l'issue de ces premiers exercices, ils ont définitivement été intégrés au chantier avec un contrat de qualification qui leur assure une rémunération légèrement supérieure au SMIC. Répartis en trois groupes, ils sont dotés chacun d'un parrain, d'un tuteur et d'un formateur. Les deux premiers les accompagnent sur le chantier, le troisième assure les quatre cents heures de formation professionnelle qui leur permettent d'atteindre le niveau du CAP.

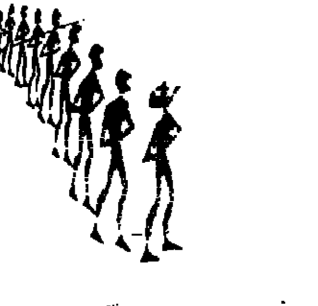
*« Je ne leur passe rien et je fais les rappels à l'ordre lorsque cela est nécessaire »*, explique François Hardouin, qui, casque sur la tête et chaussures de sécurité aux pieds, arpente régulièrement ce gigantesque monument de béton. Parfois, il les rencontre chez « le mousse », un personnage bien connu des chantiers, qui prépare les casse-croûtes. L'avenir de certains de ces jeunes est un des soucis pour M. Hardouin. A l'automne, lorsque le gros œuvre sera achevé, trouveront-ils autant d'intérêt à la construction de quelques centaines de HLM qu'à l'édification du grand stade ?

Les sept autres opérations d'aménagement liées à l'édification du Stade de France, comme la couverture de l'A1, la construction de deux gares SNCF ou le siège de la direction production-transport d'EDF, ont suivi l'exemple du consortium. Près de 500 chômeurs, dont 200 sans formation, y occupent actuellement un emploi.

*Françoise Chirot*

PROCHAIN ARTICLE
Aulon

**IMMIGRATION** La plus grande confusion régnait, samedi matin 24 août, sur le sort exact réservé aux sans-papiers évacués par la force, la veille, de l'église Saint-Bernard. Plusieurs familles ont été libérées, dans la nuit de vendredi à samedi, du centre de rétention de Vincennes. Un avion militaire réquisitionné devait s'envoler, samedi, vers le Mali, les autorités refusant de préciser combien de personnes seraient reconduites à la frontière. ● APRÈS L'INTERVENTION des forces de l'ordre, vendredi matin, l'ensemble des forces de gauche et des syndicats ont dénoncé la décision du gouvernement. Plus de dix mille personnes ont manifesté dans la soirée. ● LA MAJORITÉ est divisée sur les conséquences à tirer des dysfonctionnements apparus dans l'application de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers en France.



# Le gouvernement prépare des expulsions d'Africains de Saint-Bernard

## Selon le ministre de l'intérieur, 30 à 40 % de ceux qui occupaient l'église pourraient être régularisés. Alors que les avocats tentent d'accéder aux différents dossiers, les protestations se sont multipliées toute la journée de vendredi contre l'intervention des forces de l'ordre

**L'ÉGLISE SAINT-BERNARD** est désormais déserte. Les chaises, les bancs et les restes de la porte défoncée à coups de hache par les force de l'ordre ont été entassés à l'extérieur de l'église. Un anonyme est venu déposer une rose devant les grilles. Dans un communiqué, les curés de Saint-Bernard se déclarent dans *« l'incapacité de célébrer les messes en raison de l'état de l'église résultant de l'expulsion des sans-papiers »*.

Ce vendredi 23 août, l'évacuation exécutée, le gouvernement n'en a pas terminé avec les trois cents Africains sans papiers. Allongés sur leurs civières, les dix grévistes de la faim ont été transportés dans des hôpitaux militaires immédiatement après l'évacuation. Séparés de tous ceux qui les avaient accompagné au cours de ces derniers mois, ils sont conduits à l'hôpital Percy, à Clamart, et Bégin, à Saint-Mandé. Deux d'entre eux refusent de se soumettre à un bilan de santé. Choqués par l'évacuation forcée de Saint-Bernard, épuisés par leur cinquante jours de jeûne, ils quittent l'hôpital pied nus et s'aventurent, hagards, au hasard des rues. Ils sont immédiatement interpellés et conduits au centre de rétention administrative de Vincennes, où ils sont placés en garde à vue.

C'est dans ce centre qu'ont été regroupés les Africains « embarqués » dans la matinée à Saint-Bernard. Placés en rétention administrative, les femmes et les enfants ont été séparés des hommes, qui sont, eux, en garde à vue. Arrivée à 10 h 40, l'avocate des sans-papiers Brigitte Plaza, interpelle les policiers qui sont en faction devant la porte. *« Je veux voir mes clients. Ceux qui sont en rétention administrative, vous n'avez pas le droit de m'empêcher de les rencontrer ! Ce n'est pas un centre pénitentiaire ! »* Elle téléphone au substitut du procureur et finit par apprendre que sur les 210 personnes interpellées le matin à l'église Saint-Bernard, 74 sont en garde à vue.

**L'INSISTANCE DES AVOCATS**

A Paris, comme en province, des manifestations spontanées s'organisent. Une trentaine de personnes occupent le service des étrangers de la préfecture de Limoges, une cinquantaine d'autres manifestent devant la sous-préfecture de Mantes-La-Jolie, trois cents défilent à Orléans. Réunis en fin de matinée à la Bourse du travail, les syndicats annoncent une manifestation le soir même, place de la République, à Paris. Le sociologue Alain Touraine, qui estime que le coup de force du gouvernement est *« moralement et politiquement inacceptable »*, annonce sa démission du Haut conseil à l'intégration.

A midi, debout derrière un pupitre installé au ministère de l'intérieur, Jean-Louis Debré affirme que 30 à 40 % des sans-papiers recevront un titre de séjour *« en raison de la gravité de leur situation personnelle »*. Les autres, ajoute-t-il, devront *« tôt ou tard »* quitter le pays. Symboliquement, le gouvernement tente d'effacer toute trace du mouvement : la halle de la rue Pajol à Paris, où se trouvent les affaires personnelles des sans-papiers de Saint-Bernard, est murée dans l'après-midi. Sous la protection de plusieurs agents de la surveillance générale de la SNCF, une douzaine d'ouvriers bloquent les accès à l'aide de parpaings et de ciment et démontent les installations sanitaires qui avaient été installées pour les Africains.

Il est 17 h 30. Malgré leur insistance, les avocats n'ont toujours pas réussi à voir les Africains qui sont retenus au centre de Vincennes. Exaspéré, Me Abel Longa fait mine de franchir la double rangée de barrières qui sépare le parking de l'hippodrome de l'Ecole nationale de police de Paris dans lequel est situé le centre de rétention. Des policiers le retiennent. Il faudra de nombreux allers et retours des agents de sécurité à la recherche d'instructions pour qu'enfin, à plus de 19 heures, Mes Longa et Plaza soient admis à l'intérieur du centre. Vers 20 h 30, deux autres avocats seront à leur tour admis à l'intérieur, non sans rencontrer les mêmes difficultés, puis encore deux autres.

Sur l'immense parking, un Malien patiente en silence depuis le début de l'après-midi. En sortant du centre, Me Longa vient le rassurer. *« Votre femme et vos enfants ont été libérés, vous pouvez partir. »* Il est en situation régulière mais son épouse « sans papiers » et ses enfants s'étaient réfugiés dans l'église Saint-Bernard il y a une semaine. Parti travailler très tôt, vendredi matin, il a appris l'évacuation à la radio et il s'est rendu à Vincennes à la fin de son service.

Malgré les assurances de l'avocat, il a du mal à y croire et reste un peu. Les avocats ont rencontré Ababacar Diop, le porte-parole des sans-papiers : bien qu'il soit le père d'une petite fille de deux ans, il est sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Il faut déposer un recours avant 13 heures samedi.

Le soir, Emmanuelle Béart retient ses larmes sur le plateau de France 2. *« Ce que j'ai vu, je ne l'oublierai jamais, et ce n'est pas important. Mais les enfants, eux, ne l'oublieront jamais, et ça, c'est grave. »* Quelques minutes plus tard, Eric Raoult, en direct de son bureau du ministère de l'intégration, glisse qu'Emmanuelle Béart est *« une actrice »* avant de rappeler que Jacques Chirac avait annoncé dès le 14 juillet un *« geste fort »* : *« Il est intervenu »*, constate-t-il.

***Anne Chemin et Aude Dassonville***

# L'évacuation, « une opération réussie à 99 % », selon la police

**L'HEURE DE L'ÉVACUATION,** vendredi 23 août, de l'église Saint-Bernard – 7 h 30 – a été décidée sur la base d'une étude policière consacrée au taux de présence des sympathisants venus soutenir les sans-papiers les jours précédents. A l'heure légalement autorisée (6 heures), l'affluence était trop forte. Pour les forces de l'ordre, l'idéal aurait été d'agir vers 10 heures, mais cet horaire aurait entraîné des difficultés dans le suivi administratif des dossiers des étrangers interpellés. Pour autant, il n'y eut pas d'effet de surprise : des rumeurs insistantes d'intervention circulaient depuis la veille au soir.

A la préfecture de police de Paris, une réunion préparatoire organisée jeudi a retenu trois phases. *Primo* : neutraliser l'action des sympathisants massés à l'extérieur. Ce fut le moment le plus délicat, les gendarmes mobiles devant passer au milieu des manifestants qui s'étaient massés tranquillement devant l'entrée latérale de l'église, rue Saint-Bruno. *Secundo* : assurer le contrôle de toutes les entrées du lieu de culte. *Tertio* : effectuer un tri des personnes présentes dans l'édifice religieux afin de distinguer les différents groupes – sympathisants français, étrangers en fonction de leur situation administrative.

*« Une opération réussie à 99 % »*, commente un haut responsable policier. Mais il admet que les coups distribués lors du passage des gendarmes par la rue Saint-Bruno ainsi que la destruction d'une porte d'église à la hache sous l'oeil des caméras ont contrarié cette « perfection ». Des matraques se sont abattues sur les têtes des manifestants. Une poignée de protestataires ont ainsi eu le visage en sang. Pour le reste, la très grande majorité des sympathisants des sans-papiers ont refusé l'affrontement physique.

A l'intérieur de l'église, la manière forte a été utilisée pour déloger les personnes venues passer la nuit avec les sans-papiers et bon nombre de célibataires africains de sexe masculin, qui ont refusé de quitter les lieux. Ceux-là ont été interpellés de manière souvent musclée, menottés et transportés à l'horizontale. L'évacuation des couples et de leurs enfants s'est faite sans violence. Plusieurs témoins ont néanmoins signalé l'usage de gaz lacrymogènes à l'intérieur de l'église – leur usage est interdit dans un lieu clos –, ce que la préfecture de police dément. Aucune blessure physique n'a accompagné l'opération, mais le choc psychologique imposé aux familles ne peut être nié.

*« L'évacuation de l'église a été, sur un plan technique, correctement effectuée »*, commente un dirigeant de la FASP, syndicat policier proche de la gauche, présent sur les lieux. Il faut dire que les autorités avaient mobilisé des effectifs considérables – plus d'un millier de policiers et gendarmes – afin que la supériorité numérique réduise au minimum les risques de « bavure ». Une section de gardiens de la paix féminins, ainsi que les policiers d'une brigade des mineurs, se sont occupés des femmes et des enfants. La presse a pu « couvrir » normalement cette opération politiquement sensible, ce qui constitue une garantie pour les victimes de violences éventuelles. Cela permet aussi aux autorités d'afficher, à usage national et international, leur fermeté face à l'immigration clandestine.

***Erich Inciyan***

# *La Goutte-d'Or est passée en vingt-quatre heures de l'espoir à la consternation*

**JEUDI SOIR,** c'était presque la joie. Des contorsions du gouvernement, le quartier de la Goutte-d'Or n'avait retenu qu'un mot : négociation. *« Ça va s'arranger »*, répétait-on. Vendredi matin, le choc fut rude. Le quartier, privé de métro, assiégé par un millier de gendarmes, se réveillait comme dans un cauchemar. « Réguliers » ou non, les immigrés se terraient, les boutiques hésitaient à lever rideau, les rumeurs – *« Il y a deux morts »*, *« ils ont gazé les enfants »* – couraient et entretenaient la colère. *« Trop c'est trop, c'est du racisme tout simplement ! »*, s'emportait une Guyanaise. *« Ils sont nuls. Ils ont pris une responsabilité énorme »*, ajoutait un fonctionnaire. Une jeune femme pleurait.

*Quelques heures plus tard le calme est revenu.* La Goutte-d'Or, en état de choc, à demi-vide, a repris machinalement son train-train de capharnaüm exotique. L'indignation a fait long feu. Restent la consternation, l'abattement, la peur, avec, en contrepoint discret, le soulagement d'immigrés plus anciens, pas mécontents d'être débarrassés de *« tous ces gens du seizième qui venaient autour de l'église mais ne connaissaient rien des problèmes »*.

A l'heure de la prière, la mosquée de la rue Polonceau a fait le plein. *« On a été vraiment surpris, choqués,* explique un jeune homme en tenue traditionnelle. *J'espère que les Français vont réagir. »* *« Nous, on ne peut rien faire,* soupire un patron de bar, *Mais ce n'est pas juste. Certains avaient des cartes de résidence qu'on leur a retiré. Tout le monde est menacé. »* Une cliente s'inquiète : *« Moi, ça va, je suis née ici, mais je flippe pour mon mari, il n'a qu'une carte de résident... »* Dans la librairie qui sert de point de ralliement aux Maliens du quartier, les palabres ont fait place à l'accablement. *« On est contents ! Le monde entier va voir comment on traite les Noirs ici ! »*

**DEDANS, DEHORS, LE « NETTOYAGE »**

Plus on s'approche de la paroisse Saint-Bernard, plus l'amertume grandit. L'édifice n'a plus de portes. Un cordon de gendarmes en interdit l'entrée. La mine sombre, Mgr Gaillot erre devant l'église dévastée. *« Je n'étais pas encore venue, mais là ils ont été fort ! »*, lâche une Marocaine. Partout, un seul refrain : *« C'est dégueulasse ! »* A 17 h 30, tout le monde part pour la manifestation. Les gendarmes n'attendaient que ça. En un clin d'œil, ils achèvent de nettoyer la place.

A la nuit tombée, il ne reste plus qu'une troupe de gamins du quartier qui narguent la police. *« On les aime pas, les flics. Hein ! qu'on ne vous aime pas ! »* Les tentes installées autour de l'église ont été démontées, les affiches et les drapeaux arrachés, le trottoir lavé, les portes obstruées par des panneaux d'aggloméré. Une noria de camions-poubelles, protégée par un cordon de police, vide complètement la nef. Matelas, vêtements, objets brisés, etc., tout y passe. La presse est fermement priée de rebrousser chemin. L'ordre règne, pesant.

***Véronique Maurus***

# Plus de dix mille personnes place de la République

*« VENDREDI 23 AOÛT : jour de honte ! »* Place de la République, ils sont plusieurs milliers à attendre le départ du cortège. A confier leur dépit, leur colère. A s'impatienter. Il faut démarrer, bouger, évacuer ce sentiment d'impuissance. C'est une marche qu'il s'agit de lancer, sur la place de la Nation au moins. Ou plutôt sur Vincennes, jusqu'au centre de rétention où se trouvent, depuis le matin, les Africains qui dormaient dans l'église Saint-Bernard.

Les témoins, dans les rangs, expliquent inlassablement l'évacuation de la matinée. D'autres ont saisi la nouvelle au réveil, sur le chemin du travail. Un vieux militant du MRAP réconforte une jeune fille en larmes, à bout de nerfs, s'enquérant du sort des sans-papiers. *« On ne peut même pas les voir, on ne sait pas ce qu'ils sont devenus »*, pleure-t-elle.

Le visage noirci au charbon, emballée dans un boubou, une manifestante glisse dans les rangs. Elle arrache à peine un sourire. Mercredi, 8 000 personnes avaient défilé dans une ambiance bon enfant. Ce vendredi après-midi, ils sont un peu plus nombreux – 13 500 selon les organisateurs –, plus jeunes aussi. *« Libérez les sans-papiers ! »*, scandent les manifestants, en frappant dans leurs mains. Et d'enchaîner : *« Nous sommes tous des enfants d'immigrés ! »*

La *« rafle »*, comme disent les tracts de la CNT pour parler de l'intervention policière du matin, rappelle trop de choses. Un homme arbore une grande étoile jaune sur sa poitrine : *« Etranger sans papiers. »* Sur un petit panneau autour du cou, un autre clame : *« Le nouveau Vel' d'Hiv' est arrivé, 1996, version Debré. »* Ailleurs, on lit : *« Vous avez aimé Vichy, vous adorerez la Chiraquie »*, ou encore : *« Hier, Papon, Bousquet, Touvier. »*

Le défilé s'ébroue difficilement, bientôt stoppé dans sa course par la télévision, qui fait témoigner les personnalités. Alain Krivine, porte-parole de la LCR, Léon Schwartzenberg, Albert Jacquard, Théodore Monod, Jack Ralite, Marina Vlady sont fidèles. Bousculades, piétinements, mini-échauffourée. Emmanuelle Béart, à leurs côtés, doit quitter les rangs, victime d'un léger malaise. Robert Hue, qui sait y faire, arrive par-devant, longuement applaudi.

**« TOUS À VINCENNES ! »**

*« On n'est pas à la Fête de l'Huma, foutez le feu, bordel ! »* Un jeune manifestant interpelle les rangs CGT. La centrale ouvrière, comme l'avant-veille, a fourni le gros des bataillons. La FSU, SUD, la CFDT défilent entre les associations antiracistes et de soutien aux immigrés (Ras l'Front, Cimade, MRAP, SOS-Racisme, Ligue des droits de l'homme...), que côtoient Agir ensemble contre le chômage et Emmaüs France. *« Africains, la France vous préfère morts ! »*, sifflent les militants d'Act-Up. Les *« anars »* sont venus en force. *« Police partout, justice nulle part »*, entend-on.

Voilà l'église Saint-Ambroise. Des hommes et des femmes, allongés, brûlent leurs cartes d'identité. Au coin de la mairie du XIe, Martine Aubry est tout juste arrivée. François Hollande, accompagné de Ségolène Royal, représente le PS. *« Abrogation »*, crient les manifestants, perfidement, autour des responsables socialistes. *« Et les charters de Cresson ? »*

*« Tous à Vincennes ! »* En principe, la manifestation est finie, on arrive à la Nation. Mais une vague jeune et résolue s'élance vers le bois. Le nuit est tombée. Trois mille personnes défilent sous les étoiles pour gagner, au jugé, le centre de rétention. Près du champ de courses, les affrontements avec les forces de l'ordre dureront près de deux heures avant que les salves de lacrymogènes n'y mettent fin.

***Ariane Chemin et Caroline Monnot***

# Une fermeté présidentielle assumée par le premier ministre

**MERCREDI** après-midi, Ababacar Diop était officiellement reçu par un ministre de la République, celui de l'intérieur. Samedi matin, le même ministre, au nom du gouvernement, semble décidé à faire reconduire à la frontière le porte-parole des Africains de Saint-Bernard ! D'un jour à l'autre, Alain Juppé a inconstablement durci son attitude. Lorsqu'il met fin à ses vacances, mardi 20 août, le premier ministre a compris qu'à force d'avoir laissé pourrir ce dossier des sans-papiers, de ne laisser en parler que le seul Jean-Louis Debré, répétant à satiété que la loi interdisait toutes concessions, le pouvoir prenait le risque d'une grave explosion. Il fallait éteindre la mèche. Mais comment ?



ANALYSE

Le chef du gouvernement a paru un temps balancer entre deux attitudes : la fermeté et la conciliation. Pour la première, il demande l'avis du Conseil d'Etat en sachant parfaitement qu'il ne peut en attendre qu'une expertise purement juridique ; il laisse son conseiller, Patrick Stefanini organiser, en tant que secrétaire général adjoint du RPR, une vague d'iniatives de députés chiraquiens exigeant une extrême rigueur. Pour la seconde, il ordonne à son ministre de l'intérieur d'accorder une audience à une délégation des Africains exigeant une régularisation de leur situation ; il accepte que Xavier Emmanuelli, son secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, négocie discrètement avec les occupants de Saint-Bernard. En fait, Alain Juppé tâte le terrain, mesure la sensibilité de l'opinion, s'efforce d'obtenir un soutien sans faille de sa majorité. Pendant qu'il donne l'impression de reculer, il fait préparer une éventuelle opération de force.

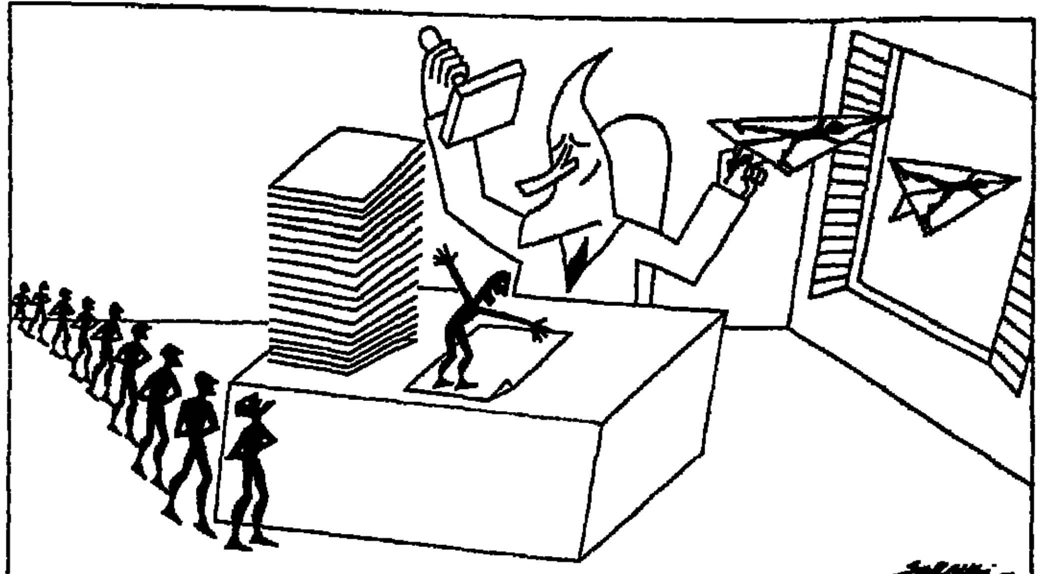
Pourquoi, jeudi, se résout-il à celle-ci, alors que l'avis du Conseil d'Etat lui ouvrait la possibilité légale d'une grande souplesse dans l'attribution de titres de séjour ? Plusieurs éléments ont fait pencher la balance. D'abord, la consigne d'extrême fermeté donnée par Jacques Chirac lui-même. Depuis Brégançon, le président de la République est, bien entendu, en liaison constante avec son premier ministre. Il reste fidèle à la ligne qu'il avait définie dès le 14 juillet : il est hors de question de donner un signe pouvant laisser croire qu'en France des « clandestins » peuvent espérer être un jour régularisés. Ensuite, les réactions de la majorité, où les quelques partisans de l'ouverture, comme Gilles de Robien, sont vite et sèchement rappelés à l'ordre par leurs propres amis, et où ceux qui contestent l'action de M. Debré n'osent pas exprimer publiquement leurs critiques. Enfin, et paradoxalement, les cris d'alarme lancés par M. Emmanuelli. Cet ancien médecin de la prison de Fresnes explique à M. Juppé les conséquences d'une grève de la faim qui se prolonge au-delà de cinquante jours. Le premier ministre sait que, s'il y a un mort à Saint-Bernard, son gouvernement en sera rendu responsable.

Le pouvoir prend donc prétexte de l'apparente intransigeance des sans-papiers pour recourir à la force. La mission de conciliation du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, qui se prolonge jusqu'aux ultimes heures précédant l'assaut par les forces de l'ordre, n'est dès lors qu'un leurre, que M. Emmanuelli en soit conscient ou non. Le choix de la fermeté étant fait, la répression doit aller à son terme. Il faut qu'un charter décolle le plus vite possible pour reconduire en Afrique le plus grand nombre de sans-papiers. D'où la mobilisation, pour la première fois dans ce genre d'opération, de l'armée. D'où aussi les entorses au droit.

Une fois encore, Alain Juppé aura donné l'image d'un homme ne sachant pas dialoguer, refusant, par principe, l'idée même d'un recul, ne croyant qu'en la fermeté. Qu'il s'agisse de problèmes de société ou de la politique économique, cela fait maintenant quinze mois que le premier ministre porte seul devant l'opinion la responsabilité d'une rigueur pourtant décidée par Jacques Chirac.

***Olivier Biffaud et Thierry Bréhier***

هكذا من الأصل



# Une extrême confusion règne sur la situation juridique des sans-papiers

**UNE EXTRÊME CONFUSION** règnait, samedi 24 août, sur la situation des sans-papiers de Saint-Bernard, placés en garde à vue et en rétention administrative vendredi 23 août. Samedi matin, on apprenait que 50 hommes étaient encore en rétention administrative au centre de Vincennes. Ils devaient passer dans la journée devant le jugé délégué du tribunal de grande instance de Paris, selon la procédure dite du « 35 *bis* », afin de prolonger ou non leur rétention. On ignorait cependant le nombre de sans-papiers qui sont sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière éxécutoire ou non.

Les 300 Africains de l'église Saint-Bernard n'ont pas tous été interpellés lors de l'opération d'évacuation de l'église par les forces de l'ordre, vendredi 23 août au matin. Alertés de l'imminence de l'opération, 50 hommes auraient échappé à l'intervention et seraient repartis dans la clandestinité. Au total, plus de 200 personnes ont été regroupées au centre de rétention de Vincennes (Val-de-Marne) : selon la préfecture de police de Paris, 89 hommes ont été placé en garde à vue pour infraction sur la législation au séjour, 53 femmes et 64 enfants ont été placés en rétention administrative. La Cimade estime que cette mesure est une absurdité puisque les mères, en tant que « régularisables » ne sont pas appelées à être éloignées du territoire. A la suite des incidents, 64 manifestants ont en outre été interpellés : 4 étaient en garde à vue dans l'après-midi de vendredi, l'un pour outrage à agents, les autres pour violences envers les forces de l'ordre.

Les grévistes de la faim ont également été placés en garde à vue immédiatement après l'évacuation de l'église Saint Bernard. Samedi matin, cinq d'entre eux se trouvaient à l'hôpital militaire du Percy de Clamart (Hauts-de-Seine) et trois autres à l'hôpital militaire Begin de Saint-Mandé (Val-de-Marne). Les deux derniers grévistes, qui ont refusé de se soumettre à un bilan de santé, ont été placés dans un local jouxtant le centre de rétention de Vincennes. L'un d'entre eux aurait finalement été hospitalisé à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, ce que l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris démentait samedi matin. D'après le ministère de l'intérieur, il n'est pas prévu de régulariser les grévistes. Il devrait être vérifié que leur état de santé est compatible avec une mesure d'éloignement du territoire.

Selon le ministère de l'intérieur, les dossiers devaient être analysés dans l'après-midi de vendredi, les arrêtés de reconduite à la frontière devant être notifiés ou renotifiés aux personnes non régularisables. Pour autant, les recours pour annulation pouvant être déposé dans un délai de vingt-quatre heures devant le tribunal administratif, qui sont suspensifs, n'ont pas pu forcément être fait : *en toute illégalité*, les autorités ont en effet interdit aux avocats et aux permanents de la Cimade – ces derniers étant les seuls autorisés au terme de la loi à apporter une aide juridique aux irréguliers – de les rencontrer.

**RELÂCHÉS DANS LA NATURE**

A partir de 16 h 30, une partie des hommes qui étaient en garde à vue ont été placés en rétention administrative. Certains sans-papiers ont cependant pu déposer un recours pour annulation devant le tribunal administratif de Paris qui devrait rendre son jugement dans un délai de quarante-huit heures. D'autres, dont le délai de recours est épuisé, pourraient être expulsés dans la journée du samedi 24 août, la mesure étant dorénavant éxécutoire. Par mesure conservatoire, une poignée d'avocats, dont M[e] Gérard Tcholokian, ont cependant tenté de contrer cette expulsion en déposant un recours en suspension d'exécution devant le tribunal administratif de Paris. On ignorait samedi matin si ce recours avait été accepté par le président du tribunal administratif.

Dans la soirée de vendredi, les femmes et les enfants, à l'exception de la femme d'Ababakar Diop et de l'une des porte-parole, Madjiguene Cissé, ont été relâchées porte de la Chapelle, dans le 18[e] arrondissement de Paris. Plus surprenant, certains célibataires déboutés du droit d'asile, non régularisables, ont été également relachés dans en fin de journéee, malgré la fermeté affichée à leur égard par le ministère de l'intérieur. On leur aurait confié des tickets de métro avant de les lâcher en plein bois de Vincennes. La consigne implicite de l'administration serait : retournez dans la clandestinité. Certains de ces célibataires auraient même participé à la manifestation de protestation de vendredi soir, en compagnie de sans-papiers ayant échappé à l'interpellation du matin.

Certaines femmes et leurs enfants sont actuellement hébergées par Emmaüs-France, alors que les hommes sont pris en charge par des associations et des particuliers. Le CDSL, Droits Devant !, la Cimade, Emmaüs-France, le Gisti et le MRAP déclaraient samedi 24 août au matin *« assurer la responsabilité de l'hébergement des sans-papiers relâchés et non régularisables jusqu'à ce que leur droit au séjour soit reconnu »*.

*Cécile Prieur*

**COMMENTAIRE**

## *LE DROIT ENTRE PARENTHÈSES*

Plus de vingt-quatre heures après l'évacuation par la force des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, le gouvernement était incapable, samedi 24 août dans la matinée, de communiquer des informations précises sur le devenir des Africains, sur leur situation administrative et sur le cadre juridique des procédures engagées à leur encontre. *« L'application de la loi républicaine, c'est le meilleur garant de la cohésion nationale »*, affirmait M. Juppé jeudi. Force est de constater que la loi républicaine a comme été mise entre parenthèses tout au long de la journée de vendredi, et les Africains, placés au secret.

Par une convention passée avec l'Etat, la Cimade, organisation protestante d'entraide, a normalement accès aux centres de rétention. Or ses représentants n'ont pu pénétrer, hier, dans le centre de Vincennes. Les avocats n'y ont pas plus été autorisés. L'église Saint-Bernard, lieu « sacré », est fermée, l'entrepôt SNCF de la rue Pajol muré. Deux grévistes de la faim ont été emmenés dans une voiture de police banalisée alors qu'ils sortaient de l'hôpital militaire, tandis que deux Africains, célibataires et déboutés du droit d'asile, étaient à l'inverse sortis du centre de rétention pour être relâchés en pleine forêt...

Le secret n'est certainement pas le meilleur garant de l'application de la loi. Les pouvoirs publics connaissent depuis des mois la situation des sans-papiers, puisque 277 dossiers avaient été examinés en juin par les services préfectoraux. Ils ne peuvent arguer de délais nécessaires à la constitution de dossiers pour justifier cet épais et inquiétant silence.

*François Bonnet*

# La droite est divisée sur le sort à réserver aux « lois Pasqua »

## Partisans de l'humanisation et défenseurs du durcissement s'opposent

**L'AFFAIRE** des sans-papiers a relancé le débat, au sein des députés de la majorité, sur l'opportunité de modifier les « lois Pasqua » de 1993 sur les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France. *« Le problème n'est pas de revoir »* ces lois, affirme Jean-François Mattéi (UDF-PPDF, Bouches-du-Rhône), en appelant l'exécutif à *« prendre* [ses] *responsabilités dans la manière d'appliquer la loi »*. *« Le plus urgent à faire, c'est de définir une politique d'immigration »* qui s'appuie sur des lois *« claires »* et non sur un *« ensemble de textes qui se chevauchent »*, estime quant à lui Etienne Garnier (Loire-Atlantique) – seul député RPR à avoir émis de fortes réserves après l'évacuation de l'église – en préconisant la constitution d'une commission spéciale en vue d'effectuer une *« nécessaire »* remise à plat.

Ce débat ne date pas d'hier. Michel Péricard, qui souligne aujourd'hui la nécessité d'un projet de loi destiné à *« combler les trous des lois Pasqua »*, était le premier signataire, au nom du groupe RPR, qu'il préside, d'une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'immigration clandestine et le séjour des étrangers en France »*. Sous la houlette de Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire) et Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes), trente députés ont travaillé pendant cinq mois, tandis que le ministère de l'intérieur ébauchait un avant-projet de loi.

Rendues publiques début avril, les conclusions du rapport faisaient la part belle aux thèses les plus radicales : limitation de l'accès aux soins médicaux des étrangers en situation irrégulière ; possibilité d'expulsion de mineurs ; prise systématique d'empreintes digitales lors de la demande d'un visa ; constitution d'un fichier des personnes accueillant des étrangers ; renforcement des pouvoirs des maires lors de la délivrance des certificats d'hébergements ; augmentation du délai de rétention administrative.

**« IMPERFECTIONS »**

Sitôt connues, ces propositions mettaient en lumière d'importantes divergences d'appréciation au sein de la majorité, certains les trouvant trop timorées. Prudent, le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, jugeait qu'il convenait d'appliquer les dispositions des « lois Pasqua » *« avant d'en envisager d'autres »*, sentiment partagé par Gilles de Robien, président du groupe UDF. D'autres députés, enfin, à l'instar de Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise), saluaient des propositions susceptibles de boucher les *« trous béants »* laissés aux clandestins par les lois Pasqua.

C'est toujours le sentiment qui prédomine au sein du RPR. Délégué général du mouvement chargé des fédérations, Pierre Bédier réclame une initiative commune des groupes RPR et UDF pour que, *« avant la fin de l'année »*, il soit remédié aux *« imperfections »* révélées par l'affaire des sans-papiers. Le député des Yvelines et maire de Mantes-la-Jolie souhaite notamment que soit régularisée la situation des parents étrangers d'enfants nés en France par l'attribution d'une carte de résidence de dix ans, renouvelable. Ce souci est partagé par M. Philibert, le président de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine, et par Adrien Zeller, député (Force démocrate) du Bas-Rhin.

Mais, comme l'avait relevé Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, avant que le premier ministre ne renvoie à plus tard une réforme des lois sur l'immigration, *« quand on ouvre la boîte de Pandore, il ne faut pas s'étonner de voir en sortir Pandore »*. Le risque demeure qu'une volonté d'*« humaniser »* la loi aboutisse à des effets inverses.

Plusieurs députés de la commission Philibert-Sauvaigo prônent un renforcement des conditions d'entrée sur le territoire. Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis) estime *« insuffisamment sévères »* les textes sur le droit d'asile. M. Bédier propose la suspension de tout regroupement familial pendant cinq ans, afin de vérifier si cette procédure est ou non une filière importante de l'immigration clandestine. Christian Vanneste (RPR, Nord) plaide pour une augmentation de la durée de la rétention administrative.

Visiblement embarrassé, le ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult, s'est contenté d'indiquer, vendredi sur France 2, que les « lois Pasqua » constituent *« un socle qu'il faut adapter, mais qu'il faut appliquer »*.

*Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux*

# La brutalité de l'assaut à l'église choque les catholiques

**CERTAINS RAPPELLENT** les brutalités qui suivirent les « inventaires » des biens d'Eglise après la *« séparation »* de 1905. Il y a longtemps qu'on n'avait vu de telles scènes de violence à l'intérieur d'une église parisienne. L'assaut de la police a été donné jusqu'en haut de l'autel. Toutes les portes extérieures et même intérieures (sacristie, etc.) ont volé sous la charge. Le symbole est lourd. Un *« espace sacré »*, un *« lieu d'hospitalité »*, a été violé. Il faudra plusieurs jours avant que le culte reprenne son cours.

Le Père Henri Coindé, curé « affectataire » du lieu (le propriétaire étant la Ville de Paris), rappelait samedi au *Monde* qu'il n'avait aucun moyen d'empêcher ce coup de force à partir du moment où le préfet de police avait invoqué, dans son arrêté du 22 août, des motifs de santé et d'ordre public. Ceux-ci n'avaient pas été retenus à Saint-Ambroise en mars, et, là, le curé avait accepté de signer un ordre de réquisition pour entrave à l'exercice du culte.

*Pour les Eglises aussi, le bilan est lourd.* Le travail *« gigantesque »*, souvent à l'écart des médias, accompli par la Cimade, la Pastorale des migrants, le Secours catholique, les services de l'archevêché de Paris a été *« détruit »*. *« Nous avions pourtant pris soin,* ajoute le Père de Mahman, chargé de l'immigration dans le diocèse, *de ne pas nous situer par rapport à la loi, mais seulement d'alerter les autorités sur les situations humainement inadmissibles. Des résultats ont été obtenus et nous étions en droit d'attendre une autre issue. »*

**LE SILENCE DES ÉVÊQUES**

L'échec le plus durement ressenti est celui de la médiation, au sein de laquelle plusieurs personnalités religieuses (comme le Père André Costes) avaient beaucoup investi. Celles-ci ont mal supporté d'avoir été *« récusées »*, surtout par un pouvoir qui se flatte d'avoir des amitiés dans l'Eglise. *« C'était pourtant une situation typique où, entre les rigueurs de la loi et la détresse de la population, il faut des intermédiaires »*, dit le Père Berjonnaux, secrétaire à la Pastorale des migrants.

Troisième échec, celui d'un dialogue qui était en train de se nouer entre des hommes d'Eglise et une population africaine, majoritairement islamique, qui ignorait tout de la communauté chrétienne. Si des témoignages de sympathie arrivaient vendredi encore de paroisses rurales et de chrétiens traditionnels, il reste que l'attitude de l'Eglise a été loin d'être unanime. En témoigne la discrétion des évêques pendant cet été. Même après l'expulsion, le secrétariat général de l'épiscopat a décidé de ne rien publier.

*Henri Tincq*

# M. Jospin : « Le gouvernement ne réussit rien de ce qu'il fait »

● **PATRICK STEFANINI (RPR)** : *« Le gouvernement vient d'administrer effectivement la démonstration que l'immigration clandestine n'a pas sa chance dans notre pays. Cette démonstration était nécessaire. (...) Le PS a succombé dans cette affaire à une forme de dérive gauchiste, je le regrette d'ailleurs. (...)* [Alain Juppé] *a déminé cette crise avec beaucoup d'habileté (...) réalisant un équilibre presque parfait entre deux principes qu'il avait lui-même énoncé : la fermeté et l'humanité. (...) Je crois donc qu'il a marqué des points. »*

● **ALAIN GRIOTTERAY (UDF)** : *« On pouvait craindre que le chœur des pleureuses et des provocateurs ne soit entendu. (...) La décision du gouvernement met un point final aux appels à la faiblesse coupable à l'égard des malheureux auxquels on fait croire que tout est permis en France, sauf l'application de la loi. »*

● **GÉNÉRATION ÉCOLOGIE** : « [GE] *comprend la décision prise par le gouvernement pour trouver une issue à l'affaire des sans-papiers. Le Conseil d'Etat a clairement confirmé la ligne de rigueur et d'humanité du premier ministre, Alain Juppé. (...) Le courage et les bons sentiments dans cette affaire ne consistent pas à exploiter la souffrance d'hommes et de femmes dans une situation de détresse extrême, mais à rechercher le dialogue et une juste application des lois. »*

● **LIONEL JOSPIN (PS)** : « [Un] *gouvernement qui dit non en permanence est un gouvernement faible. (...) Finalement, le gouvernement ne réussit rien de ce qu'il fait. La situation économique et sociale est détestable. La situation en Corse n'a jamais été aussi grave, et on a vu comment sont traités les problèmes humains* [à Saint-Bernard]. *Je souhaite que, comme l'a souhaité le Conseil d'Etat* [certains des cas des sans-papiers soient examinés]. *Je pense en outre que nous aurons à sortir de l'obscurité et des situations de non-droit ou de droit fragile que créent les lois Pasqua, et nous aurons à contribuer à un débat devant l'ensemble de l'opinion (...) en centrant notre action contre le travail clandestin. »*

● **JEAN-MARIE LE GUEN (PS)** : *« Une fois de plus, M. Juppé confond fermeté et intransigeance. Une fois de plus M. Chirac ne pipe mot. (...) Ces deux-là n'ont plus qu'à s'enfermer au fort de Brégançon pour travailler aux futures situations inextricables qu'ils ne manqueront pas de créer. »*

● **SÉGOLÈNE ROYAL (PS)** : *« Le spectacle de violence* [de l'intervention des forces de l'ordre est] *accablant pour Alain Juppé. C'est le signe de son impuissance à gérer correctement les affaires de la France. (...) Les CRS seraient plus utiles pour rétablir l'ordre républicain en Corse, où les poseurs de bombes français et cagoulés semblent pouvoir agir en toute impunité. »*

● **RADICAL** : *« La violence avec laquelle le gouvernement vient de faire évacuer l'église Saint-Bernard marque bien sa conception particulière de droits de l'homme et son incapacité au dialogue. Un tel usage de la force n'est ni conforme à notre tradition ni digne de notre démocratie. »*

● **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (MDC)** : « [L'évacuation de l'église Saint-Bernard est] *la mauvaise méthode* [qui] *ne sert pas l'image de la France à l'extérieur. (...) Les raisons essentiellement électoralistes de ce choix n'échappent à personne. Les problèmes de l'immigration ne doivent pas devenir l'enjeu de surenchères électoralistes qui ne peuvent servir que le Front national. »*

● **GUY HASCOUËT (Verts)** : *« La situation honteuse à laquelle nous sommes parvenus provient d'une loi inique qui délibérément plonge des gens, sans raison, dans des situations de non-droit. C'est cette loi qu'il faut revoir. »*

● **NICOLE NOTAT (CFDT)** : *« Le recours à la violence est, toujours, et condamnable, et un échec. C'est doublement condamnable, car le gouvernement avait fait une demi-ouverture et, avant même d'avoir donné quelques signes sensibles tangibles de sa sincérité sur l'ouverture et la régularisation de nouveaux cas, il a procédé à l'évacuation. C'est choquant. Il faut que le gouvernement aille au bout de ses engagements. »*

● **CFTC** : « [La CFTC exprime son] *profond malaise, dans la mesure où le gouvernement venait d'annoncer qu'il appliquerait la loi avec humanité et* [où] *l'irruption des forces de l'ordre va à contresens. »*

● **FSU (Fédération syndicale unitaire)** : *« La FSU est scandalisée par le choix de force que vient de faire le gouvernement au lieu des négociations sur tous les problèmes des sans-papiers. Le gouvernement fait aussi le choix de bafouer les libertés. »*

● **SOS-RACISME** : « [SOS-Racisme appelle] *l'ensemble des associations et organisations à préparer une manifestation nationale pour l'abrogation des lois Pasqua et à soutenir les grèves de la faim qui reprendront dans les jours à venir. »*

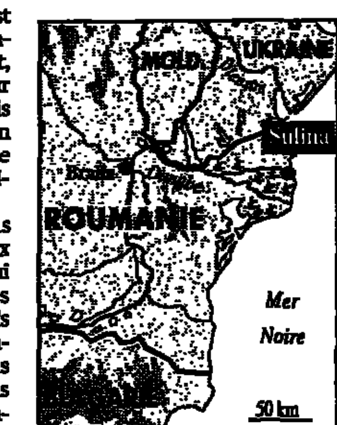
● **CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France)** : *« Après l'évacuation (...) de l'église Saint-Bernard, le CRIF ne peut taire son émotion devant le drame humain de ceux que l'on appelle les sans-papiers. Les lois sur l'immigration clandestine doivent s'appliquer mais celles dites Pasqua ont montré leur inadéquation et ont créé des situations inextricables. »*

● **LICRA** : « [La Licra tient à] *exprimer sa révolte et son indignation suite aux conditions d'une intervention qui (...) s'est déroulée au mépris de toutes considérations humanitaires. »*

■ **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME** : *« Cette opération de force est un terrible aveu de faiblesse. Face à un mouvement qui demande depuis cinq mois l'ouverture d'un dialogue, le gouvernement a été incapable de trouver une autre réponse que d'enfoncer les portes d'une église. »*

# Le port de l'angoisse

LE PIÉTON DES BALKANS




Un périple au cœur de l'Europe

Fin

*Sulina (Roumanie)... juin 1995*

NOUS *n'en pouvions plus* des discussions avec nos amis de Bucarest. Il arrivait toujours un moment de la soirée où, à les écouter, tout était de notre faute : pendant qu'ils agonisaient *sous le totalitarisme*, nous, pour avoir été lecteurs de Sartre, voire sympathisants de Che Guevara, nous nous étions faits les complices de leur oppression. (Et comment leur expliquer que leur propos résonnait en moi comme un étrange écho de ceux du communiste français qui, dans les années cinquante, traitait Sartre de *« hyène dactylographe » ?)* L'heure avançant, de complices nous devenions responsables. Un intellectuel roumain voit souvent les choses ainsi : tous les maux dont il a souffert (ou, plutôt, dont a souffert son peuple) ont trois auteurs, et trois seuls : la Russie, qui a importé le communisme et volé la Bessarabie, la gauche occidentale séduite par l'idéologie totalitaire, et le couple Ceauscescu.

La destruction-reconstruction haussmannienne de Bucarest dans ce style à la Boffil mal fichu ? Que des dizaines, des centaines d'architectes et d'urbanistes y aient participé ne tient, disent-ils aujourd'hui, qu'à la terreur qu'exerçait le dictateur mégalomane. Eux, non, jamais, au grand jamais, n'ont émis une idée, tracé une esquisse, dessiné un motif, approuvé un schéma directeur, accepté des moyens pharaoniques qui ne leur aient été imposés par le monstre sous peine de mort civique, sinon physique...

A force de réécrire l'Histoire, celle-ci se perd dans d'étranges méandres. Que la ville ait été jadis, entre les deux guerres, un « petit Paris », avec ses banques – aujourd'hui pratiquement les seuls monuments illuminés de la ville –, ses promenades, ses avenues élyséennes, ses quartiers d'hôtels particuliers et ses pâtisseries célèbres (à la crème dans les salons de thé, en stuc sur les façades), sa bourgeoisie la plus riche d'Europe grâce au pétrole et à l'exploitation des paysans sur les latifundia, doit-il faire oublier que la démocratie roumaine a surtout été une succession de dictatures sanglantes – dont le régime stalinien, en s'installant, n'eut qu'à récupérer les cadres ?

Passons. Nous voguons présentement sur le Danube. Hier, à Braila, nous avons longuement cherché la maison de Panaït Istrati. Braila fut ce port cosmopolite sur la bras principal du Danube, à l'intérieur des terres, où tant de gens aux parlers différents vivaient au début du siècle, où les idées révolutionnaires trouvaient un terrain fertile et rayonnaient très loin. Sur les pentes du fleuve s'étageaient alors en mosaïque les quartiers grec, juif, arménien, tandis que, sur le plateau, la grande artère était bordée de vrais petits palais. *« Au gué de Braila / Près du Danube large / En bas du port on charge / Des fils d'or et de soie / Et du riche métal... »*, disait la ballade de Kyra Kyralina qui inspira Panaït Istrati, fils d'une blanchisseuse roumaine et d'un contrebandier grec de la Dobroudja. Aujourd'hui, c'est le même schéma que tout au long de notre itinéraire : un hôtel international écrase la place principale, créant autour de lui, sinon le vide, du moins l'anonymat et la désuétude. La ville, celle où l'on vit, ce sont les cités dortoirs de la périphérie.

A Bucarest, la foule est marquée par la fatigue des pénuries et des désillusions qu'elle n'en finit pas de traverser ; le « socialisme réellement existant » et officiellement disparu semble s'être incrusté définitivement dans une poussière épaisse, quasiment fossile, malgré les nouvelles couleurs du libéralisme où triomphe le rouge clinquant du Coca-Cola. Ici, en revanche, cette plongée dans la province est comme un bain de douceur mélancolique.

A Braila, tous les habitants semblaient avoir leur idée exacte du lieu où se trouvait la maison de Panaït Istrati et voulaient nous renseigner avec gentillesse. « Venez avec nous », nous a dit un couple d'ouvriers : il nous a conduits dans un parc romantique surplombant le fleuve jusqu'à un épais bâtiment abandonné qui avait peut-être été une maison de la culture. Là, surprise, gisaient dans la cour les restes, ruinés comme après le passage des barbares, d'une masure paysanne qui avait dû servir de spécimen ethnologique, avec son puits au balancier cassé. « Voilà ! », a dit l'homme avec tristesse. « Voilà ce qu'ils en on fait, les Tziganes, de la maison de Panaït Istrati ! Ils ne respectent rien. » Nous avons eu beaucoup de mal à nous arracher au récit des turpitudes tziganes. Mais déjà un professeur nous entraînait vers « la vraie maison d'Istrati ». C'était, non loin de là, une bâtisse des années trente , effectivement musée et naturellement fermée. « Non, a dit une dame, il n'y a pas de maison d'Istrati, mais il y a le lycée... » Connaissait-elle encore des Grecs à Braila ? « Non, mais il devait bien y en avoir, tenez, voici leur église, c'est un joli monument, n'est-ce pas ? » Après tout, il eût peut-être aimé cette errance à la recherche de son ombre, celui qui écrivait qu'il n'attendait son histoire que des histoires des autres...

Le bateau descend très lentement le fleuve. Ce n'est pas une croisière, les deux ou trois cents voyageurs ont une destination bien précise et sont attendus par une foule à chaque gare fluviale. Des hommes serrés sur les bancs de la plage arrière parlent fort en renouvelant sans fin leurs bouteilles de bière, des femmes en fichus de couleurs s'entassent dans les coursives et dans l'entrepont, souvent accroupies sur le sol aux côtés d'amoncellements de valises et de paniers ficelés. Et, partout, on piétine les épluchures noires recrachées des graines de tournesol.

Après Galati et le confluent du Prouth qui remonte vers la Moldavie, le fleuve atteint parfois plusieurs kilomètres de large. En face de nous, l'Ukraine. Les hauts arbres qui masquent le pays, toujours des miradors, puis, soudain, un immense port sans vie apparente, et des dizaines et des dizaines de cargos rouillés, enchaînés en files, proue pointée vers l'amont, qui ne reprendront jamais leur route. A Tulcea, le Danube se sépare en plusieurs bras pour gagner la mer : l'un va vers le nord et Izmail. Notre bateau prendra celui de Sulina. Il fut longtemps l'axe le plus fréquenté – jusqu'au creusement du canal de Constantsa qui coûta la vie a des milliers de bagnards politiques, dans la première période stalinienne.

A partir de Tulcea l'estuaire devient si marécageux qu'il n'y a plus de route, et notre bateau devient définitivement le seul moyen de transport en commun. De temps à autre une vedette bricolée file avec quelques touristes ou des cadres pressés. La chaleur, la bière, le bercement du fleuve ont fait taire les conversations. Des tentacules aquatiques s'enfoncent dans la végétation ; quelques villages aux maisons basses ; parfois, très rarement, un bateau turc ou ukrainien remontant au ralenti.

Insolite dans sa combinaison orange, debout sur une sorte de grosse bouée en plein milieu du canal, un homme régule à grands gestes la circulation inexistante : un cargo naufragé barre en partie le passage. Naufrage mystérieux d'une cargaison non moins (officiellement) mystérieuse qui venait, dit-on, d'Odessa et faisait route pour Belgrade... L'épave est là depuis trois ans, et les travaux de dégagement ne font que commencer.

Vols d'échassiers, hérons immobiles sur la berge, quelques canots à rames qui traversent vers une destination inconnue, toujours masquée par les rideaux d'arbres... Cinq heures après avoir quitté Tulcea, le bateau est maintenant presque vide : dans la réverbération du soleil couchant, eau grise et ciel se confondent ; se dessinent enfin une tour, une grue, quelques immeubles du genre HLM : Sulina, bourgade du bout du fleuve. Et plus loin encore, une ligne sombre : la mer Noire.

*« La Commission européenne instituée par le Traité de Paris du 30 mars 1856 pour améliorer la navigabilité de embouchures du Danube a construit ces digues et ce phare achevés en novembre 1870. Les Puissances signataires du traité ayant été représentées successivement par... »*, suit la liste des noms des mandataires de *« l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Confédération d'Allemagne, la Sardaigne et l'Italie, la Turquie »*. Cette plaque, apposée sur une maison carrée en pierre grise qui abrite encore la capitainerie du port, ne pourrait mieux évoquer le sort des peuples de la région et légitimer leur sentiment d'avoir été constamment dépossédés de leur histoire. On y trouve en effet deux absents. La Russie – elle venait de perdre la guerre de Crimée et donc de dire temporairement adieu à ses visées sur l'au-delà du fleuve – et surtout cette Roumanie qui n'était encore ici, en 1856, que la Valachie, mais dont la constitution en royaume fut dûment accordée en 1859 par les mêmes « Puissances » : la seule à être présente physiquement présente sur ces confins, elle n'a pas eu à participer aux décisions des cours européennes qui l'intéressaient au premier chef... Et que dire des populations locales ?

On nous avait dit, à Bucarest : « Vous allez dans le Delta ? Mais ce n'est pas la vraie Roumanie. – Pourquoi ? – La population n'est pas homogène... Le vrai cœur de la Roumanie est du côté des Carpates, Cluj, Timisoara... – Là où vivent les Hongrois ? » Nous n'avons pas insisté, ce serait devenu, une fois de plus, polémique, et nous avons persisté à préférer aux châteaux de Dracula le bas pays des longues navigations et des vents maritimes qui font s'envoler les chardons du Baragan vers d'autres horizons comme des oiseaux migrateurs. Peut-être parce que, loin des Balkans désormais (on insulte un Roumain en traitant son pays de balkanique), nous sentions que le delta en est la vraie porte et que là, comme dans les Balkans, ont vécu en harmonie des pluralités de cultures qui avaient presque fini par n'en faire qu'une seule, avant d'être balayées par notre siècle des nationalismes sanglants.

Une fois tous les deux jours environ, un cargo turc, ukrainien ou roumain accoste à Sulina pour les formalités de douane. Des autorités vaguement galonnées montent à bord pour en redescendre, quelques heures plus tard, un peu titubantes. Un planton est mis en faction devant la passerelle. Les marins contemplent mélancoliquement du pont l'unique quai déserté, les maisons basses, les quelques tavernes fermées, les rues où passent plus de chiens que d'enfants, les magasins vides, le marché où l'on ne trouve que quelques blocs de fromage blanc et des vieilles pommes de terre rachitiques. Au bout de trois jours, les rares passants nous saluent dans la rue comme de vieilles connaissances. Nous sommes les seuls clients de l'hôtel moderne, dont la chaufferie solaire n'est déjà plus qu'un tas de tuyaux crevés ; nous avons dû refuser trois chambres car il y manquait toujours quelque chose, la moustiquaire, l'eau au robinet ou l'éclairage. Le soir, une boîte de nuit tonitrue pour couvrir le chant des grenouilles et attirer la jeunesse locale, mais où est la jeunesse locale ? Dans les pontons pourris où logent des Tziganes au milieu des rats crevés ? Au-delà, s'étend un no man's land de dunes, de poutrelles et de blocs de béton dont on ne comprend plus la destination première, de canaux et d'étendues d'eau croupie. Et au-delà, encore, la mer, qui plus que Noire mérite le nom de Morte, tant le battement mécanique de ses vagues huileuses et sombres imite maladroitement la vie d'un site maritime. *« Beach ! »*, nous crient des jeunes filles. Elles disparaissent derrière des ronciers et nous ne les revoyons plus.

Nous traversons le cimetière des Lipovènes. Qui sont les Lipovènes ? Une secte de Vieux Croyants persécutés en Russie et venus peupler ce rivage il y a cent ans. Mais encore ? La théorie de mon compagnon selon laquelle, en voyage, on ne peut prétendre tout apprendre et tout savoir, qu'il faut laisser leur part d'autonomie et de mystère aux histoires que l'on croise, a du bon – surtout quand les voyageurs à bout de souffle ont l'impression d'être arrivés au bout du monde.

Des coques de cargos échoués émergent des champs qui masquent les eaux. Le soir tombe, c'est l'heure où la lumière qui s'enfuit exalte la passion photographique de Klavdij. Il s'y livre avec une frénésie qui lui fait négliger ce que, moi, j'aperçois au loin : au sud, d'une haute tour de radiophare, nous parviennent de soudains miroitements ; au nord se dessinent, j'en suis certain, les tourelles et les mâts gris de bateaux de guerre accostés au ras des champs, et il en émane d'identiques éclairs rapides : il n'y a pas de doute, nous sommes observés, uniques humains sur ce finistère désolé. Je finis par repérer la silhouette d'un homme, non, de plusieurs, qui nous suivent à la jumelle. Pour la première fois depuis le début du voyage, je sens monter une sourde angoisse.

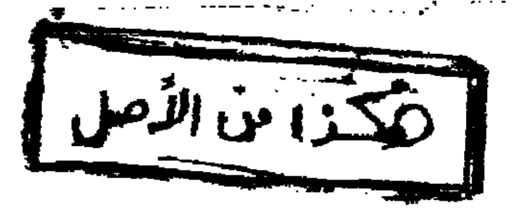
Sont-ils gardes-frontières, roumains ou ukrainiens, sont-ils pêcheurs ou contrebandiers, lipovènes ou tziganes ? L'homme à la Kalachnikov insiste pour nous ramener en barque à Sulina. Nous refusons avec l'obstination du désespoir et rebroussons chemin vers l'Ouest. Longtemps, sans oser nous retourner, nous sentons leur regards nous suivre. Peut-être sommes-nous arrivés ici aux bord d'une autre Europe, qui nous est, celle-là, abruptement inconnue.

*François Maspero*
*Photo : Klavdij Sluban*



***Sulina.***
***« La théorie de mon compagnon selon laquelle, en voyage, on ne peut prétendre tout apprendre et tout savoir, qu'il faut laisser leur part d'autonomie et de mystère aux histoires que l'on croise, a du bon – surtout quand les voyageurs à bout de souffle ont l'impression d'être arrivés au bout du monde. »***

★ Ces notes de voyage font partie du livre de François Maspero, *Balkans Transit*, à paraître début 1997 aux Editions du Seuil, avec des photos de Klavdij Sluban.






هكذا من الأصل



*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, *Le Monde Presse*, *Iéna Presse*, *Le Monde Prévoyance*

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# Le scénario de l'inacceptable

*Suite de la première page*

Versant sécheresse, la situation est tout aussi critique. Cent vingt spécial istes de quatre-vingts pays, réunis fin juin à Lisbonne, estimaient que *« plus de 40 % des terres émergées de la planète »* sont touchées par la désertification. Cette mort du sol ne concerne plus seulement quelques poignées de nomades, mais un bon milliard de personnes et une centaine de pays Le déséquilibre climatique vient exacerber les multiples déséquilibres (en particulier la déforestation et la surexploitation agricole) auxquels la pression humaine et le mode de développement soumettent la planète.

En termes économiques, les dégâts commencent à peser lourd, en particulier en ce qui concerne la production des denrées alimentaires. En termes humains, le cortège des misères s'allonge et pousse aux migrations, avec ou sans papiers. On prévoit qu'environ deux millions de personnes supplémentaires seront « déplacées » chaque année pour cause de désastres naturels. Et l'Organisation mondiale de la santé, dans un récent rapport, estime qu'*« une élévation de la température ambiante devrait accroître l'aire d'extension des maladies à transmission vectorielle »*. C'est ainsi que, par exemple, *« la proportion de la population mondiale exposée au risque de paludisme pourrait passer, en l'espace d'un siècle, du chiffre actuel de 45 % à celui de 60 % environ »*.

### LES ANNÉES LES PLUS CHAUDES

L'élévation du niveau global de température est de moins en moins douteuse. Depuis que l'homme tient la chronique du chaud et du froid, soit depuis cent trente ans, les dix années les plus chaudes ont été relevées au cours des décennies 80 et 90. Selon les travaux du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), auquel plus de deux mille experts mondiaux ont travaillé, le réchauffement va s'accélérant, et la température moyenne de la planète – 15° C – pourrait augmenter au cours du prochain siècle de 1 à 3,5° C, ce qui est considérable. On a peine à imaginer les conséquences en chaîne : multiplication des phénomènes extrêmes, frein à la croissance, pénuries alimentaires, élévation du niveau des mers qui menacerait d'engloutir îles et deltas surpeuplés, épidémies, migrations massives, déstabilisations...

S'il se confirme, le réchauffement climatique apparaîtrait alors comme le principal défi du prochain millénaire, *« une question de vie ou de mort »*, comme il a été répété à l'envi au cours de la conférence de Genève. La communauté scientifique internationale le tient en tout cas comme l'hypothèse la plus probable, et les gouvernements de la plupart des nations, à l'exception de quelques Etats pétroliers, sont à leur tour convaincus du péril. Le doute s'efface devant le risque. Reste à agir. Car, selon les mêmes travaux du GIEC, on connaît – *« à 95 % »* – les causes de ce dérèglement généralisé : il s'agit bien sûr des émanations de gaz qui renforcent l'effet de serre, en particulier le gaz carbonique et le méthane. Ces gaz sont le produit direct du type de développement fondé sur un modèle énergivore et productiviste. *« On ne sait peut-être pas ce qu'il faut faire, mais on sait ce qu'il ne faut pas faire »*, déclare Jean Jouzel, représentant du gouvernement français au GIEC, dans la dernière livraison des cahiers de *Global Change* : *« Si on laisse les choses aller, cela va être dramatique »*.

La dynamique actuelle conduit effectivement à la croissance des émissions de gaz. N'est-il pas d'ores et déjà admis que la consommation d'énergie fossile, charbon et pétrole, va quasiment doubler d'ici une vingtaine d'années ? Il faudrait, au contraire, diminuer les émissions (de moitié pensent certains) et non plus, comme on le croyait au sommet de Rio, se contenter de les *« stabiliser »*. De toute façon, les engagements pris à Rio sont désormais caducs. Selon l'Agence internationale de l'énergie de l'OCDE, quatre pays seulement (la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne et les Pays-Bas) auront maîtrisé leurs émissions de gaz en l'an 2000. Celles de tous les autres pays industriels augmentent : + 10 % pour les Etats-Unis et + 11 % pour la France, malgré l'importance de leur secteur nucléaire. Les pays en développement ne sont pas en reste : les émissions seront, en 2025, 2,5 fois plus élevées qu'en 1990 dans la zone Asie-Pacifique, selon une étude réalisée pour la conférence Eco-Asia.

### ALTERNATIVES

Les techniques alternatives existent qui permettraient au monde d'éloigner le spectre d'une catastrophe majeure pour cause de développement insoutenable. Elles signifient concrètement, par exemple, que l'on privilégie la bicyclette et les tramways en ville ou que le ferroutage soit préféré aux autoroutes à camions pour le transport des marchandises. Elles supposent économies, sens de la mesure, respect des équilibres, modération de la consommation, plutôt que quête fébrile d'une croissance toujours plus forte.

Au-delà des profonds changements de politique économique, c'est aussi une révolution des esprits et des modes de vie qui s'impose. La mondialisation du risque climatique permettra-t-elle de franchir ce passage civilisationnel ? Entre le scénario de l'inacceptable auquel conduit l'effet de serre et l'acceptation raisonnée d'une certaine frugalité qui garantit l'avenir, il faudra bien choisir. Les gouvernements de la planète ont rendez-vous précisément à ce propos, l'an prochain, à Kyoto.

**Jean-Paul Besset**

**Le Monde**

ÉDITORIAL

# Une guerre pour rien

**CE fut une guerre pour rien et Slobodan Milosevic l'a bel et bien perdue. Le président de Serbie a accepté, vendredi 23 août, ce à quoi, en 1991, il n'avait su répondre que par les armes : l'indépendance de la Croatie. Avec la normalisation des relations entre Belgrade et Zagreb, acquise depuis ce vendredi, s'achève, sur le papier du moins, le processus d'éclatement de l'ex-Yougoslavie, dont toutes les Républiques ont désormais procédé à la reconnaissance mutuelle sans que soient modifiées les frontières qui étaient les leurs dans l'ancienne fédération. Fallait-il, pour en arriver là, des dizaines de milliers de morts et l'exode de centaines de milliers de personnes ? Fallait-il anéantir Vukovar, la cité danubienne dont le martyre annonçait, en 1991, celui qu'allaient connaître dans les années suivantes les villes de Bosnie ?**

**Les nationalistes serbes n'ont rien sauvé : ni la fédération yougoslave, à laquelle ils entendaient imposer leur hégémonie, ni leur projet de rechange, qui consistait à rassembler tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie au sein d'un seul Etat. Un an après avoir laissé faire la reconquête de la Krajina par l'armée croate, Slobodan Milosevic lève l'ambiguïté jusqu'ici entretenue sur le sort d'une autre région disputée, en acceptant que la Slavonie orientale, actuellement sous contrôle international, ait pour destin de rentrer dans le giron de la Croatie.**

**C'est un échec plus rude encore pour le nationalisme serbe : contrairement à l'aride Krajina, la Slavonie orientale, frontalière de la Serbie, recèle des potentialités économiques ; elle abrite surtout une population serbe composée pour une large part de réfugiés qui ont fui, devant la guerre, d'autres régions de Croatie ou la Bosnie. Ceux-là savent désormais qu'ils ne peuvent plus compter sur l'appui militaire de Belgrade lorsque reviendront les Croates qui ont été chassés de la région en 1991.**

**La façon dont les autorités de Zagreb continuent de traiter les Serbes restés en Croatie ou ceux qui veulent y revenir ne peut qu'inciter les Serbes de Slavonie orientale à se préparer à l'exode lorsque viendra à échéance le mandat de l'ONU sur cette région, dans le courant de l'année prochaine. Les populations civiles de l'ex-Yougoslavie n'en auront donc pas fini avec les drames tant que, à côté du processus de séparation politique des Républiques, se poursuivra la sinistre recomposition du paysage yougoslave en régions ethniquement homogènes.**

**L'accord de reconnaissance conclu entre Zagreb et Belgrade laisse d'autre part en suspens des différends – notamment celui qui concerne la presqu'île de Prevlaka – qui pourraient un jour ou l'autre remettre le feu aux poudres. Pour l'heure, Slobodan Milosevic comme Franjo Tudjman ont compris, sous la pression des Occidentaux, que leur intérêt est de jouer la paix. Mais cette entente même a quelque chose d'inquiétant. C'est sur elle que repose en fait l'accord de Dayton sur la Bosnie et c'est elle qui, en dernier ressort, décidera du sort de la petite République.**

## AU COURRIER DU « MONDE »

### NÉE FRANÇAISE

Par le plus grand des hasards, et sans me vanter, je suis née française, sur le sol français, de parents français : on dit que c'est un grand mérite. Lorsque je me blesse dans ma cuisine, c'est un sang Ja(c)quin qui s'écoule, pur produit d'alliances paysannes pendant des siècles : au mélange des Bourguignons (dont le mildiou avait détruit la vigne), des Solognots (fuyant la misère des marécages), des Briards (qui n'avaient pas tous des hectares de céréales), s'incorporent sans doute quelques gouttes millénaires du pieux Clovis, du paternel Gilles de Rais, ainsi peut-être que d'Anne d'Autriche ou Marie Leczinska (nos compatriotes se vantent bien de ne pas avoir toujours eu le respect des convenances). C'est ainsi que je naquis parisienne, et m'endormis bientôt – pendant l'exode – grâce aux berceuses de tirailleurs sénégalais venus nous défendre.

Aujourd'hui, je porte, comme mes enfants, un nom moins français qu'à ma naissance. Mais je n'ai pas connu l'aïeul par alliance qui nous l'a transmis de justesse : laissant une très jeune veuve et un bébé orphelin, il n'eut que le temps de mourir pour sa patrie d'adoption ; et ses ossements de jeune homme sont restés mêlés à d'autres, pour l'éternité, dans la gadoue de Verdun depuis quatre-vingts ans.(...)

Cet été, chaque jour qui passe, je n'ouvre plus un journal ni n'écoute l'actualité, sans appréhension. Que vais-je dire à ma première petite-fille toute neuve ? Lui raconterai-je que lorsqu'elle fut déclarée en mairie (avec plus encore de sangs mêlés), tous les bébés n'avaient pas sa chance ? Et que la France vacancière s'avilissait dans l'exclusion et l'indifférence ?

Devrai-je lui dire un jour que, malgré le bonheur qu'elle me donne, j'ai honte ?

**Françoise Pelissolo,**
**Maurepas (Yvelines)**

### SOLIDARITÉ

Permettez-moi de vous faire part d'un incident auquel j'ai assisté le 17 août : une Africaine et sa fillette voyageaient – drapées dans leurs pagnes colorés – dans le TGV entre Paris et Bordeaux. Lorsque le contrôleur est passé, elle n'avait pas de billet, pas assez d'argent pour le payer, et pas de papier d'identité avec une adresse en France assez probante pour un recouvrement ultérieur garanti. Le contrôleur se voyait contraint à un recours à la police. De différents coins du wagon, trois personnes ont pris l'initiative – spontanément et discrètement – de verser les 600 francs qui manquaient. L'affaire était réglée, sans complication. L'Africaine et aussi le contrôleur ont dit merci. N'est-ce pas l'indication que – dans la France silencieuse d'aujourd'hui – il y a peut-être plus de personnes qu'on ne le croit qui sont prêtes à faire un effort pour que la France accueille un peu mieux des étrangers dans la misère ?

**Alain Coste,**
**Pau**

### TOTALITARISME

L'affaire des immigrés de Saint-Bernard m'amène à faire deux constatations :

La première est que lorsque des associations manifestent contre l'avortement, on les qualifie de *« commandos »* intégristes et on les condamne sévèrement ; par contre, lorsque des associations « bien-pensantes » et « arrière-pensantes » s'opposent à l'application de la loi, personne n'aurait même l'idée d'engager des poursuites contre elles.

La seconde est que des associations de magistrats se permettent de condamner des lois alors que leur mission est de réprimer les infractions faites à ces lois. Lorsque les juges rendent la justice en fonction de leurs choix politiques, il n'y a plus état de droit mais totalitarisme.

**François Jourdier,**
**Toulon**

### LE MÉTRO ET LES SDF

A lire *Le Monde* du 10 août, la RATP prête une oreille complaisante à ceux de ses usagers qui ne supportent pas le contact des SDF (ne serait-ce pas les mêmes qui pétitionnent contre l'ouverture d'un centre pour handicapés dans leur voisinage ?). A vrai dire, le métro charrie bien d'autres nuisances... De rudes odeurs : ne faut-il pas prévoir des odorimètres refoulant les malodorants ? Des buveurs : à quand l'alcootest au seuil des portillons ?

Le métro emporte matin et soir des gens épuisés ensommeillés. Mais c'est aussi un lieu convivial. Des couples s'y forment, des amis s'y retrouvent, on s'y affronte, on s'y entraide. Spontanément...

Bien intentionnée, la RATP a tenté naguère d'animer quelques stations. A grands frais, mais sans grand succès. Cependant, dans les couloirs et aux stations, les gens s'arrêtent pour écouter les musiciens, folklos ou classiques. Et dans le désert d'un trop long couloir de correspondance, qui n'a pas été rassuré par la présence d'un pauvre accordéoniste ?

La RATP doit être remerciée pour le bon fonctionnement de ses rames et tous ses efforts pour assurer la sécurité des voyageurs. Doit-elle pour autant apporter son renfort au courant insidieux et grossissant de l'exclusion ?

**R. Auclaire,**
**Paris**

### AMALGAME ROMANTIQUE

C'est avec tout l'Occident que Renan sur l'Acropole succombait au délire pythique. Le Progrès, qui ne prenait sens que d'avoir gagné une majuscule, charriait pêle-mêle la maîtrise de la nature, l'accroissement des richesses, l'épanouissement des arts et le triomphe de la morale. C'est cet amalgame romantique, autant dire naïf, qui s'est désagrégé lorsqu'il fallut constater que : si la vie fourmille de ressources, l'harmonie a moins de chances que la catastrophe ; tout procédé, toute trajectoire linéaire, s'épuise dans l'irrésistible ascension des rendements décroissants ; à la malédiction de l'éternel retour on n'échappe que par la recherche patiente du degré supérieur de contrôle qui rend possible une spirale de progrès ; la complexification sociale a rendu nécessaire l'action citoyenne que favorisent heureusement les réseaux de communication. En fait, les progrès s'empilent, ceux qui libèrent le corps rendant possible la liberté de l'âme, qu'on nomme aussi bonheur. Moins naïfs, nous croyons moins aux promesses, mais plus aux opportunités.

**Alfred Gilles**
**La Trinité**

# Le refus du cynisme *par Bernard Kouchner*

Le progrès demeure-t-il une idée neuve, ou est-il devenu une idée morte, comme le pense l'éditorialiste américain William Pfaff ? Mais de quel progrès s'agit-il ? Le cyberespace va-t-il orienter la civilisation vers un idéal, vers une meilleure organisation politique ? Et la morale, et l'homme ?



LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Egoïsme et chômage chez nous, Burundi et Tchétchénie plus loin, où se niche donc l'amélioration attendue ? Il y a en ce moment plus de trente guerres sur la planète.

*« Il y a deux natures en nous »*, disait Pascal. Il voulait dire un bout de nature humaine, horrible, et un morceau de divin, supportable. Sans me prononcer sur la seconde, j'ai longuement fréquenté la première. Que l'on croie au progrès ou non, et j'y crois, je conseille une armure : avec l'homme, il faut s'attendre au plus mauvais en permanence. Ainsi se ménage-t-on de superbes surprises. Le cheminement de l'Histoire n'est pas linéaire et le temps de sa propre mémoire, l'homme en prend mal la mesure. Il agit sur les choses mieux que sur lui-même.

Le catastrophisme ne date pas d'hier : de la fin de l'Histoire au trou de la couche d'ozone, des épidémies nouvelles à l'expiration des idéologies, nous survivons pourtant et nous taillons la route. A suivre William Pfaff, l'avenir de nos enfants sera pire que le nôtre. Faux. Il sera différent. A nous, et surtout à eux de le construire autrement peut-être et de l'embellir. A nous, d'abord, de considérer que tous les enfants du monde sont les nôtres, y compris ceux des voisins, ceux du Mali et ceux de l'église Saint-Bernard. Voilà déjà un programme de mondialisation et de développement plus exaltant que le marché unique et qui tirera nos vieux pays de leur morosité.

Sans cette foi dans l'action, pas de progrès, sans cet engagement alors que la démographie galope, on ne peut rien espérer du bouleversement des techniques, de cette révolution du cybermonde qui devrait transformer les hommes par l'éducation enfin partagée. Les téléphones cellulaires branchés sur satellite, la thérapie génique et l'aquaculture n'éviteront pas à coup sûr les pulsions meurtrières, la famine, le racisme et la purification ethnique. Pour améliorer la vie, la science a besoin de la conscience, des engagements individuels et des choix collectifs de la démocratie. A la passivité et au cynisme qui lui sert d'élégance je préfère la volonté de changement et le romantisme des idées : c'est ce que j'oserais appeler progrès.

Repenser le travail, s'acharner sur la morale et inventer l'utopie : voilà la recette. De nouveaux métiers vont apparaître pendant que les robots remplaceront la main-d'oeuvre. Ces activités rendront les hommes plus proches les uns des autres. Notre société s'était construite comme un moteur à trois temps : études, travail, retraite. Rythme cadencé d'une vie aspirée par la croissance et la certitude que chaque génération vivrait mieux que la précédente. Il nous faut entreprendre de penser différemment. Tout va mal, tout va mieux. C'est la vie : continuons.

Chaque mois, en France, la courbe ascendante du chômage confond les experts et les hommes politiques. Un langage éculé glisse sur le réel et n'exprime aucune aspiration dans les banlieues qui flambent alors que l'Internet s'impose comme le début d'un vrai réseau d'échanges et de propositions. Vache folle, piétinement bureaucratique d'une Europe qui n'a pas su s'engager en Bosnie, génocide au Rwanda, massacre des civils en Tchétchénie, terrorismes, escalades de la démographie, religions devenues extrémistes. Sur ces catastrophes naturelles et humaines, nous pourrions communier avec William Pfaff et ses maîtres en désespérance. D'autant que le pire n'est pas dénoncé : cette impression de régression des consciences, cette dérobade des attitudes morales.

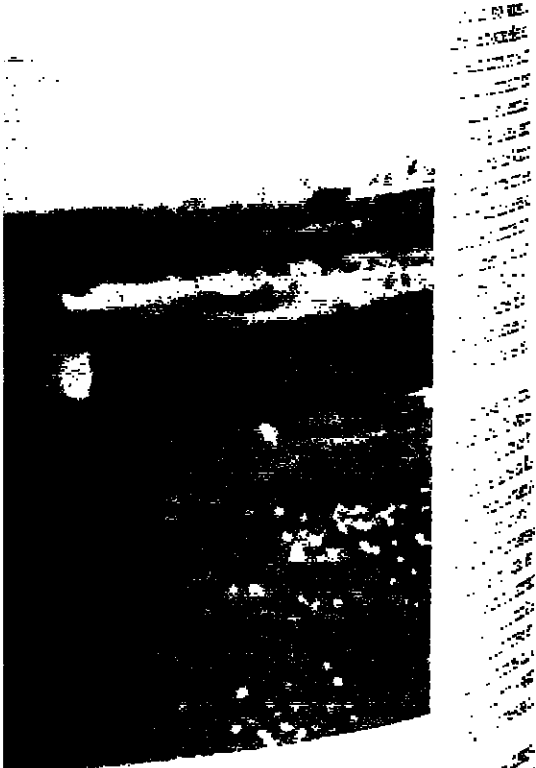
Pourtant, les activités humanitaires, qui sont entrées dans les moeurs de notre jeunesse, exigent des politiques une autre attitude que la passivité devant le malheur des autres. Le maître mot : ingérence. Ce qui veut dire s'occuper de ce qui nous regarde et dont on veut nous écarter. Chez nous d'abord, ingérence intérieure, partout, dans le travail à partager, comme dans la santé publique. Si de cet intérêt pour les autres, et donc pour nous, nous faisons une bataille, si nous entreprenons de cogner sur les misères, alors tout ira mieux. Ce qui progresse, ce n'est pas la quantité de malheurs, c'est notre information et notre niveau d'exigence.

En France, nous étouffons, non par manque de talent ou d'énergie, mais de souffle collectif. La démocratie l'a emporté et on nous a privé d'ennemi. Nous nous lamentons alors que le reste de la planète nous envie. Le mot ingérence résonne aux quatre coins du monde, les responsables religieux l'ont adopté, du pape au dalaï-lama, et demain les souverainetés d'Etat n'autoriseront plus de tirer dans la foule au hasard. Je sais que ce sera long, difficile, incertain mais pensiez-vous qu'Haïti retrouverait un président civil, que des élections se tiendraient au Cambodge, que la Macédoine resterait calme, que les Kurdes-Irakiens seraient protégés, que les Africains eux-mêmes demanderaient une intervention préventive au Burundi ?

Ingérence. Chez soi et chez les autres. Temps de l'entraide mondiale ; c'est le progrès de demain. Et donc la politique. L'ingérence, c'est d'abord une chance pour le développement là-bas, et une chance pour le rêve ici : c'est la forme moderne des solidarités. C'est la bonne bataille contre le cynisme et contre soi-même, c'est l'utopie de cette génération qui avait cru les enterrer toutes. Dans le combat pour la paix, c'est le combat qui compte et qui exalte. On le sait : on ne progresse que dans la crise. Profitons d'elle : le progrès, ce n'est pas le bonheur. On n'avance qu'en s'opposant. On s'unit contre le mal plus facilement que pour le bien. Les hommes agissent ainsi parce qu'ils sont mortels.

***Bernard Kouchner** est président délégué de Radical.*

**PROCHAIN ARTICLE :**
« L'inutile cri de Cassandre »
par Antoine Danchin



**ÉPARGNE** Le gouvernement n'a pas encore arrêté ses décisions concernant la modification de la fiscalité de l'assurance-vie mais elles n'auront pas, dans tous les cas, d'effet rétroactif. Les contrats bénéficient aujourd'hui de trois avantages : l'exonération d'impôts à l'entrée pour les ménages aux revenus modestes ; l'exonération des intérêts versés après huit ans de placement ; la possibilité pour les souscripteurs de léguer leur fortune à qui bon leur semble et pour leurs bénéficiaires de ne payer aucun droit de succession. ● LE RAPPORT demandé par Alain Juppé à Dominique de la Martinière propose des modifications sur ces trois points. ● SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE, nourri par les fonds d'assurance-vie, l'impact devrait rester modéré du fait de la faible attractivité des placements alternatifs.

# La modification fiscale de l'assurance-vie n'aura pas d'effet rétroactif

## Le gouvernement veut éviter que les décisions qu'il prendra n'aboutissent à un mouvement de retrait massif d'une forme d'épargne très populaire et qui contribue grandement à financer les emprunts d'Etat

*QUELS AVANTAGES* fiscaux le gouvernement va-t-il décider de supprimer dans les contrats d'assurance-vie ? Etant donnée l'importance considérable de cette forme de placement qui est à la fois la plus populaire parmi les ménages, un véritable pactole pour les compagnies d'assurance et les banques, et le premier moyen de financement indirect de l'Etat, la décision du gouvernement est très attendue.

Le montant total des contrats d'assurance-vie gérés par les établissements financiers s'élève à 2 000 milliards de francs et personne ne peut prévoir les réactions en chaîne que pourraient provoquer chez les épargnants une modification des avantages fiscaux attachés à l'assurance-vie. La suppression, en septembre 1995, d'une partie de la réduction d'impôts consentie jusque-là lors de la souscription d'un contrat n'a pas vraiment eu valeur de test. Certes, les chiffres montrent un premier trimestre 1996 extrêmement dynamique en terme de nouveaux contrats, puisque les assureurs ont collecté 133 milliards de francs pendant cette période, soit une hausse de 28 % par rapport aux trois premiers mois de 1995.

Mais, pour les professionnels, cette progression est largement due à des transferts d'autres actifs financiers (essentiellement les Sicav monétaires, du fait de la refiscalisation de ces produits, et les Livret A, dont le taux de rendement a baissé). Sans ces transferts, la collecte en assurance-vie aurait été négative au premier trimestre, estime la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). De fait, au second trimestre, le soufflé est retombé.

### FONDS DE COMMERCE

Le gouvernement s'est pourtant appuyé sur les bons résultats de début d'année pour avancer dans sa réflexion d'un toilettage fiscal. Le rapport commandé par le premier ministre à Dominique de la Martinière, ancien directeur général des impôts, en a été la première étape.

En évoquant, début juillet, *« la correction des inégalités et privilèges »*, propres aux revenus de l'épargne, Alain Juppé a implicitement confirmé qu'il s'attaquerait à l'assurance-vie. Celle-ci cumule trois avantages : l'exonération d'impôts à l'entrée, bien que celle-ci soit désormais réservée aux ménages modestes ; l'exonération des intérêts versés après huit ans de placement ; enfin et surtout, la possibilité pour les souscripteurs de léguer leur fortune à qui bon leur semble et pour leurs bénéficiaires de ne payer aucun droit de succession.

M. de la Martinière propose des modifications sur ces trois points : suppression totale de l'exonération à l'entrée, allongement de huit à dix ans de la période de placement ; plafonnement de l'exonération des droits de succession. C'est sur ces bases que se déroulent les discussions entre le gouvernement, à la recherche de nouvelles recettes fiscales, et les professionnels qui défendent leur fonds de commerce.

La suppression complète de l'incitation à l'entrée, *« ne serait pas tragique »*, estime un assureur. On comprend d'autant mieux ce point de vue que l'exonération est désormais réservée aux ménages modestes qui ne sont pas forcément la cible privilégiée des assureurs. Porter de huit à dix ans ou plus la possibilité d'échapper à l'impôt ne choque pas non plus les professionnels. Le débat porte, en fait, sur les droits de succession. Philippe Auberger, député RPR de l'Yonne et rapporteur de la commission des finances, a suggéré que l'exonération soit limitée au montant de l'impôt sur la fortune. Les assureurs plaident plutôt pour un abaissement de l'âge maximum du souscripteur. Actuellement, seuls les souscripteurs de moins de soixante-dix ans bénéficient de l'exonération des droits de succession. Les professionnels proposent de l'abaisser à soixante-cinq ans.

Le succès de l'assurance-vie a provoqué (ou s'explique par) des idées fausses, à commencer par l'importance accordée à ces avantages au moment du décès. Selon la FFSA, neuf contrats sur dix n'arrivent pas à terme et pourtant l'épargnant croit au dicton : *« Les gens souscrivent une assurance-vie à tombeau ouvert. »* Comme on disait dans les années 50 : *« On le met en Pinay avant de le mettre en bière. »* Les professionnels savent qu'ils doivent se résigner à une certaine révision à la baisse des avantages de l'assurance-vie : c'est notamment la contrepartie imposée par Jean Arthuis à la création des fonds de pension réclamée par les banques et assurances. Une seule chose est certaine : aucune mesure n'aura un effet rétroactif. Personne ne souhaite prendre le risque de vagues de retraits massifs des contrats d'assurance-vie.

**Babette Stern**

### *La mise en garde de Lucien Rebuffel*

**Le président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a mis en garde, vendredi 23 août, le gouvernement contre la suppression des avantages fiscaux liés à l'assurance-vie. Toucher aux contrats d'assurance-vie, c'est toucher à la correcte transmission des entreprises et du patrimoine, estime M. Rebuffel. Il demande que *« la transmission de l'épargne grâce au système de l'assurance-vie soit maintenue en l'état avec les avantages fiscaux qui s'y rattachent »* pour *« ne pas démanteler le patrimoine »* et *« ne pas sanctionner le travail et l'épargne »*.**

# Un impact qui restera modéré sur le marché obligataire

**LE PROBABLE** *durcissement* de la fiscalité des contrats d'assurance-vie inquiète beaucoup les analystes. Les assureurs-vie, qui constituent leurs portefeuilles à hauteur de 70 % en obligations et qui ont enregistré l'année dernière 298 milliards de francs de flux nets de souscriptions, jouent un rôle majeur dans l'équilibre du marché obligataire français. Ils sont aujourd'hui les principaux acheteurs d'emprunts émis par l'Etat pour financer les déficits budgétaires et jouent, à ce titre, un rôle macroéconomique majeur. Ils ont pris la place des investisseurs étrangers qui, depuis deux ans, ont déserté le marché obligataire français (le stock de la dette publique française détenu par les gestionnaires étrangers est revenu de 35 % fin 1993 à moins de 15 % aujourd'hui).

L'importance des achats réalisés par les compagnies d'assurance-vie a permis aux taux d'intérêt à long terme français de bien se comporter au cours de la période récente. Elle a été à l'origine de la réduction sensible de l'écart avec les rendements des emprunts allemands (de 1 % fin octobre 1995 à 0,10 %). Le marché des obligations, outre-Rhin, a souffert de sa plus grande internationalisation et de la désaffection des investisseurs allemands, inquiets à l'idée que leurs titres soient remboursés, après le 1er janvier 1999, dans une devise moins forte que le deutschemark.

Un durcissement de la fiscalité de l'assurance-vie, aussi justifié soit-il sur le plan de l'équité, présente des risques pour l'équilibre du marché obligataire et des taux d'intérêt à long terme français. Le gouvernement doit être certain, avant de décider toute modification, que ce qu'il gagnera d'un côté (une progression des recettes fiscales) sera plus important que ce qu'il perdra de l'autre (des rendements plus élevés augmenteraient la charge de la dette). Serge Le Gal, économiste à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), a calculé qu'*« en cas de durcissement fort de la fiscalité sur l'assurance-vie les flux nouveaux devraient ralentir en 1997 au maximum de 100 milliards de francs, soit le tiers des flux de 1995 »*. Le manque à gagner, pour le marché obligataire français, serait d'environ 70 milliards de francs, un chiffre élevé.

### PLACEMENTS ALTERNATIFS

Mais l'économiste de la CDC relativise ce résultat inquiétant en observant que les placements alternatifs aux emprunts à long terme (qui rapportent 6,35 % pour les échéances à dix ans) apparaissent peu attrayants. Il observe que la baisse des taux d'intérêt à court terme détourne les ménages des Sicav monétaires (ce type de produits rapporte aujourd'hui, net d'impôts, moins qu'un livret A rémunéré à 3,5 %). De surcroît, la performance décevante de la Bourse de Paris depuis le début de l'année de même que les perspectives médiocres de croissance ne devraient pas inciter les Français à investir massivement dans les marchés d'actions. Enfin l'espoir gouvernemental de relance de la consommation – les ménages utiliseraient les fonds destinés à être placés en assurance-vie pour procéder à des achats de biens – paraît *« relever du vœu pieu »*, les derniers chiffres du chômage étant de nature à favoriser une épargne de précaution.

*« Dans les conditions actuelles de taux d'intérêt à court terme et à long terme et compte tenu de la méfiance à l'égard de la Bourse, il semble qu'un changement de fiscalité de l'assurance-vie risque de faire diminuer les flux d'épargne allant vers le marché obligataire d'un montant maximum équivalent à 20-30 milliards de francs en année pleine »*, estime Serge Le Gal. La majeure partie des flux détournés de l'assurance-vie continuerait à se porter vers d'autres produits d'épargne investis majoritairement en obligations, comme le sont les plans d'épargne-logement ou les Sicav obligataires. L'impact sur les taux d'intérêt à long terme resterait donc relativement faible, comme celui sur l'écart de rendements avec l'Allemagne.

**Pierre-Antoine Delhommais**

# Le prix des pur-sang entame une remontée à Deauville

*LES ORGANISATEURS* des ventes de yearlings de Deauville affichent leur satisfaction à l'issue des six vacations tenues du 17 au 22 août. *« La reprise du marché du pur-sang s'est manifestée d'un bout à l'autre de la cession. Le prix moyen par cheval est en augmentation de 30 % sur celui de l'an passé et atteint 315 833 francs contre 243 479 francs en 1995. Le chiffre d'affaires de 101 millions de francs augmente de 5 % »*, selon Philippe Augier, directeur de l'Agence française.

A ces bons résultats d'ensemble, il faut cependant apporter quelques précisions, sinon des correctifs. Le total, même amélioré, reste encore très inférieur à ceux de la précédente décennie (*Le Monde* du 17 août). Le fait que la moyenne aît augmenté aussi sensiblement s'explique par un moindre nombre de jeunes chevaux présentés sur le ring (463 au lieu de 548) et par une plus grande vigilance des acheteurs : des courtiers et des entraîneurs très connaisseurs recherchant exclusivement des sujets d'origine et de modèle haut de gamme. Aussi, le pourcentage des vendus a-t-il régressé de 72,63 % il y a un an à 70,41 % ce mois-ci.

### PRÉDOMINANCE ÉTRANGÈRE

Cela dit, les vendeurs, qui traversaient une crise grave, ont dans l'ensemble semblé satisfaits : vingt-quatre haras ont dépassé le seuil du million de francs de chiffre d'affaires. Cinq d'entre eux se taillent la part du lion, soit la moitié du total : MM. Mathet frères, Marc de Chambure, Alec Head, la famille de Moussac, Mme Gilles Forien et leurs associés.

Pour ce qui est des clients, comme chaque année la prédominance est restée aux étrangers. Les achats en devises sont de l'ordre de 74 % : principalement des Japonais (plus de 10 millions) et encore davantage l'incontournable écurie Maktoum (émirat de Dubaï) intervenant pour plus de 11 millions ; également des Scandinaves, des Allemands, des Italiens, des Britanniques ; et, nouveauté, des courtiers américains. Ils achètent des chevaux d'un an bien nés, très prometteurs. Ensuite, selon le système très spéculatif dit *« pin hooker »*, ils sélectionnent des chevaux qui leur plaisent, les ramènent en Amérique, les débourrent et les dressent pour les proposer à l'âge de deux ans, souvent à des propriétaires d'outre-Atlantique, pour un prix doublé.

Chez les Français, pas ou très peu de nouveaux intervenants, mais une activité plus importante des habitués de ces ventes : leur part de marché est remontée de 21 % à 26 %. La plupart attendent le stock de 500 chevaux qui sera présenté en octobre à des tarifs plus accessibles.

C'est seulement cet automne qu'on saura réellement si les récentes mesures de soutien et de relance prises par la société France Galop, que préside Jean-Luc Lagardère, ont rétabli la confiance des propriétaires français dans l'avenir des courses.

**Guy de la Brosse**

# *La carte Michelin, un petit air d'accordéon*

*A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.*

**DANS LES PREMIÈRES ANNÉES** du siècle, il ne faisait pas bon s'aventurer sur les routes de France, encore méchamment empierrées, parfois mal pavées, ou trouées d'ornières profondes. Les voitures à cheval encombraient le passage et l'essence en bidon s'achetait au petit bonheur chez des épiciers de fortune. Les automobiles crachotaient, produisaient des sons du diable, au point que certaines localités leur interdisaient le passage.

Lorsque l'auto eut enfin droit de cité, il fallut prévoir, séance tenante, des buts de promenade, des itinéraires, des conseils de voyage et de réparation. Le chauffeur (littéralement : celui qui chauffait le moteur avec de l'esprit-de-vin ou de l'esprit-de-bois) tenait entre ses mains, outre son volant, une liberté toute neuve, enivrante et vertigineuse, un brin effrayante aussi ; la liberté d'aller et venir par les routes. Les navigateurs au long cours étaient au courant de ce secret depuis longtemps : il n'est guère de bon vent pour qui ne sait pas où il va.

Personnage chaleureux et volubile, aussi remuant que son frère Edouard, l'homme des pneumatiques, apparaissait réservé, André Michelin comprit très tôt la nécessité de « dédramatiser » la perspective du voyage. Comme ingénieur centralien, il avait travaillé quelques années pour l'Etat, au service de la carte de France du ministère de l'intérieur. En sa qualité de sous-chef, il signa même une première carte au 100/1000 des environs de Paris, rénovant une représentation marquée jusque-là par la vision et les besoins des officiers d'état-major. Une fois lancé dans la promotion du pneu, André n'eut de cesse de prendre l'automobiliste par la main en lui indiquant les routes à suivre.

Il y eut d'abord le Guide rouge, en 1900, *« offert gracieusement au chauffeur »* (l'ouvrage devint payant après qu'André Michelin eut découvert un exemplaire servant de cale sous la roue d'une auto...). En 1907 fut créé le Bureau des itinéraires, un service de renseignements gratuits pour les candidats à l'aventure routière. Un trajet Vichy-Moulins (56 km) comportait mille précisions utiles (*« A la teinturerie, tourner à gauche et suivre la vallée de l'Allier »*). Michelin réalisa aussi à cette époque une carte pour la région de Philadelphie. Le but était ouvertement industriel : une usine de la firme clermontoise installée aux Etats-Unis fournissait des pneus à Ford.

### ÉLIMINER L'APPRÉHENSION

C'est en 1910 qu'André Michelin lança la fameuse carte de France. Une carte de 47 feuilles juxtaposées, pliées selon l'ingénieux principe de l'accordéon. (Une trouvaille parfois agaçante si la départementale recherchée se trouve précisément sur la pliure...). Dessinées au 1/200 000, les cartes Michelin se sont imposées au fil des ans par leur précision quasi microscopique et leurs signes distinctifs : une échelle de un centimètre pour deux kilomètres, l'importance accordée à la largeur réelle des voies et à leur revêtement, les croisements rail-route, les attraits touristiques (grottes, ruines, moulins à vent, monuments mégalithiques représentés par un dolmen, tables d'orientation), les phares et les balises, les cols et les limites de charge des bacs ou des ponts. Sans oublier les symboles conventionnels repris ultérieurement par la cartographie internationale : les chevrons de pente, les points de vue, les épingles de distance, les lisérés verts du pittoresque.

*« Les routes de France doivent être jalonnées comme un plan de Paris »*, répétait André Michelin, toujours soucieux d'éliminer l'appréhension des automobilistes à se lancer dans l'inconnu. L'Hexagone n'a désormais plus de secret pour Bibendum, ni l'Europe, ni même une bonne partie du « reste du monde », de l'Afrique du Nord au continent américain. Dans le même esprit, Michelin a longtemps milité – avec succès – pour la numérotation des routes et leur signalisation. Les bornes d'angle en lave émaillée se sont insérées dans le paysage avant que l'Etat, en 1970, ne prenne sous sa coupe le balisage du réseau routier.

André Michelin, l'homme qui aimait les cartes, a pu inscrire sur le papier son ambition du mouvement perpétuel, avec une collection célèbre d'« accordéons » et de guides revus tous les dix-huit mois. La firme de Clermont a tissé un réseau d'itinéraires changeants pour donner à l'automobiliste le sentiment de l'aventure sans risques, d'un nomadisme éclairé sur des semelles de caoutchouc.

**Eric Fottorino**

HISTOIRES DE PRODUITS

**★ Créée en 1889, la société Michelin est aujourd'hui le numéro un mondial du pneumatique, devant le japonais Bridgestone et l'américain Goodyear. Elle emploie 125 000 personnes, dont 30 000 en France et 15 000 à Clermont-Ferrand. Son chiffre d'affaires s'élève à 67,2 milliards de francs.**

PROCHAIN ARTICLE
Le Choco BN

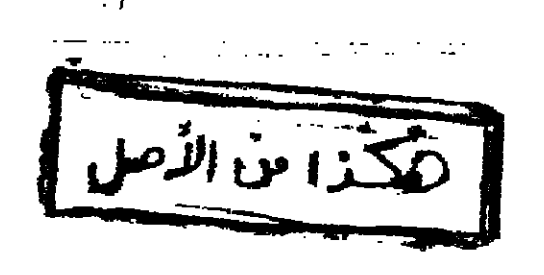
## DÉPÊCHES

■ **EURO : le ministre allemand des finances**, Theo Waigel, a souhaité, samedi 24 août, dans un entretien au quotidien financier *Börsen Zeitung* que les taux de conversion en euro des devises des pays participant à la monnaie unique soient fixés suivant l'évolution des marchés des changes. Pour M. Waigel, c'est le meilleur moyen d'éviter des spéculations et des manipulations.

■ **AUCHAN : le groupe de grande distribution** détient 98,56 % des actions de la société Docks de France à l'issue de l'offre publique d'achat (OPA), a annoncé, vendredi 23 août, la Société des bourses françaises (SBF). Le conseil d'administration de Docks de France avait accepté, le 23 juillet, l'OPA lancée par Auchan un mois plus tôt.

■ **BALLY : les salariés du fabricant de chaussures**, qui a annoncé son dépôt de bilan le 20 août, manifesteront lundi 26 août devant l'hôtel Matignon. L'intersyndicale demande de mettre en œuvre *« la recherche réelle de repreneur pour le groupe Bally »*.

■ **AIR FRANCE-SABENA : les deux compagnies aériennes française** et belge ont annoncé leur intention de rompre leur accord concernant l'exploitation commune de neuf vols quotidiens entre Paris et Bruxelles à cause de l'incompatibilité de leurs systèmes informatiques.



# Le deutschemark se renforce malgré la baisse des taux de la Bundesbank

## La banque centrale allemande a réduit, jeudi 22 août, de 0,30 %, le taux de ses prises en pension. Cette baisse, pourtant supérieure aux prévisions des analystes, n'a pas permis au franc de se redresser durablement face au deutschemark

**La semaine a été riche en événements monétaires. Mardi 20 août, le conseil de la Réserve fédérale américaine a, comme prévu, laissé inchangé, à 5,25 %, le taux des fonds fédéraux. La Bundesbank a en revanche annoncé, jeudi 22 août, une baisse de 0,30 % du niveau de ses prises en pension hebdomadaire (Repo), ramené à 3 %. Le président de la Bundesbank a justifié l'ampleur du geste par l'évolution favorable de la masse monétaire et par l'absence de tensions inflationnistes. Selon les analystes, le désir de corriger la surévaluation du deutschemark et la volonté d'aider le franc à sortir d'une passe difficile ont aussi joué un rôle. Les banques centrales de France, de Belgique, des Pays-Bas et d'Autriche ont, dans le sillage, assoupli leur politique monétaire. Après avoir cédé du terrain, jeudi, le deutschemark est brutalement remonté, vendredi, face au dollar et face au franc.**

**LA TENUE** des conseils des banques centrales américaine, allemande et française a rythmé, cette semaine, l'évolution des marchés financiers internationaux. Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) a été, mardi 20 août, le premier à se réunir.


TAUX ET DEVISES

Comme le prévoyaient la plupart des analystes, il a choisi de ne pas modifier le niveau de ses taux directeurs. L'objectif des fonds fédéraux (Fed Funds) est resté fixé à 5,25 %. Il n'a plus été bougé depuis la fin du mois de janvier, date à laquelle il avait été abaissé de 0,25 %.

Il y a un mois à peine, à la suite de la publication de statistiques indiquant des tensions sur le marché de l'emploi et sur les salaires, les experts avaient pourtant prédit un resserrement imminent de la politique monétaire américaine. Mais entre-temps, une série d'indicateurs est venue contredire le scénario d'une surchauffe de l'économie : faible progression des ventes au détail et de la production industrielle au mois de juillet (+ 0,1 %). La Fed a donc jugé qu'il n'était pas nécessaire de relever ses taux directeurs. De même a-t-elle estimé que l'accélération du rythme de hausse des prix à la consommation (+ 0,3 % au mois de juillet, soit 3 % sur un an, après 2,5 % en 1995) ne présentait pas de dangers immédiats.




Les gestionnaires n'ont guère réagi à cette décision de la Fed. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans est resté stable avant de se tendre, vendredi 23 août, à 6,94 %, après l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des commandes de biens durables en juillet (+ 1,6 %).

Le dollar aurait pu souffrir du statu quo monétaire aux Etats-Unis – une hausse des taux l'aurait rendu plus rémunérateur et plus attractif – mais il a profité de l'annonce simultanée d'une forte contraction (22,8 %) du déficit commercial américain en juin. Le déséquilibre des comptes extérieurs américains fait figure de principal responsable de la faiblesse structurelle du dollar. Le solde négatif des échanges de biens et de services des Etats-Unis s'est établi à 8,1 milliards de dollars, après 10,5 milliards de dollars en mai. Insensible aux décisions prises outre-Atlantique, le billet vert a bondi, en revanche, après l'annonce, jeudi 22 août, d'une baisse de 0,30 % du taux des prises en pension (Repo) de la Bundesbank, ramené à 3 %. Il est monté, dans les minutes qui ont suivi, jusqu'à 1,4960 mark, son plus haut niveau depuis la mi-juillet face à la monnaie allemande.

Il est vrai que le geste de la banque centrale d'Allemagne, et surtout son ampleur, ont surpris les investisseurs. Les analystes les plus optimistes avaient prévu une réduction de l'ordre de 0,20 %. L'annonce, mercredi, d'une amélioration du climat des affaires outre-Rhin (l'indicateur de confiance des chefs d'entreprises, mesuré par l'Institut de conjoncture Ifo, a progressé à 94,1 points en juillet contre 90,1 points en juin) avait même semblé anéantir tous les espoirs de baisse des taux que, la veille, la publication des statistiques de la masse monétaire avait fait naître. La Bundesbank avait indiqué, mardi, que l'agrégat de monnaie M3 avait progressé de 8,6 % en juillet, ce qui représentait une décrue sensible par rapport au 9,6 % du mois de juin et au 10,5 % en mai.

**BRUTAL REPLI**

La Bundesbank est finalement restée fidèle à sa politique d'orthodoxie monétaire. Elle a ignoré les signes de reprise de l'économie – qui plaidaient pour un *statu quo* – et elle n'a considéré que le ralentissement de l'expansion monétaire et l'absence de tensions inflationnistes qui militaient pour une baisse des taux. C'est du moins l'explication officielle qu'en a donné son président, Hans Tietmeyer en se contentant d'évoquer ces critères purement monétaires pour expliquer la diminution du Repo. Certains analystes estiment, toutefois, que la banque centrale allemande a également cherché à corriger l'impact négatif, pour l'économie allemande, du récent mouvement d'appréciation du deutschemark. Et qu'elle a surtout tenté d'apaiser les tensions sur le marché des devises européennes et essayé d'aider le franc à sortir de la passe difficile qu'il traverse.

A cet égard, les résultats apparaissent très décevants. S'il s'était brutalement replié après l'annonce de la baisse du taux Repo, le deutschemark a violemment rebondi, vendredi, face à l'ensemble des devises : vis-à-vis du dollar (1,4790 mark en clôture) mais aussi vis-à-vis du franc, contre lequel il a regagné 1 centime (de 3,4050 à 3,4150 francs).

L'incapacité du franc à se redresser pourrait trouver son origine dans les craintes persistantes des investisseurs au sujet de l'économie française. Aussi bienvenue soit-elle, la réduction de 0,20 % du niveau des appels d'offres de la Banque de France, décidée dans la foulée de la Bundesbank, n'aura qu'un impact très limité sur l'activité. Le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis a lui-même alimenté l'inquiétude des opérateurs en révisant à la baisse les perspectives de croissance pour 1997.

Elle devrait, selon lui, se situer entre *« 2,25 % et 2,5 % »*, alors qu'il avait évoqué, il y a deux semaines, une croissance du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 2,5 % et 2,8 %.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### *Stabilité des marchés obligataires*

**La réaction des marchés obligataires européens au geste de la Bundesbank a été mitigée. Le contrat notionnel du Matif, qui avait gagné 60 centièmes jeudi 22 août, a abandonné l'essentiel de ses gains le lendemain (40 centièmes). Les obligations allemandes ont eu un comportement semblable. Il s'agit d'une déception pour la Bundesbank, qui a l'habitude de mesurer la crédibilité de sa politique dans la pente de la courbe des taux (écart entre les rendements à court et à long terme).**

**Du côté des nouvelles émissions, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) a lancé un emprunt obligataire d'un montant de 1,9 milliard de francs, à quinze ans, dirigé par la BNP. La RATP a pour sa part levé 1 milliard de francs, à onze ans, sous la direction du Crédit lyonnais et du CIC. Malgré des prix élevés (+ 0,09 % pour la CNA et + 0,07 % pour la RATP par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance), les titres ont trouvé preneurs auprès des compagnies d'assurance et des caisses de retraite.**

## *Marché international des capitaux : la devise allemande en évidence*

**LA BANQUE CENTRALE** allemande a laissé le champ libre à toutes les interprétations. Ceux qui veulent préjuger de la prochaine décision en matière des taux d'intérêt ne disposent d'aucun argument précis leur permettant d'affirmer qu'elle abaissera encore le loyer de l'argent, ces prochains mois, ou qu'elle ne le fera pas. C'est une situation extrêmement intéressante pour le marché des capitaux qui stimule l'ingéniosité des intermédiaires financiers, lesquels ont à se conformer aux souhaits les plus variés des différents investisseurs. Plusieurs transactions complexes et libellées en marks viennent de voir le jour dans le but de répondre aux diverses prévisions des investisseurs ou de les protéger au mieux contre des changements inattendus.

Pour autant, les affaires simples de type classique, celles des emprunts obligataires à revenu fixe, n'ont pas manqué dans le compartiment du deutschemark, qui a été un des plus animés de tout le marché durant la semaine. Elles ont des durées moyennes, celles que recherchent de préférence les épargnants. Comme les débiteurs sont tous très réputés, la réussite de ces opérations paraît assurée.

La plupart de ces emprunts de quatre ou cinq ans sont en fait destinés à trouver preneurs en Belgique, au Luxembourg, en Autriche et surtout en Suisse, pays où les particuliers sont habitués à souscrire à des obligations internationales au porteur. Le mark est une des monnaies étrangères qu'ils connaissent le mieux et leur appétit actuel pour cette devise augmente à mesure qu'on découvre qu'elle est peut-être intrinsèquement plus forte qu'on ne voulait le croire. Chacun est aujourd'hui conscient des efforts nécessaires pour empêcher la monnaie allemande de monter et on sait que si les autorités de Bonn ne se plient pas aux exigences de Maastricht, elle risquerait de s'envoler. Beaucoup veulent donc mettre à profit sa faiblesse récente pour l'acheter. La banque nationale suisse a rappelé, vendredi 23 août, que le mark avait perdu 1,7 % de sa valeur face à son franc de la mi-juillet à la mi-août et, qu'à la fin du mois dernier, il était même tombé un moment à moins de 81 centimes suisses. Pourquoi ne pas acquérir les titres dont les coupons s'étagent entre 5 % et 5,5 % l'an alors que ceux des obligations en francs suisses de même qualité sont souvent inférieures à 4 % ? A l'attrait du rendement supplémentaire s'ajoute la possibilité d'un gain de change au cas où l'Union monétaire ne se ferait pas selon les modalités prévues.

**LE DANEMARK DE RETOUR**

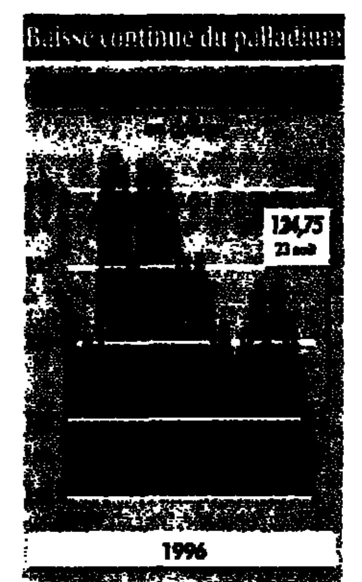
Il est intéressant de noter que, pour leur part, plusieurs de principaux investisseurs professionnels européens, et notamment français, se sont également montrés friands de placements en marks, ces derniers jours. Les durées recherchées par ces gestionnaires de fonds vont jusqu'à dix ans.

Restons sur ce sujet, celui de la monnaie allemande dont on a tant parlé à l'occasion de la réunion de jeudi de la Bundesbank qui a abaissé de 3,30 % à 3 % le taux qu'elle applique aux prises en pension de titres. Le Danemark était de retour sur le marché des capitaux rappelant, par la même occasion, le rôle joué actuellement par le deutschemark sur le plan international. A première vue, il n'y a aucun rapport avec le dernier emprunt du Trésor public de Copenhague, qui était libellé dans la devise des Etats-Unis. Il se montait à 200 millions de dollars pour une durée de trois ans. Le fait est que les autorités danoises ont *« décidé de considérer »* le mark comme une monnaie dépourvue de tout risque et, depuis le début de l'année, elles souhaitent obtenir dans cette devise le produit de tous leurs emprunts étrangers. Cela ne les conduit pas forcément à émettre des obligations en mark. Il est souvent plus économique de prendre un chemin détourné et de conclure des contrats d'échange avec des établissements financiers spécialisés, ce qui a été fait dans ce cas.

Pour ce qui est du franc français et de son utilisation comme monnaie d'emprunts, la semaine a été bonne. Le franc a servi à libeller une transaction de 1 milliard qui a été lancée par la BNP pour le compte d'un débiteur américain, General Motors Capital Corporation, qui n'avait jamais sollicité cette devise. Il est très important pour un compartiment d'élargir le cercle des emprunteurs qui s'y présentent. C'est un signe de vitalité susceptible de faciliter la décision d'autres émetteurs. De nombreux candidats sont sur les rangs qui, s'ils donnaient suite à leur projet, pourraient contribuer à une forte activité en francs ces prochaines semaines.

*Christophe Vetter*

## MATIÈRES PREMIÈRES




**ON SAIT QUE L'ÉTÉ** distrait les consommateurs de leurs devoirs habituels, mais à cela s'est ajouté un effet d'annonce. La firme américaine General Motors vient de faire savoir qu'elle utiliserait désormais, pour fabriquer ses pots catalytiques, un nouveau procédé réduisant l'utilisation du palladium. Il n'en fallait pas moins pour faire tomber les prix à leur seuil de janvier 1994 : le 23 août, ils s'affichaient à Londres à 124,25 dollars l'once (contre un cours moyen en 1995 de 151 dollars l'once). Le palladium, de la famille des platinoïdes, intervient dans l'électronique et la chirurgie dentaire, mais son application s'est surtout développée avec les pots catalytiques, dans lesquels on peut aussi employer du platine. Celui-ci étant plus chers, les producteurs de palladium ont cru qu'une ère prospère s'ouvrait devant eux.

La technique nouvelle que compte utiliser General Motors a coupé leur élan. Ils n'ont pourtant pas de quoi être pessimistes : les principaux producteurs, à savoir essentiellement l'ex-URSS et l'Afrique du Sud, ont vu l'offre mondiale passer de 5,2 millions d'onces en 1994 à plus de 6 millions l'an passé. La demande a suivi le mouvement et, de plus de 6 millions d'onces en 1995, elle devrait monter, selon le sud-africain Impala Platinum, à 6,83 millions. Les professionnels ne se prononcent pas, ou alors très prudemment, sur les perspectives d'un marché dans lequel l'industrie devrait quand même être favorisée aux dépens, pour une fois, de la spéculation. L'incertitude provient des Russes, principaux producteurs, qui puisent dans leurs stocks stratégiques pour alimenter le marché.

Rappelons qu'en mai dernier Boris Eltsine a autorisé la banque centrale à se servir des trois stocks du pays pour mettre en vente chaque année, et ce dès l'année prochaine, 20 tonnes de palladium. Ce qui laisse à penser que leurs réserves sont importantes et que l'offre mondiale de ce métal ne faiblira donc pas.

*Carole Petit*

# Les places boursières profitent des bonnes nouvelles monétaires

| TOKYO | NEW YORK | PARIS | LONDRES | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|
| ↗ + 1,89% | ↗ + 0,59% | ↗ + 2,09% | ↗ + 0,89% | ↗ + 0,27% |
| INDICE NIKKEI | DOW JONES | CAC 40 | FT 100 | DAX 30 |

**L'ÉVOLUTION** des places boursières internationales a été fortement influencée, cette semaine, par les décisions monétaires. Les opérateurs ont suivi avec appréhension les réunions des banques centrales des Etats-Unis, mardi 20 août, puis de l'Allemage et de la France, jeudi 22 août. Les trois instituts d'émission ont adopté des mesures favorables aux marchés d'actions.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a choisi de ne pas relever ses taux directeurs. Surtout, la Bundesbank a décidé de réduire de 0,30 % le niveau de ses prises en pension. Dans son sillage, plusieurs autres banques centrales européennes – dont la Banque de France – ont abaissé leurs taux directeurs. Ces bonnes nouvelles monétaires ont permis à l'ensemble des places boursières de progresser.

Une fois n'est pas coutume, c'est la Bourse de Paris qui s'est le mieux comportée cette semaine. L'indice CAC 40 a progressé de 2,09 %, pour s'inscrire, vendredi, en clôture, à 2 020,82 points. Le terme d'août s'est ainsi soldé par une hausse de 3,41 % (après -6,24 % en juillet et -1,43 % en juin). Depuis le début de l'année, la performance de la Bourse de Paris s'établit à 7,95 %, ce qui la place derrière Francfort (+13,37 %), Zurich (+12,97 %) ou New York (+11,84 %), mais la situe devant Tokyo (+6,85 %) ou Londres (+5.91 %).

Si Paris a davantage progressé cette semaine que les autres places, estiment les analystes, c'est d'abord parce que les tensions y étaient, depuis plusieurs semaines, plus vives qu'ailleurs : la faiblesse du franc face au deutschemark s'était accompagnée d'une remontée des rendements à court terme, très pénalisante pour les actions. Dans ce contexte, la baisse des taux de la Bundesbank, immédiatement suivie par la Banque de France, a provoqué un soulagement particulier à Paris. Toutefois, certains craignent que l'effet bénéfique de cette détente monétaire ne soit vite effacé par de mauvaises nouvelles sur le front de la croissance. A cet égard, la révision à la baisse, jeudi, par le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis, des perspectives de croissance pour 1997 a contribué au pessimisme ambiant. En début de semaine, le cabinet Associés en Finance, qui regroupe dix-huit cabinets d'études, avait pour sa part revu à la baisse les prévisions de résultats des entreprises françaises pour 1996 et pour 1997.

**RECHUTE DU DOLLAR**

A la Bourse de Francfort, l'effet de la baisse des taux de la Bundesbank a été plus limité. L'indice DAX a terminé la semaine à 2 555,16 points, en hausse de 0,27 % par rapport au vendredi 16 août. *« La voie semble libre pour que le DAX atteigne de nouveaux plus hauts historiques dans les prochaines semaines »*, estime cependant les analystes de la Commerzbank. Ils observent que l'optimisme des opérateurs devrait monter d'un cran avec l'annonce officielle, jeudi 5 septembre, d'un retour à la croissance en Allemagne au deuxième trimestre. *« Cela devrait profiter aux actions sensibles à la conjoncture »*, souligne la Commerzbank. La Bourse de Francfort pourrait toutefois se trouver fragilisée dans le cas où la rechute du dollar face au deutschemark observée vendredi soir se confirmait, ce qui aurait pour effet de pénaliser les exportations des entreprises allemandes.

Bien que la livre sterling n'appartienne plus au Système monétaire européen (SME) et que la Banque d'Angleterre agisse sur ses taux sans tenir compte des décisions prises à Francfort, la Bourse de Londres n'a pas été insensible à la détente monétaire observée sur le continent. L'indice Footsie s'est apprécié de 0,89 % au cours de la semaine pour terminer à 3 907,50 points, un nouveau record historique. La hausse des actions britanniques a été confortée par les bons résultats de plusieurs sociétés, dont le groupe de communication BSkyB, qui a annoncé mardi un résultat annuel imposable en hausse de 66 %.

A New York, l'indice Dow Jones a, lui aussi, terminé la semaine sur un bilan positif (+0,59 %), à 5 722,74 points. Le statu quo décidé, mardi, par la Fed, a rassuré les investisseurs. Les actions américaines ont également bien résisté, vendredi, à la baisse conjuguée du dollar et des obligations. Le secteur du tabac a été très animé, en raison de la décision du président des Etats-Unis Bill Clinton d'approuver des mesures pour limiter la vente de cigarettes aux adolescents.

Les opérateurs attendent aussi l'issue d'un procès, dans l'Etat de l'Indiana, intenté par les enfants d'un fumeur décédé d'un cancer du poumon. Ils réclament des dommages et intérêts à quatre compagnies, dont Philip Morris. Les compagnies de tabac font actuellement l'objet aux Etats-Unis de 174 poursuites judiciaires engagées par des particuliers. La Bourse de Tokyo, enfin, a continué sur sa lancée de la semaine précédente, au cours de laquelle elle avait gagné près de 2 %. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a progressé de 394,80 points (+1,89 %) pour terminer la semaine à 21 228,80 points. Le statu quo monétaire décidé aux Etats-Unis a rassuré les investisseurs nippons dans la mesure où de nombreux analystes estiment que la Banque du Japon, de peur de provoquer des perturbations sur la parité dollar-yen, attendra que la Réserve fédérale américaine remonte ses taux pour relever le niveau de son escompte. Les opérateurs attendent maintenant la publication de nouveaux indicateurs économiques pour se faire une idée plus précise de la solidité de la reprise de l'activité au Japon.

*P.-A. D.*

# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**BIOLOGIE** L'équipe allemande du professeur Heiro Diringer (Institut Robert-Koch de Berlin) a communiqué, jeudi 22 août, à Erice (Sicile) dans le cadre d'un séminaire international organisé par l'OTAN, les résultats d'une étude apportant de nouvelles preuves sur la possibilité d'une transmission par voie alimentaire des maladies neurodégénératives dues à des prions. ● APRÈS AVOIR fait ingérer une souche de prion responsable de la tremblante du mouton (ou scrapie), à des hamsters, le professeur Diringer a montré comment les prions peuvent, à partir du tube *digestif*, gagner les structures nerveuses et y causer des lésions irréversibles et mortelles. ● *LE PROFESSEUR* américain Craig Venter a pour sa part mis en évidence ce qui pourrait être une troisième forme de vie en étudiant le génome d'archéobactéries découvertes dans les sources volcaniques au fond des océans.

## Nouvelles preuves de la transmission des maladies à prions par voie alimentaire

### Une équipe berlinoise a observé la progression du processus pathologique lésionnel depuis la paroi du tube digestif jusqu'aux cordons postérieurs de la moelle épinière via les filets nerveux qui relient ces deux régions anatomiques

**ERICE (Sicile)**
*de notre envoyé spécial*

Une équipe scientifique allemande de renom vient de fournir de nouvelles preuves quant à la possibilité d'une transmission, *par voie alimentaire, des maladies* neurodégénératives dues à des prions. Les résultats de cette équipe, que dirige à Berlin le professeur Heiro Diringer (Institut Robert-Koch) ont été communiqués, jeudi 22 août, à Erice (Sicile) *dans le cadre d'un séminaire* international consacré à ces affections, organisé par *l'OTAN et le* Centre Ettore-Majorana pour la culture scientifique (*Le Monde* du 23 août). Il s'agit là, de l'avis de nombreux spécialistes présents à Erice, d'un *travail d'une grande* portée fondamentale qui fournit en particulier de nouvelles lumières quant à la manière dont les agents *« transmissibles non conventionnels »* que sont les prions peuvent, à partir du tube *digestif, gagner les structures* nerveuses et y causer des lésions irréversibles et mortelles.

Le modèle expérimental du professeur Diringer fait appel au hamster et à une souche de prion responsable de la tremblante du mouton (ou scrapie), affection voisine de la maladie de la *« vache folle ». Les chercheurs* allemands ont administré cette souche par voie orale à de nombreux hamsters à qui ils ont pu, de la sorte, transmettre la maladie ovine.

A priori inquiétant, un tel résultat *n'est pas en soi nouveau*. Plusieurs équipes ont, depuis les an*nées 70, réussi ici ou là à* transmettre à des animaux de laboratoire (souris et hamsters), ou à des ruminants (chèvres), l'agent responsable de la tremblante du *mouton. Ces transmissions* n'étaient toutefois, le plus souvent, réussies qu'à partir d'injections intracérébrales de fragments nerveux prélevés chez des moutons contaminés. Quelques rares scientifiques ont également *réussi à transmettre la maladie* ovine à de petits rongeurs nourris avec des fragments de cerveaux de moutons infectés par l'agent de la tremblante.

C'est ce type d'expérience qu'a repris et considérablement enrichi le professeur Diringer. Son travail a consisté à contaminer des *hamsters par voie alimentaire* puis à les sacrifier de manière progressive dans les semaines et les mois suivant la contamination. Il s'agissait pour lui de chercher à suivre le cheminement de l'agent infectieux dans l'organisme de ces *rongeurs avant que l'on ne puisse* déceler chez eux le moindre symptôme pathologique.

**DES BASES CLAIRES**

Les résultats, étonnants, sont riches d'enseignement. L'équipe *berlinoise a ainsi réussi à observer* la progression du processus pathologique lésionnel depuis la paroi du tube digestif jusqu'aux cordons postérieurs de la moelle épinière via les filets nerveux qui relient ces deux régions anato*miques. Ce processus* pathologique atteint ainsi la moelle épinière très précisément en regard de la zone de pénétration de l'agent infectieux. Il progresse ensuite dans le même temps vers le bas et le haut de la moelle épinière, atteignant ainsi progressivement les zones centrales du *système nerveux dans lequel* il déclenche les symptômes neurologiques massifs qui précèdent la mort de l'animal. Pour les spécialistes réunis à Erice, une telle progression explique que nombre des victimes humaines des affections à *prions soient atteintes* de graves troubles neurologiques avant d'être atteints de démence, l'infection touchant le bulbe et le cervelet avant de gagner le cerveau.

Le professeur Diringer et ses *collaborateurs ont, aux différents* stades de cette progression pathologique, pu confirmer (par examen immunohistochimique et inoculation des tissus à d'autres animaux) le caractère infectieux et transmissible du phénomène. *Leurs conclusions* sont d'autant plus solides que la géographie anatomique de ces lésions n'est pas retrouvée lorsque la contamination *initiale est faite* à *partir* d'un autre point d'inoculation (par voie intrapéritonéale).

Ce travail fournit pour la première fois des bases claires et cohérentes concernant la physiopathologie des infections dues aux *agents transmissibles non* conventionnels administrés par voie alimentaire et connus pour être à l'origine des maladies à prions. Les résultats qu'ils fournissent sont d'autant plus importants que l'on sait, aujourd'hui, que *l'agent de l'encéphalopathie* spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») peut – contrairement à ce qui avait été longtemps imaginé – franchir aisément la barrière d'espèce. *Une* équipe britannique a publié il y a peu, dans les colonnes du *Veterinary Record*, la démonstration qu'une très faible quantité de tissu nerveux infecté par l'agent de l'ESB pouvait contaminer par voie *alimentaire le mouton*. Cette équipe n'avait toutefois cherché et retrouvé l'infection que dans la rate et le cerveau de cet animal.

*Les conclusions du professeur* Diringer, si elles ne permettent pas d'extrapoler immédiatement au risque pour l'homme d'être contaminé par la consommation de tissus infectés par l'agent de l'ESB, démontrent l'impérieuse *nécessité qu'il* y a à *approfondir* les travaux fondamentaux dans ce secteur encore trop marginal de la recherche médicale et biologique. Plusieurs des fondamentalistes présents à Erice se sont inquiétés des raisons qui font que des tra*vaux similaires n'ont pas été* mis en œuvre ces dernières années ou ces derniers mois concernant les primates et l'agent de l'ESB. Dans l'attente des prochains résultats *expérimentaux*, il *importe plus* que jamais, en terme de politique sanitaire, de considérer que l'espèce humaine peut, comme de nombreuses espèces animales, être exposée, au travers de son alimentation carnée, au risque infectieux des mystérieux prions.

*Jean-Yves Nau*

## Au fond des océans, les archéobactéries sont la troisième forme de la vie

**ELLES AIMENT LE FEU**, l'acide et le soufre. Elles fréquentent les entrailles de la terre, s'ébattent dans les sources volcaniques, prolifèrent à des profondeurs et à des températures défiant toute concurrence. Ce sont les « archéobactéries », dont les noms – *Pyrococcus furiosus* (« coque brûlante furieuse »), *Pyrodictium* (« doigts de feu ») ou *Sulfolobus* – disent assez la nature infernale. Dernière facétie de ces championnes de l'extrême : selon une étude publiée dans la revue américaine *Science* du 23 août, leurs gènes différeraient dans leur composition de tous ceux connus à ce jour, du colibacille comme de l'homme. Une découverte qui, si elle se confirme, pourrait constituer la *« preuve génétique »* d'une troisième *famille* aux *origines* de la vie sur Terre. Et donner aux accros l'espoir accru d'une vie extra-terrestre.

Longtemps, la science divisa le *monde du vivant en deux grandes* catégories d'organismes : les procaryotes (en grec : cellules à noyau primitif) et les eucaryotes (cellules à noyau vrai). Dans le premier groupe s'inscrivent les bactéries, dans le second l'ensemble des *plantes et des animaux*. Au royaume des origines, tout semblait donc simple : les bactéries, êtres primitifs, avaient formé le premier maillon de la vie, avant de donner naissance, des *milliers et* des milliers d'années plus tard, aux premiers eucaryotes multicellulaires. Jusqu'à la découverte, en 1977, qui bouleversa ce bel ordonnancement : une bactérie « méthanogène » (tirant son énergie de la production de méthane) d'un genre tout à fait nouveau, dont la biochimie paraissait aussi éloignée de celle *des bactéries classiques que* de celle des eucaryotes.

Anomalie isolée, ou forme de vie ignorée jusqu'alors ? La réponse ne se fit guère attendre. Dans les sols gelés de l'Antarctique, dans les lacs de soude de l'Afrique, dans les sources acides et sulfureuses, dans tous les lieux ou presque où la vie semble impossible, on trouva des archéobactéries. Parmi les centaines répertoriées à ce jour, celle *sur laquelle vient de se pencher une* équipe de généticiens américains ne fait pas exception à la règle : pêchée par plus de 2 000 mètres de fond dans le Pacifique, elle y naviguait, apparemment sans états d'âme, entre le froid des profondeurs océanes et l'extrême chaleur émanant d'une faille thermique.

**VIE EXTRA TERRESTRE**

Le secret de ces ahurissantes sin*gularités ? A en croire Craig Venter*, le très actif président de l'Institut pour la recherche génomique (TIGR) de Rockville (Maryland), c'est dans les gènes qu'il faudra le chercher. En collaboration avec des chercheurs de l'université de l'Illinois et de l'école médicale John-Hopkins de Baltimore, son équipe a décrypté l'intégralité du génome de *Methanococcus jannaschii*, soit environ 1 700 gènes. Ses conclusions sont formelles : la conformation biochimique (la « séquence ») de ces gènes diffère fortement, pour les deux tiers d'entre eux, de leurs équivalents chez les procaryotes et les eucaryotes.

*« Nous nous trouvons devant une forme de vie différente de tout ce que nous connaissions jusqu'alors, qui prouve que les archéobactéries appartiennent à une troisième famille du vivant »*, affirment les généticiens, dont les résultats confirment avec éclat ce que subodoraient déjà nombre de biologistes. La question de nos origines – de l'archéobactérie ou du procaryote, de qui descendons-nous ? – ne fait ainsi que se compliquer un peu plus. Quant à l'hypothèse selon laquelle d'autres formes de vie se seraient développées dans l'univers, elle ne peut que *sortir renforcée de cette découverte*.

Craig Venter, lors d'une conférence de presse organisée à Washington, ne s'est en effet pas privé de le souligner : l'existence des archéobactéries *« accroît significativement les probabilités de l'existence de la vie sur d'autres planètes »*, sur lesquelles on peut imaginer que règnent des conditions extrêmes. Cette affirmation ne devrait pas manquer de réjouir les Terriens, auxquels la récente chronique martienne organisée par la Nasa (*Le Monde* du 8 août)avait déjà donné matière à oublier leurs vicissitudes.

*Catherine Vincent*

### *De précieuses alliées industrielles*

**PRINCIPAL INSTIGATEUR** du séquençage intégral de *Methanococcus jannaschii*, Craig Venter est actuellement l'un des chercheurs les plus impliqués dans le programme international Génome humain qui prévoit de décrypter l'intégralité du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine. Biologiste avisé, il est aussi un redoutable homme d'affaires. En 1991, alors qu'il travaillait encore au National Institute of Health (NIH), *il déposait une demande de brevets* portant sur plusieurs milliers de séquences génétiques humaines « partielles ». Objectif affiché : provoquer le débat autour de la brevetabilité du vivant, et s'assurer en priorité les *droits à venir sur les informations issues du* programme Génome. Un an plus tard, Craig Venter quittait le NIH pour fonder le puissant Institut pour la recherche génomique (TIGR) : une structure associée à une société commerciale, Human Genome Sciences (HGS), elle-même financée par le groupe pharmaceutique *Smithkline Beecham*.

Pourquoi, dans ce contexte, s'intéresser aux gènes des archéobactéries ? Parce que ces *étranges créatures, Craig Venter l'a très vite* compris, pourraient se révéler de précieuses al*liées des industriels*. Avec leurs étonnantes capacités à s'adapter aux milieux hostiles, elles seraient à même d'effectuer les tâches biotechnologiques les plus ingrates, de résister à la chaleur, aux hautes pressions, aux solvants et *aux détergents les plus divers. Une fois inté*grées dans les processus de fabrication, leurs enzymes thermostables pourraient notamment devenir indispensables au traitement des peaux dans l'industrie du cuir, au blanchiment *de la pâte à papier, ou encore à certaines* transformations agroalimentaires.

Ces perspectives n'ont pas échappé à la Communauté européenne, qui leur consacre depuis peu, dans le cadre de son programme Biotech, un projet de recherche regroupant trente-neuf équipes de scientifiques. Rien *qu'en France, plusieurs laboratoires se* consacrent désormais à l'étude des archéobactéries, pour tenter de trouver la source bio*chimique de leurs performances* (*Le Monde* du 25 avril 1995). Dans ce champ de recherche qui va s'élargissant, la stratégie – et la force – de Craig Venter est d'aller au plus direct. Qui trouve le gène possède la fonction, ou du moins la piste la plus sûre pour appréhender ses mécanismes biologiques.

De même que l'identification des gènes impliqués dans les maladies héréditaires humaines permettra, à défaut de les guérir toutes, de mieux comprendre leur étiologie, l'étude du génome des archéobactéries ouvrira *tôt ou tard les portes de leur infernale résis*tance aux conditions extrêmes. Le département pour l'énergie (DOE) américain ne s'y est pas trompé : finançant en partie le projet de décryptage génétique mené par TIGR, il partagera avec lui les *retombées de ces recherches*.

*Ca. V.*

COMMUNICATION

## William Butler invite la Compagnie générale des eaux à participer à la reprise de la SFP

**APRÈS** s'être réunis pendant près de six heures en comité d'entreprise (CE) extraordinaire, vendredi 23 août, les *représentants* syndicaux des salariés de la Société française de production (SFP) ont à nouveau réitéré leur demande d'informations concernant la cession de la société. Ils se fondent sur le référé du tribunal de grande instance de Créteil du 8 août, ordonnant à la direction du groupe de fournir *« une information écrite et détaillée »*. Les syndicalistes reconnaissent avoir reçu des documents complets de la direction, mais ils ne fourniraient pas une information véritable, étant relatifs à la proposition d'acquisition et non au projet de restructuration, comme Jacques Bayle, PDG de la SFP, a été enjoint de le faire par le tribunal de grande instance de Créteil (*Le Monde* du 10 août).

Les syndicalistes s'interrogent aussi sur la *« transparence »* de la cession et ont indiqué qu'ils veulent connaître *« les candidats évincés »*. Ils ont aussi mis à l'étude un projet d'intégration de la SFP dans France Télévision et ont voté une ligne budgétaire de 100 000 francs pour cela. Enfin, ils ont décidé d'auditionner une vingtaine de personnes, dont le financier Walter Butler (Global Studios), seul candidat déclaré au rachat de la SFP, et son associé Jean-Pierre Barry (Euro Media), mais aussi les représentants des banques-conseils (OBC et CIC) et les administrateurs d'Etat, au prochain CE du 5 septembre.

En évoquant la *« situation sinistrée de la SFP »*, M. Butler a détaillé pour sa part, vendredi 23 août juste avant la réunion du CE, l'offre de son consortium Global Studios, qui vise à racheter la SFP pour 50 millions de francs. Il a justifié le coût élevé du plan social – 633,4 millions de francs, – qui prévoit le départ de 667 salariés, par *« le taux d'ancienneté (vingt-deux ans en moyenne), les conventions collectives avantageuses et la générosité des mesures de conversion proposées »*. Des FNE dérogatoires à cinquante-six ans, un passage au temps partiel, un mi-temps annualisé, des indemnités à la reconversion seraient mis en place. Le coût de ce plan social figure dans la recapitalisation demandée à l'Etat, de l'ordre de 1,2 milliard de francs (*Le Monde* du 10 août).

William Butler envisage de développer la branche publicitaire de la SFP, et d'adapter sa production cinématographique en établissant notamment un partenariat avec certaines sociétés (Vertigo, Epithète, Why Not, Pelleas, la société de Daniel Toscan du Plantier, etc., regroupées dans un *pool* baptisé « Le Studio »). Il a fait remarquer qu'*« une forte relation entre la SFP et TF 1 et France 2 doit exister »*.

Enfin, M. Butler a indiqué avoir sollicité le partenariat de la Compagnie générale des eaux (CGE) *via* sa filiale la Générale d'images, en indiquant toutefois qu'il resterait majoritaire. La CGE pourrait prendre part à la reprise, mais en restant minoritaire et en *n'étant pas opérateur du plan social*.



## La 17e Université d'Hourtin et le multimédia

**LA DIX-SEPTIÈME** Université d'été de la communication, traditionnel rendez-vous médiatique de la rentrée, a lieu du lundi 26 août au vendredi 30 août à Hourtin (Gironde). Organisée par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et par le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (CREPAC) d'Aquitaine, parrainée par diverses institutions et entreprises, l'édition 1996 débattra du *multimédia*, des autoroutes de l'information, des techniques du numérique, et de leur influence sur les citoyens et sur la Cité.

Débats, ateliers, rencontres et démonstrations sur la télémédecine, l'argent virtuel, l'édition et le numérique, la publicité virtuelle, les journaux en ligne, etc., sont regroupés sous le titre « Inventons la Cité numérique ! ». Des personnalités des médias – Jean Miot, PDG de l'Agence France Presse ; Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième ; Michel Boyon, PDG de Radio-France ; Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, *etc., seront présents*. Plusieurs ministres ont prévu d'y participer : Alain Juppé, premier ministre et maire de Bordeaux, doit inaugurer l'Université d'Hourtin (*« Pourquoi devons-nous réinventer la Cité ? »*, lundi 26 août), suivi de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale (mardi 27), Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, et Jacques Godfrain, ministre de la coopération (mercredi 28). Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, clôturera l'Université (*« Quelle Cité pour demain ? »*, vendredi 30 août).

★ CREPAC d'Aquitaine, Résidence Mozart, 2 rue Jean-Artus, BP 110-33030 Bordeaux Cedex. Tél. : (33) 56-69-62-62 et fax : (33) 56-69-62-60.

# Le Marocain Salah Hissou pulvérise le record du monde du 10 000 m

## Le successeur d'Aouita ouvre de nouvelles perspectives

**Au cours du vingtième Mémorial Van Damme de Bruxelles, le Marocain Salah Hissou a pulvérisé, vendredi 23 août, le record du monde du 10 000 m détenu depuis 1995 par l'Ethiopien Haïlé Gebréselassié. La Russe Svetlana Masterkova, de son côté, a battu le record du monde du 1 000 m.**

IL Y AVAIT EU l'avertissement de Rome. Le 5 juin, Salah Hissou avait établi la deuxième performance mondiale de tous les temps sur 5 000 m, en bouclant les vingt-cinq tours de piste en 12 min 55 s 80. Vendredi 23 août, lors du Mémorial Van Damme de Bruxelles, le coureur marocain s'est inscrit dans la lignée de ses prédécesseurs, Khalid Skah et Saïd Aouita, en pulvérisant de plus de 5 secondes le record du monde du 10 000 m, détenu par l'Ethiopien Haïlé Gébrésélassié (26 min 38 s 08 contre 26 min 43 s 53).

Le meeting allait pourtant s'achever mollement lorsque se sont élancés les concurrents du 10 000 m sur une piste détrempée. On pouvait attendre une nouvelle victoire du champion olympique Haïlé Gébrésélassié, patron sur la distance depuis les championnats du monde de Göteborg, en 1995. D'ailleurs, le début de la course annonçait la répétition des scénarios précédents. A mi-parcours, les athlètes pointaient en 13 min 25 s 45, loin du rythme exigé par le précédent record mondial, basé sur un passage aux 5 000 m en 13 min 21 s 02.

Les lièvres ne semblaient rien pouvoir y faire. Seul un homme pouvait décider de briser l'allure pour s'envoler. Ce fut Salah Hissou qui, d'abord, distançait le Kenyan Paul Tergat. Le duel avec Haïlé Gébrésélassié pouvait s'engager à deux mille mètres de la ligne d'arrivée. Un kilomètre plus loin, la différence était consommée. Le coureur marocain pointait en 24 min 01 s 97, son adversaire éthiopien en 24 min 08 s 08.

La victoire ne faisant plus de doute, il restait la légende à conquérir. Un pas que Salah Hissou franchit dans une seconde accélération fulgurante, entraînant même les deux coureurs kenyans, Paul Tergat et Paul Koech, sous la barre des vingt-sept minutes. Salah Hissou pouvait, comme à chaque victoire, s'agenouiller pour prier à la manière d'un Morceli. Il venait d'entrer dans le panthéon des coureurs de fond.

Par ce succès, Salah Hissou efface en partie sa troisième place aux Jeux olympiques, lorsque seul Haïlé Gébrésélassié avait pu s'extraire du piège tendu par les Kenyans. Une déception teintée de revanche, puisque le médaillé de bronze a déploré l'accueil que les médias marocains lui ont réservé à son retour d'Atlanta. Ses victoires sur 5 000 m au mois de juin, à Charléty et à Rome, étaient oubliées de tous. Ne restait que l'amère déception d'un échec pour le titre olympique tant attendu depuis les exploits de l'aîné Saïd Aouita.

A vingt-quatre ans, Salah Hissou s'était pourtant promis juré de frapper un grand coup. Mais quand ses compatriotes l'attendaient dans l'arène olympique, il savait déjà qu'il ne serait pas prêt. Non qu'il ait jamais douté : simplement, il avait programmé son décollage pour Bruxelles. L'amertume des Jeux ravalée, il a préféré à la ronde des meetings un programme d'entraînement intensif, dans les collines marocaines. Un travail ciselé qui n'a laissé au champion que le goût du bonheur. Juste après son exploit, il confiait sereinement : *« C'est formidable, dans le dernier kilomètre, j'ai eu l'impression de voler. Lorsque j'ai vu qu'aux 5 000 m, j'étais en retard, j'ai simplement accéléré... »*

La performance de Salah Hissou, désigné naguère comme un *« futur grand »* par son compatriote Saïd Aouita, tient également au gouffre qu'elle crée avec le précédent record.

Cinq longues secondes qui confirment la marge de progression exceptionnelle du champion. Déjà, à Rome, Salah Hissou, en réalisant la deuxième performance mondiale de tous les temps sur 5 000 m, avait ouvert de nouvelles perspectives. La cinglante victoire du Marocain devrait vite provoquer la réplique de ses adversaires, et surtout d'Haïlé Gébrésélassié. A moins que les Kenyans, à nouveau privés du festin, ne réagissent les premiers.

*F. T.*

### *Infatigable Svetlana Masterkova*

**Championne olympique à Atlanta sur 800 et 1500 mètres, la Russe Svetlana Masterkova, apparement infatigable, n'en finit pas d'étonner le monde de l'athlétisme, dont elle s'était mis en retrait il y a deux ans pour donner naissance à un enfant. Treize jours après avoir couru le 800 mètres le plus rapide de la saison (1 min 56 s 04) à Monaco, dix jours après avoir amélioré le record du monde du mile (4 min 12 s 57) à Zurich, elle a établi un nouveau record du monde du 1 000 mètres vendredi 23 août, lors de la réunion de Bruxelles, comptant pour le Grand Prix IAAF.**

**Elle a battu, sur la nouvelle piste très rapide du stade Roi-Baudouin, l'ancienne détentrice du record, la Mozambicaine Maria Mutola, avec laquelle elle avait eu une bousculade au départ de la course. Impressionnante dans les deux cents derniers mètres (28 s 54), Masterkova a été chronométrée en 2 min 28 s 98, soit 36 centièmes de seconde de moins que Mutola en 1996 sur cette même piste.**

### *Près d'une minute gagnée en un quart de siècle*

L'évolution du record du monde du 10 000 mètres depuis 1973 est la suivante :

- **27 min 30 s 8 :** David Bedford (G-B), le 13 juillet 1973 à Londres ;
- **27 min 30 s 5 :** Samson Kimobwa (Ken.), le 30 juin 1977 à Helsinki ;
- **27 min 22 s 4 :** Henry Rono (Ken.), le 11 juin 1978 à Vienne ;
- **27 min 13 s 81 :** Fernando Mamede (Port.), le 2 juillet 1984 à Stockholm ;
- **27 min 8 s 23 :** Arturo Barrios (Mex.), le 18 août 1989 à Berlin ;
- **27 min 7 s 91 :** Richard Chelimo (Ken.), le 5 juillet 1993 à Stockholm ;
- **26 min 58 s 38 :** Yobes Ondieki (Ken.), le 10 juillet 1993 à Oslo ;
- **26 min 52 s 23 :** William Sigei (Ken.), le 22 juillet 1994 à Oslo ;
- **26 min 43 s 53 :** Haïlé Gebréselassié (Eth.), le 5 juin 1995 à Hengelo (P-B) ;
- **26 min 38 s 09 :** Salah Hissou (Mar.), le 23 août 1996 à Bruxelles.

■ **Patricia Djaté**, habituellement spécialiste du 400 mètres et du 800 mètres (dont elle détient le record national), a établi le 23 août, lors du meeting de Bruxelles, un nouveau record de France du 1 500 mètres, détenu depuis 1994 par Blandine Bitzner en 4 min 4 s 72 : deuxième de la course derrière l'Américaine Regina Jacobs, la Française, âgée de vingt-cinq ans, a terminé en 4 min 2 s 26.

# Les Coupes d'Europe de football mettent les clubs français à l'épreuve

## En Coupe de l'UEFA, Guingamp affrontera l'Inter Milan, et Lens, la Lazio Rome. En Ligue des champions, l'AJ Auxerre sera confrontée à l'Ajax Amsterdam, aux Glasgow Rangers et aux Grasshoppers Zurich

DERNIER des huit clubs français qualifiés pour une coupe européenne, en éliminant mardi 20 août les Russes du Rotor Volgograd au troisième tour de la Coupe Intertoto, l'En Avant de Guingamp devrait logiquement disparaître dès le premier tour de la Coupe de l'UEFA. Les Bretons affronteront le 10 septembre l'Inter Milan, vainqueur de l'épreuve en 1991 et 1994, qui disputera le match retour à domicile.

Si les Guingampais se voient proposer une mission impossible, les autres clubs engagés en Coupe de l'UEFA n'ont pas tous hérité d'un tirage favorable. Montpellier jouera contre l'une des deux têtes de série de son groupe, le Sporting Portugal, l'autre favori, le Bayern Munich, étant opposé aux Espagnols de Valence. Le Racing Club de Lens sera également confronté à une tête de série, la Lazio Rome. Les Lensois auront à cœur de rééditer l'exploit de leurs prédécesseurs qui, le 2 novembre 1977, avaient infligé aux Romains un 6-0 en seizièmes de finale de la même compétition.

Le FC Metz et l'AS Monaco ont eu plus de chance. Les premiers se mesureront aux Autrichiens du FC Tirol Innsbruck, avec un match retour au stade Saint-Symphorien. Les Monégasques devraient également franchir l'obstacle du club polonais du Hutnik Cracovie. Les hommes de Jean Tigana ont notamment évité l'AS Roma, le Celtic Glasgow et Hambourg.

En Coupe des coupes, Nîmes, club de national 1 et tête de série grâce à l'indice UEFA de la France, sera opposé à la formation hongroise du Kispest Honved. En cas de qualification, le stade des Costières pourrait vibrer pour une belle affiche, puisque le FC Barcelone, le PSV Eindhoven, Liverpool et Benfica sont les favoris de cette compétition. Au même titre que le Paris-Saint-Germain, le détenteur du trophée, qui se déplacera, le 12 septembre, au Liechtenstein, pour affronter le club de Vaduz.

CHOC AU SOMMET

Enfin, les Auxerrois ne pouvaient éviter un choc au sommet, puisque les poules de la Ligue des champions opposent dans un mini-championnat deux têtes de série et deux autres champions nationaux issus de pays moins bien classés à l'indice UEFA. L'équipe de Guy Roux affrontera l'Ajax Amsterdam, les Glasgow Rangers et le Grasshopper Zurich. Les champions de France préparent un mois de septembre chargé, avec sept matches, dont un déplacement à Bordeaux samedi 24 août et la venue de Marseille le mardi 27 août, en championnat. Les Néerlandais font figure de favoris dans cette poule, et la lutte pour une place en quart de finale se jouera surtout entre les trois autres équipes. A ce titre, le vainqueur du championnat de Turquie, Fenerbahçe, ou celui de Norvège, Rosenborg, auraient constitué des adversaires plus faciles que les Ecossais de Glasgow. La Ligue des champions offrira également un duel très attendu entre la Juventus Turin, le nouveau club de Zinedine Zidane, et Manchester United, emmené par Eric Cantona. Les champions d'Italie accueilleront les Anglais dès la première journée, le mercredi 11 septembre.

■ **L'AS Nancy-Lorraine et le Paris Saint-Germain ont fait match nul (0-0), vendredi 24 août, au stade Marcel-Picot, en match avancé de la troisième journée du championnat de France de première division.** Les Nancéiens, nouveaux promus parmi l'élite, obtiennent ainsi leur premier point cette saison, après deux défaites, face à Lens et Cannes. Les Parisiens, en revanche, perdent leur premier point, mais restent provisoirement en tête du championnat. – *(AFP.)*

### Le calendrier de la Ligue des champions

| | GROUPE A | GROUPE B | GROUPE C | GROUPE D |
|---|---|---|---|---|
| 1re journée : 11 septembre | Auxerre-Ajax Amsterdam<br>Grasshoppers Zurich-Glasgow Rangers | Atletico Madrid-Steaua Bucarest<br>Borussia Dortmund-Widzew Lodz | Rapid Vienne-Fenerbahce<br>Juventus Turin-Manchester United | Göteborg-Rosenborg<br>Milan AC-FC Porto |
| 2e journée : 25 septembre | Glasgow Rangers-Auxerre<br>Ajax Amsterdam-Grasshoppers Zurich | Widzew Lodz-Atletico Madrid<br>Steaua Bucarest-Borussia Dortmund | Manchester United-Rapid Vienne<br>Fenerbahce-Juventus Turin | FC Porto-Göteborg<br>Rosenborg-Milan AC |
| 3e journée : 16 octobre | Ajax Amsterdam-Glasgow Rangers<br>Auxerre-Grasshoppers Zurich | Steaua Bucarest-Widzew Lodz<br>Atletico Madrid-Borussia Dortmund | Fenerbahce-Manchester United<br>Rapid Vienne-Juventus Turin | Rosenborg-FC Porto<br>Göteborg-Milan AC |
| 4e journée : 30 octobre | Glasgow Rangers-Ajax Amsterdam<br>Grasshoppers Zurich-Auxerre | Widzew Lodz-Steaua Bucarest<br>Borussia Dortmund-Atletico Madrid | Manchester United-Fenerbahce<br>Juventus Turin-Rapid Vienne | FC Porto-Rosenborg<br>Milan AC-Göteborg |
| 5e journée : 20 novembre | Ajax Amsterdam-Auxerre<br>Glasgow Rangers-Grasshoppers Zurich | Steaua Bucarest-Atletico Madrid<br>Widzew Lodz-Borussia Dortmund | Fenerbahce-Rapide Vienne<br>Manchester United-Juventus Turin | Rosenborg-Göteborg<br>FC Porto-Milan AC |
| 6e journée : 4 décembre | Auxerre-Glasgow Rangers<br>Grasshoppers Zurich-Ajax Amsterdam | Atletico Madrid-Widzew Lodz<br>Borussia Dortmund-Steaua Bucarest | Rapid Vienne-Manchester United<br>Juventus Turin-Fenerbahce | Göteborg-FC Porto<br>Milan AC-Rosenborg |

***Deux équipes par groupe sont qualifiées pour les quarts de finale, qui auront lieu les 5 et 19 mars 1997. Les demi-finales sont programmées en matches aller-retour les 9 et 23 avril. La finale aura lieu le 28 mai.***

## CARNET

### Décès

– Lamotte-Beuvron.

Les familles Farcet, Gouilloud, Charrassin, Badolato, Remilly,
parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décè du

**Colonel Jean FARCET (e. r.)**
Officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T. O. E.

Président d'honneur du Comité d'entente des anciens combattants,
Président honoraire du Souvenir français,
leur père, grand-père, arrière-grand-père et frère,
survenu le 22 août 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 août 1996, à 15 heures, en l'église Saint-Anne de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Villa Notre-Dame,
55, avenue de l'Hôtel-de-Ville,
41600 Lamotte-Beuvron.

---

– Micheline et Bernard Sinsheimer,
sa fille et son gendre,
Mark et Philip,
ses petits-fils,
Ondine,
son arrière-petite-fille,
Sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès,
le 21 août 1996, de

**Geneviève RENARD,**

Il n'y aura pas de cérémonie, Geneviève ayant fait don de son corps à la science.

96, avenue Victor-Hugo,
92100 Boulogne.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Jean BELLIVIER,**
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 21 août 1996,

De la part de
Michèle Bellivier,
son épouse,
Florence et Muriel,
ses filles,
Férial Drosso,
leur mère,
Dominique Perrier,
sa belle-fille,
Haïdé Delesque,
son petit-fils, et Nicolas,
Paul, son frère,
et Aldona Bellivier,
Frank, Agnès et Antoine, Danièle, Axel,
leurs enfants,
Claude Brochot,
et ses enfants,

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 août à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Cet avis tient lieu de faire part.

12, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris,
66, bd de Strasbourg,
75010 Paris,
49, rue de Paris,
93100 Montreuil.

---

*Et voici la nuit la plus noire.*
*La nuit non rêvée.*
(Gibiers du temps.)

– Sa famille, ses amis,
le groupe T'Chan'Gi,
font part de la mort de

**Didier-Georges GABILY,**

le 20 août 1996.

La levée du corps aura lieu mardi 27 août à 9 h 30,
22, rue Bruant, Paris-13e,
Suivie des obsèques à 15 h 30 à Villebernier (près de Saumur).

---

– Le président, Marcel Bluwal
et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques
font part de leur tristesse après la disparition de leur sociétaire et ami

**Didier-Georges GABILY**

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD
11, *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 23 août 1996.)

---

– Yonne Rosa,
son épouse,
Judith Rosa,
Jean-Marie Rosa,
ses enfants,
Ainsi que la famille,
ont la tristesse de faire part
de la mort de

**M. Robert ROSA**

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.

Un service religieux aura lieu le samedi 31 août 1996 à 19 heures, en la synagogue, 24, rue Coppernic, Paris-16e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

60-62, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

---

– Le président,
M. Antoine Bernheim,
Le vice-président administrateur délégué,
M. Gianfranco Gutty,
Les membres du conseil d'administration
et du collège des commissaires aux comptes des

**Assicurazioni Generali S. p. A.,**

font part avec une très grande douleur, en s'associant aux membres de sa famille dans leur chagrin et dans leur désarroi, du décès de

**Robert ROSA,**

qui a dirigé avec une profonde humanité et d'exceptionnelles capacités professionnelles les activités du groupe Generali en France.

Trieste, le 23 août 1996.

---

– Les présidents,
Les conseils d'administration,
Les directions,
Les cadres et
Les personnels des

**sociétés**
**du Groupe Generali**

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M. Robert ROSA,**
mandataire général pour la France
des Assicurazioni Generali S.p.A.,
Président directeur général
des compagnies Generali France Holding,
Generali Vie (France), la Fédération Continentale, L'Equité,
vice-président d'Europ Assistance,
La Concorde,
administrateur des compagnies
La France SA,
La France IARD, La France Vie.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

Un service religieux aura lieu ultérieurement.

76, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

### Condoléances

– Les membres du Collège de psychanalyse groupale et familiale font part de leurs tristesse à la suite de la disparition, survenue le 18 août 1996, de leur président et cofondateur le

**docteur Paul-Claude RACAMIER.**

Ils s'associent au chagrin
de ses proches.
C'est un esprit novateur et inspiré qui s'éteint. Ses travaux ont beaucoup apporté à la communauté psychanalytique et sa perte laisse ses amis du Collège dans la peine. Son œuvre lui survivra.

### Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans
*disparaissait en mer,*

**Philippe WASTIAUX.**

Que son souvenir demeure dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

### Communications diverses

**ECOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE**
Président : Christian de Portzamparc
254, boulevard Raspail, 75014 Paris

L'ESA informe que le prochain examen d'admission pour la rentrée de *septembre 96* aura lieu le mercredi 4 septembre 1996. Pour tous renseignements, téléphoner au : (33.1) 40-47-40-00.

---

Découvrez comment FERMAT a démontré son théorème sur Internet : HTTP : // WWW. Pratique. Fr. / ~ DARRON/FERMAT. HTM.

### Avis de recherche

**Charles CHABAUD**
fils de Marceline-Eloïse Chabaud,

ses ayants droit et toute personne le connaissant sont priés de transmettre leur état civil et coordonnées à l'adresse suivante :

The Public Trustee of Queensland
Réf. : E 234 - 22644433
G PO - Box 2251, Brisbane,
Queensland 4001 (Australie).

# Temps variable et frais

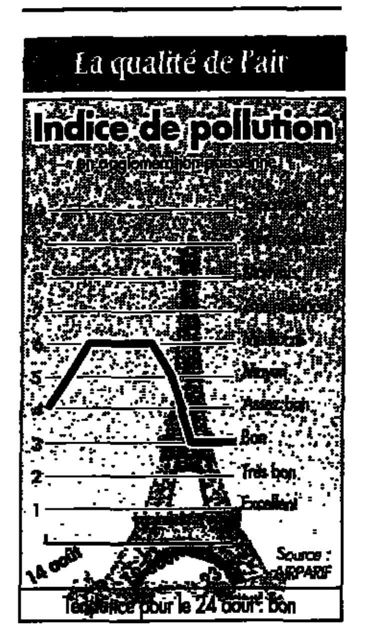
**L'EUROPE OCCIDENTALE** reste sous l'influence d'une dépression centrée sur l'Ecosse qui dirige un flux océanique frais et instable. Cependant, la fréquence des averses sera plus faible dimanche, avec davantage d'éclaircies. En particulier, le sud de la Loire bénéficiera d'une poussée anticyclonique à l'avant d'une onde pluvieuse qui abordera la façade atlantique en soirée.

Samedi, du pays de Caux à la frontière belge, le ciel restera chargé et menaçant. Localement, le tonnerre pourra gronder. De la région parisienne au Nord-Est, les nuages encore relativement abondants et porteurs d'averses locales en matinée laisseront place à des éclaircies de plus en plus larges l'après-midi. En Bretagne, dans les Pays-de-Loire, le Centre, le Poitou, la journée se déroulera sous de belles embellies ensoleillées et quelques passages nuageux qui délivreront tout au plus une averse ponctuelle.

Dans le sud-ouest, nuages et éclaircies alterneront. L'impression de beau temps l'emportera l'après-midi malgré l'apparition d'un voile nuageux d'altitude. Ce voile s'épaissira en soirée sur la côte aquitaine et charentaise où une menace pluvieuse se dessinera pour le début de la nuit. Sur le Massif Central et les Alpes du nord, les nombreux nuages s'accompagneront d'ondées locales. Le soleil ne brillera franchement et généreusement que sur le pourtour méditerranéen, la moyenne vallée du Rhône et les Alpes du sud. Côté vent, ils souffleront en général de l'ouest ou du sud-ouest. Assez faibles dans l'intérieur des terres, ils seront plus sensibles en bord de Manche et de Méditerranée où ils atteindront en rafales 50 à 60 km/h.

Côté températures, il ne fera pas *plus de 12 à 14 degrés au petit matin*. Le littoral atlantique, avec 15 à 16 degrés, et surtout celui de la Méditerranée, avec 17 à 20 degrés, bénéficieront de plus de douceur. En revanche, le mercure s'abaissera localement à 8 ou 10 degrés dans les vallées du Massif Central et des Alpes. L'après-midi, il ne fera guère plus de 20 degrés en bord de Manche, 21 à 23 sur la moitié nord ainsi que sur le Massif Central, 24 à 25 dans le Sud-Ouest et la région lyonnaise, 26 à 28 sur les rivages méditerranéens.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*




Prévisions pour le 25 août vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution

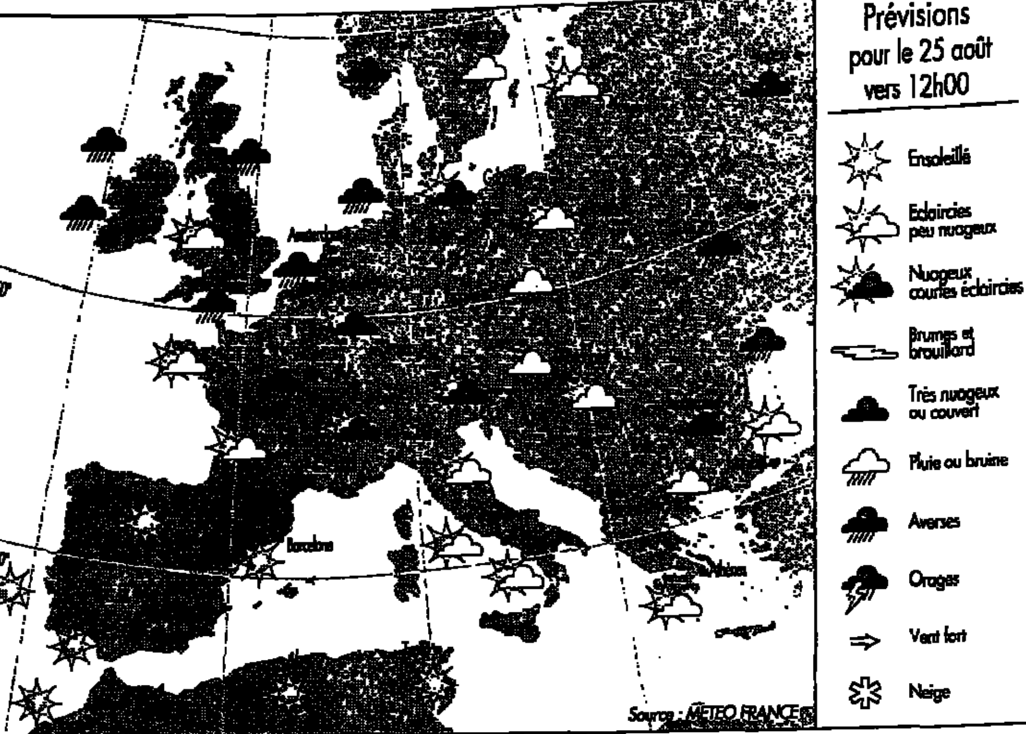
en agglomération parisienne

Très bon

Excellent

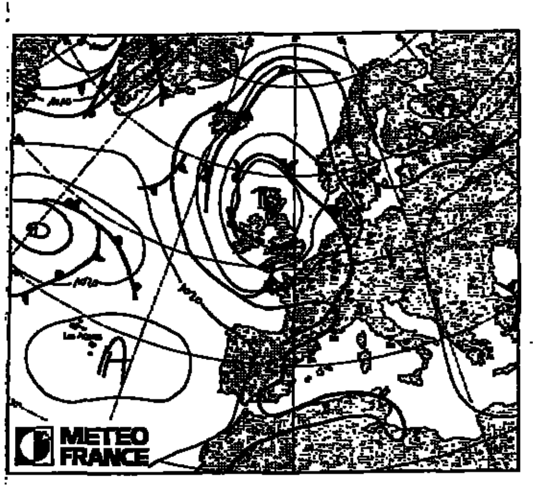
Source : AIRPARIF

Tendance pour le 24 août : bon

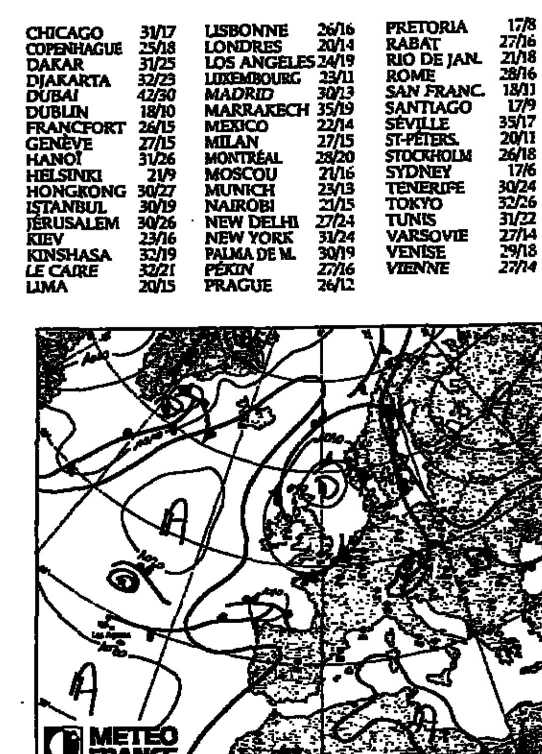



TEMPÉRATURES du 23 août maxima/minima

| FRANCE | |
|---|---|
| AJACCIO | 27/17 |
| BIARRITZ | 21/15 |
| BORDEAUX | 24/15 |
| BOURGES | 25/12 |
| BREST | 19/13 |
| CAEN | 23/14 |
| CHERBOURG | 22/14 |
| CLERMONT-F. | 26/12 |
| DIJON | 24/12 |
| FORT-DE-FR. | 31/25 |
| GRENOBLE | 29/16 |
| LILLE | 24/13 |
| LIMOGES | 24/13 |
| LYON | 28/15 |
| MARSEILLE | 29/19 |
| NANCY | 25/14 |
| NANTES | 23/14 |
| NICE | 25/18 |
| PARIS | 26/15 |
| PAU | 21/13 |
| PERPIGNAN | 29/17 |
| POINTE-À-PIT. | 32/24 |
| RENNES | 23/14 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 26/19 |
| ST-ÉTIENNE | 29/13 |
| STRASBOURG | 27/17 |
| TOULOUSE | 25/16 |
| TOURS | 25/15 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 31/16 |
| AMSTERDAM | 24/13 |
| ATHÈNES | 29/22 |
| BANGKOK | 34/25 |
| BARCELONE | 29/23 |
| BELGRADE | 26/16 |
| BERLIN | 28/17 |
| BOMBAY | 31/25 |
| BRASILIA | 27/14 |
| BRUXELLES | 24/13 |
| BUCAREST | 30/14 |
| BUDAPEST | 26/16 |
| BUENOS AIRES | 28/21 |
| CARACAS | 30/25 |
| CHICAGO | 31/17 |
| COPENHAGUE | 25/18 |
| DAKAR | 31/25 |
| DJAKARTA | 32/23 |
| DUBAI | 42/30 |
| DUBLIN | 18/10 |
| FRANCFORT | 26/15 |
| GENÈVE | 27/15 |
| HANOÏ | 31/26 |
| HELSINKI | 21/9 |
| HONGKONG | 30/27 |
| ISTANBUL | 30/19 |
| JÉRUSALEM | 30/26 |
| KIEV | 23/16 |
| KINSHASA | 32/19 |
| LE CAIRE | 32/21 |
| LIMA | 20/15 |
| LISBONNE | 26/16 |
| LONDRES | 20/14 |
| LOS ANGELES | 24/19 |
| LUXEMBOURG | 23/11 |
| MADRID | 30/13 |
| MARRAKECH | 35/19 |
| MEXICO | 22/14 |
| MILAN | 27/15 |
| MONTRÉAL | 28/20 |
| MOSCOU | 21/16 |
| MUNICH | 23/13 |
| NAIROBI | 21/15 |
| NEW DELHI | 27/24 |
| NEW YORK | 31/24 |
| PALMA DE M. | 30/19 |
| PÉKIN | 27/16 |
| PRAGUE | 26/12 |
| PRETORIA | 17/8 |
| RABAT | 27/16 |
| RIO DE JAN. | 21/18 |
| ROME | 28/16 |
| SAN FRANC. | 18/11 |
| SANTIAGO | 17/9 |
| SÉVILLE | 35/17 |
| ST-PÉTERS. | 20/11 |
| STOCKHOLM | 26/18 |
| SYDNEY | 17/6 |
| TENERIFE | 30/24 |
| TOKYO | 32/26 |
| TUNIS | 31/22 |
| VARSOVIE | 27/14 |
| VENISE | 29/18 |
| VIENNE | 27/14 |




Situation le 24 août, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 26 août, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

# L'esprit de parti

**LE DEUXIÈME** anniversaire de la Libération apportera-t-il quelque apaisement à nos dissensions intérieures ? Il le faudrait pour l'honneur de notre pays. Quoi qu'il en soit, les survivants des camps de déportation n'ont que trop de raisons de penser que leurs 250 000 morts, auxquels s'ajoutent des dizaines de milliers de fusillés, n'ont pas été vengés comme il se devait – et leur droit strict est de le dire. Après deux ans, il serait présomptueux d'affirmer que justice est faite. Mais à qui la faute ?

Divers excès, commis le plus souvent par des « résistants » de la dernière heure, qui criaient le plus fort pour faire oublier leurs propres défaillances, ont dès le début contribué à l'énervement de la justice.

L'absence de toute jurisprudence, la diversité des condamnations pour les mêmes crimes, l'absence de témoignages formels, la nécessité de maintenir certaines structures administratives et industrielles, ont gêné l'action publique et empêché souvent l'épuration. L'épuration économique n'a, pour ainsi dire, pas même été commencée.

Mais surtout la justice a été faussée par la passion politique, par les marchandages des partis. Il n'est jamais bon qu'un parti s'érige en seul justicier et s'adjuge le monopole de la Résistance, de la pureté, de l'implacable sévérité, surtout quand il a, comme les autres, des défaillances à son passif. Nous avons tous subi, après les journées glorieuses de la Libération, l'envoûtement de l'esprit de parti.

Les cours de justice sont ce qu'elles sont, la Haute Cour est ce qu'elle est. Qui les a faites, sinon les partis eux-mêmes ? Que sont les membres de la Haute Cour, sinon les représentants des partis ? Sur qui retombe donc la faiblesse de leurs arrêts et de leurs verdicts ?

***Rémy Roure***
*(25-26 août 1946.)*

# MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6894

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ | | | | | | |
| II | | | | | | | | ■ | | | | | | | |
| III | | | | | | | | ■ | | | | | | | ■ |
| IV | | | ■ | | | | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | | ■ | ■ | | | | | | ■ | | | |
| VI | | | | ■ | | | | | | | ■ | | | | |
| VII | | ■ | | | ■ | | ■ | | | | ■ | | | | |
| VIII | ■ | | | | | | | ■ | | ■ | | | | | |
| IX | | | | ■ | | | ■ | | | | | | | | ■ |
| X | | | | | ■ | | | | | | | | | ■ | |
| XI | | | | | | | ■ | | ■ | | | | ■ | | |
| XII | | ■ | | | | ■ | | | | | | | | | |
| XIII | | | ■ | | | | | | | | ■ | | | | |
| XIV | | | | | | ■ | | | | ■ | | | | | ■ |
| XV | | | ■ | | | | | | | | ■ | | | | |

### HORIZONTALEMENT

I. Femme qui a souvent envie d'aller faire un tour. Quand elles sont chaudes, il y a des éclats. – II. Fait partie des simples. Pas branché. – III. Donner des raisons. Un tissu naturel. – IV. Article. D'une ville qui fut la rivale de Sidon. Fit du tort. – V. Un carnassier dans les étangs. Fermée comme une maison. Quartier de Paris. – VI. Travail qui demande du discernement. Fait du foin. Heure limite pour une rencontre. – VII. Un métal cassant. Peuvent décorer des cimetières. C'est parfois descendre. – VIII. Un bon concert quand il est général. Rouget en était. – IX. Coule en Ethiopie. Langue ancienne. A laquelle on a touché. – X. Un détroit en Asie. Certain produit l'ambrette. – XI. Difficile à gagner. Peut être utilisé pour relever des épaules. La Loire vue de très haut. – XII. Un adverbe qui prouve qu'on n'a rien inventé. Passages dans le bâtiment. – XIII. Bout de bois. Des hommes supérieurs. Quand il est perlé, il n'y a pas de son. – XIV. Rumine au Zaïre. Romancière américaine. Comme un stade un peu sadique. – XV. Un métal brillant. Qui sont comme des sardines en boîte. Va très bien.

### VERTICALEMENT

1. Comme des coups qui permettent de faire un tabac. Suivie par celui qui veut l'épouser. – 2. C'était parfois répondre à la question. Gros tas. Nordique, il englobe plusieurs épreuves. – 3. N'est pas large. Peuvent être mis avec les flageolets. – 4. Quand on la prend, on est tout noir. Une partie de la noce. Une roche dure sur une plus tendre. – 5. Le Châtel, dans l'Aube. Lac des Pyrénées. Qui ne risque pas de s'envoler. – 6. Détériorer. *Quand ça ne l'est pas, c'est plutôt* maigre. – 7. L'auteur de la plus ancienne décrétale. Poussière venue de l'étranger. – 8. Un homme de bon sens. Qui en a plein la vue. – 9. Au musée, on le voit avec sa femme. Récipient pour les cendres. – 10. Comme des matières précieuses. Pierre et Paul, par exemple. – 11. Passe à Béziers. Tout un réseau. – 12. *Circule en Arabie. Apportions des encouragements.* – 13. Comme des formes, quand il y a beaucoup de rondeurs. Qui fait partie de l'effectif. – 14. Peut faire venir le rouge au front. Est fondamentale pour le psychanalyste. – 15. Symbole. Exemple de beauté. Un vrai rapace.

### SOLUTION DU N° 6893

**HORIZONTALEMENT**

I. Demi-heure. – II. Isolateur. – III. Estérel. – IV. Toi. Epi. – V. Erosif. An. – VI. Tinterait. – VII. Il. Usitée. – VIII. Clap. Aa. – IX. Iéna. Blés. – X. Erg. Clame. – XI. Elie. Us.

**VERTICALEMENT**

1. Diététicien. – 2. Essoriller. – 3. Motion. Ange. – 4. Ile. Stupa. – 5. Harpies. Ci. – 6. Eté. Friable. – 7. Uélé. Atala. – 8. Ru. Paie. Emu. – 9. Ereinteuses.

*Guy Brouty*



# PARIS EN VISITE

**Mardi 27 août**

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Odyssée).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (37 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule au pied de la statue de Lully (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haulier).

■ **MARAIS** : vie mondaine et littéraire (37 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine dans la cour (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).

■ **MONTMARTRE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Christine Merle).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER SÈVRES-BABYLONE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Vaneau (Europ explo).

■ **LE SQUARE RENÉ-LE GALL** et la Butte-aux-Cailles (35 F), 14 h 30, devant l'entrée du square, côté rue Emile-Deslandres (Ville de Paris).

■ **LES BUTTES-CHAUMONT** (50 F), 15 heures, sortie du métro Buttes-Chaumont (La Parisienne).

■ **LE CANAL SAINT-MARTIN** (37 F), 15 heures, angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **LA CONCIERGERIE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (37 F), 15 heures, devant la façade de l'église Saint-Médard (Monuments historiques).

■ **LA SEINE**, port fluvial (50 F), 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

## LES SERVICES DU Monde


| | |
|---|---|
| Le Monde | 42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : | GO LEMONDE |
| Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr | |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | (1) 42-17-29-33 |

*Films à Paris et en province :* 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général :* Dominique Alduy

*Directeur général :* Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30




# LE CARNET DU VOYAGEUR

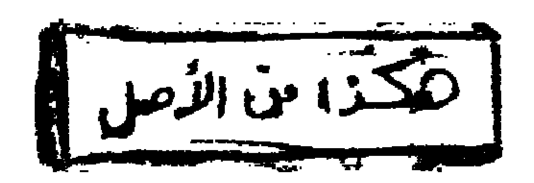
■ **DANEMARK.** La compagnie aérienne britannique à bas prix DebonAir ouvrira le 1er octobre une ligne entre Copenhague et Londres, à raison de deux vols quotidiens, à destination de l'aéroport de Luton. DebonAir propose déjà une liaison Copenhague-Barcelone et Madrid *via* Londres. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** 23,4 millions de touristes étrangers se sont rendus en Espagne pendant les sept premiers mois de 1996, ce qui représente une augmentation de 8,4 % par rapport à la même période de l'an dernier, alors que 1995 était déjà une année record. Sur les 5,4 millions d'étrangers qui ont visité l'Espagne en juillet (+ 6,8 %), près de 2,3 millions, dont 42,8 % étaient des Français et 16,4 % des Allemands, sont entrés en Espagne par la route. – *(AFP.)*

■ **IRAN.** Souhaitant accroître le tourisme, Téhéran a annoncé sa volonté de faciliter la délivrance de visas, avec un délai de vingt-quatre heures seulement, pour les étrangers désireux de visiter l'Iran. Leur nombre n'était que de 450 000 en 1995. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL.** 320 personnes *ont été tuées et 8 227 blessées* au cours des 15 360 accidents enregistrés entre le 28 juin et le 19 août sur les routes portugaises. Le Portugal se classe en tête des pays européens pour le nombre d'accidents de la route, alors que son réseau routier ne dépasse pas les 20 000 kilomètres. – *(AFP.)*

■ **TOULOUSE.** Près de 2,2 millions de passagers ont fréquenté l'aéroport de Toulouse-Blagnac dans les six premiers mois de l'année, ce qui représente une hausse de 11 % par rapport à la même période en 1995. Le trafic national (1,6 million de passagers) a augmenté de 8 % (+ 6 % pour Paris et + 21 % pour les liaisons transversale. Quant au trafic international (491 000), la hausse est de 25 %, essentiellement due aux bons résultats sur l'Europe, en particulier pour Londres (+ 25 %), Madrid (+ 32 %), Munich (+ 38 %), Francfort (+ 27 %) et Bruxelles (+ 39 %). – *(AFP.)*






**TUBES** **La *Macarena* a donné le tempo de l'été. Vieil air castillan, chanté par Los del Rio, un duo amateur de rumba-pop, qui n'avait pas connu le succès depuis trente ans, et remixé par des DJ de Miami, la *Macarena* est en passe de devenir un succès planétaire, avec ce que cela suppose de détournements et de contrefaçons. ● SA PRODUCTION est assurée par BMG France, filiale du groupe allemand qui rafle la mise de l'été 1996 avec les trois tubes gagnants : le *Boi bumba*, du groupe brésilien Carrapicho, la *Sambolera*, de la Burundaise Khadja Nin et cette fameuse *Macarena*, dont on a vendu en France quelque 780 000 CD simples. ● CHAQUE ANNÉE, la France est inondée par des productions spécialement pensées pour combler le vide estival. Pour arriver à de tels résultats de vente, les producteurs s'allient aux chaînes de télévision et à leurs annonceurs.**

# Les miracles estivaux du marketing musical

## Quand les armes de la publicité rencontrent l'air du temps, cela donne ce qu'on appelle des tubes : pour l'été 1996, la « Macarena », la « Sambolera » ou le « Boi bumba »

*MACARENA* serait le dérivé d'un mot hébreu signifiant « la mère de Dieu ». C'est aussi le nom de la sainte patronne de Séville, et, affirme le duo espagnol Los del Rio qui en a fait une chanson, « *celui d'une belle Vénézuelienne dansant le flamenco à la perfection et rencontrée dans une fête à Caracas en 1992* ». Tout pour plaire. Composée il y a trois ans par ces adeptes de la rumba-pop, façon Gipsy Kings, en liste d'attente pour les tops depuis près de trente ans, *Macarena* fait des miracles planétaires. Du bon pain avec de la bonne pâte. Un refrain pour maîtres nageurs, buveurs de boissons fraîches et jeunes volleyeuses : « *Dale alegria a tu cuerpo* » (« Donne de la joie à ton corps »). Des sentiments généreux : « *Cette chanson apporte la joie et l'union humanitaire dont le monde a besoin* », déclare Antonio Romero, l'un des deux Los del Rio, dont, selon la maison de disques BMG, 700 000 CD simples ont été achetés par les Français cet été, après avoir conquis les enfants, les jeunes, les campeurs et les grands-mères.

Bibliquement simple, *Macarena* est aussi facile à façonner que les petits pots de pâte à modeler multicolore proposés par les hypermarchés comme remède à l'ennui pour bambins privés d'école. On peut donc le décliner à loisir, et ainsi en assurer la pérennité. Pourtant, *Macarena* n'avait pas été pressenti pour être le leader des ventes estivales. En 1995, *Macarena*, première version, tombe sous la main de deux jeunes disc-jockeys de Miami, les Bayside Boys, après avoir séduit l'Amérique latine. Ces spécialistes de la face B en tirent un remix à l'usage des boîtes de nuit. Très vite, le titre arrive en tête des ventes américaines, avant de reconquérir l'Espagne.

### Le genre se nourrit de « coups » plutôt que de carrières

Ensoleillé, amusant, et donc surprenant, une qualité essentielle au succès chez les amateurs de dance, vite lassés, *Macarena* remixé correspond aux exigences d'un genre qui se nourrit de « coups » plutôt que de carrières.

Fin 1995, un simple de ce *Macarena bis* est expédié au directeur du marketing de BMG/Ariola, Pascal Chesnot, par son homologue espagnol qui cherche un auteur pour le clip TV. Pascal Chesnot en profite pour sortir le titre en France. Mais les radios ne suivent pas. Au printemps, *Macarena* conquiert l'Europe du Nord. Les commerciaux de BMG constatent que le sud de la France y prend goût. Les programmateurs radio changent leur fusil d'épaule. Arrivent alors des trouble-fête, Los del Mar, un duo canadien, qui a imaginé, si l'on peut dire, une version soft (sans voix féminine) de *Macarena*. Les droits en ont été achetés 25 000 dollars au Midem de Cannes en janvier 1996 par la société de production Baxter, spécialisée dans les produits de dance, et dont le PDG est Gérard Louvin, directeur de l'unité de programmes variétés et divertissements sur TF 1, et le directeur commercial Philippe Renaux, l'un des producteurs du phénomène français des années 90, le petit Jordi (et sa maman).

« *Sous les effets de la concurrence* », ironise Pascal Chesnot, *Macarena*, d'Antonio Romero et Rafael Ruiz (Los del Rio), a décollé en mai, neuf mois après sa mise sur le marché français. En juin, il occupe la première place des ventes de CD simples, avant de se faire doubler en juillet par une autre scie de l'été, *Tictictac* (le *Boi Bumba*) des ineffables Brésiliens Carrapicho. La chanson passe aux États-Unis dans les stades, pendant les temps morts des matches de la NBA, la ligue américaine de basket-ball, et traîne immanquablement aux Jeux olympiques d'Atlanta. Le *Macarena* de Los del Mar, distribué par PolyGram, se classe quatrième meilleure vente de CD simples en France.

Premiers consommateurs, les enfants ? Sûrement : *Macarena*, ils adorent. Facile à chanter, facile à danser, surtout après des démonstrations répétées à la télévision. En 1989, deux producteurs, Jean Karakos et Olivier Lorsac, par la suite convaincus de piratage pour avoir déposé la chanson, d'origine bolivienne, sous son nom à la Sacem, avaient inventé la coproduction télévisée pour assurer la carrière commerciale de ce qu'ils présentaient alors comme « *le phénomène de société* » de la fin du siècle, la *Lambada*. Ces amateurs d'exotisme lucratif ont vendu 2 millions d'albums du groupe Kaoma (aujourd'hui disparu), et 5 millions de simples. Réédité cet été sur une compilation de lambadas, et appuyé par une campagne de pub en faveur de « *l'authentique Lambada* » (par opposition au produit frelaté que serait le *Boi Bumba* de Carrapicho *avec ses* 690 000 simples et 300 000 albums vendus), la *Lambada* reprend du service (chez Melting Pop, le label de Jean Karakos, distribué par Sony).

*Macarena*, le « vrai », celui de Los del Rio, est un produit M 6. C'est sur cette chaîne à consonances musicales que la chorégraphe afro-américaine Mia Frye, professeur de danse au Centre du Marais à Paris, enseigne à danser la macarena (comme on dit le tango, la valse, le madison ou la danse des canards), en groupe, « *face à face, dos à dos, à la queue leu leu* ». Le clip (Vincent Calvet) est bien tourné, c'est drôle, ça marche, et, l'été, tout est permis. *Macarena* de Los del Mar a bénéficié d'une campagne de publicité de 5 millions de francs sur TF 1. Pour le *Macarena* de Los del Rio, BMG dépense 3 millions de francs sur France 2 et France 3.

Entre un *Macarena* et l'autre, assez identiques (on préférera cependant l'original), le consommateur ne s'y retrouve guère. Les ventes de Los del Mar (officiellement 200 000 CD simples) se portent bien. Le groupe fait la tournée française des boîtes. Los del Rio attend les retombées de *La Nina*, son nouveau simple, « *dans la même veine* », dit Pascal Chesnot.

« *Le tube est le meilleur moyen de transport pour traverser le désert* » : la formule, lapidaire et imagée, employée par un éditeur musical, traduit les soucis des maisons de disque face à la dépression du marché estival. Forts d'un indéniable, et très français, passé « tubesque » (depuis *Capri, c'est fini* d'Hervé Villard, *Aline* de Christophe, ou *Wight is wight* de Michel Delpech), les producteurs se mettent à réfléchir de plus en plus tôt à leurs produits d'été. En 1996, la pressentie était la *Sambolera* de la Burundaise Kadhja Nin, un cas atypique, puisque elle a déjà enregistré deux albums chez BMG, et qu'on envisage pour elle une carrière. Mais le schéma est le même : un sponsor (les cafés Malongo), une multinationale du disque (l'Allemande BMG encore), une radio (NRJ), une coproduction avec la société maison, Une Musique. L'opération coûte 10 millions de francs. Le succès n'est pas total, *Sambolera* voguant actuellement aux alentours de la dixième place du Top single.

Mais la société BMG n'est pas en mal pour autant. Aucune des marques de la maison n'a été oubliée : *Macarena* est sur Ariola, *Sambolera* sur RCA, et *Fiesta de Boi Bumba* sur Vogue. En pleine réorganisation interne, BMG France, filiale du groupe allemand, n'avait depuis longtemps pas un seul titre classé au top albums. L'un de ses artistes vedettes, Patrick Bruel, se sentait donc en droit de négocier quelques idées personnelles. Une néolambada, par exemple, qui serait éditée par une nouvelle marque, Rendez-vous Musique, distribuée par Vogue/BMG, et domiciliée à la même adresse que 14 Productions, la société officielle du chanteur. Le scénario officiel est identique à celui de la *Lambada* : Patrick Bruel aurait découvert les charmes d'une danse amazonienne, interprétée par une célébrité locale – le groupe Carrapicho, inconnu au bataillon – pendant le tournage du *Jaguar*, de Francis Veber. La directrice de la musique de France 2,

### *Dans le circuit des boîtes*

***Macarena* surfe sur la grande vague de la *dance music*, qui conquiert les marchés adolescents et pré-adolescents. La nouveauté *hot* de la deuxième partie de l'été s'appelle *Sex Alarm*. Interprété par Siren, le titre vient d'Italie, où il est numéro un des palmarès de *dance*, et anime sans discontinuer les plages de la Péninsule. La recette consiste à prendre trois notes répétées sur un rythme frénétique de *happy house*, à juxtaposer au son d'une sirène de pompiers qui hurle régulièrement et à une voix de femme qui gémit « *Please fuck me* ». Infaillible.**

**En France, pour la rentrée, dans la catégorie tubes d'automne, où joue encore Khadja Nin avec une reprise de *Free* de Stevie Wonder, on annonce *This World Today is a Mess* de Goldie, une reprise néo-disco du classique *What You Say* de Donna Hightower. Quant à *Là-bas dans le noir*, la version remixée en « *house-dream* » du *Gigi l'amoroso* de Dalida, il fait un malheur en discothèques.**

Béatrice Esposito, aurait été conquise. Début juin, « Taratata », l'émission de variétés de Nagui livre un « Spécial Brésil ». Invités : Chico Buarque de Hollanda, l'un des plus grands chanteurs brésiliens de cette moitié de siècle (albums chez BMG), Patrick Bruel, en costume de lin blanc, et Carrapicho – le nom d'une plante amazonienne qui reste collée à la peau. C'est ainsi qu'on vit un grand artiste brésilien, Chico Buarque, piégé et contraint de refuser, à plusieurs reprises, de danser avec Nagui un aguichant *Boi Bumba*...

*Véronique Mortaigne*

# « Coups de cœur » en chaînes

C'EST LA LAMBADA qui, en 1989, a inauguré la recette-miracle. A l'époque, deux producteurs indépendants s'allient à un distributeur puissant (CBS, aujourd'hui Sony), à un industriel de la grande consommation (Orangina), à une radio (Europe 1) et à une chaîne de télévision (TF 1). C'est une véritable machine de guerre. Tout l'été, Orangina organise des soirées en discothèques, TF 1 diffuse 250 fois le clip et Europe 1 programme le titre deux fois par jour. En 1990, TF 1 confirme le succès de la formule avec la *Socca dance*. De la même façon, durant l'été 1995, *Indian Sacred Spirit* et ses bricolages new age, font un tabac : 1,2 million d'exemplaires vendus pour alimenter les caisses de TF 1 et de Virgin.

Depuis, l'été est l'occasion de lancer des titres, qualifiés à chaque reprise de « *grands coups de cœur découverts un peu par hasard* », mais mis sur le marché comme une nouvelle marque de lessive, à grand renfort de campagnes de pub. Et sur la chaîne, on prend désormais très au sérieux ces « *opérations d'été* ».

Une Musique, filiale musicale de TF 1, coproduit les titres. Elle se charge de trouver le rythme qui va colorer l'antenne, remplacer les bandes-annonces clairsemées pendant l'été et assurer d'importantes rentrées publicitaires. Forte de ses succès passés, la première chaîne a misé cette année sur *Sambolera*. Dès l'automne 1995, Pierre-Yves Garcin, directeur commercial de Une Musique, choisit le titre qui appartient à BMG. Nadine Laïk-Blanchard, directrice générale, et Corinne Bouygues, qui dirige à la fois TF 1 Publicité et Une Musique, sont emballées. Le tube ne sera pas tout à fait à la hauteur des espérances de la chaîne. Qu'importe. La régie publicitaire de la chaîne se rattrape avec la juteuse campagne de *Macarena* bis.

#### MARKETING ET SPONSORS

Cet été, France 2 s'est, elle aussi, engagée dans la bataille, avec le très rythmé *Tictictac*, alias *Boi Bumba* du groupe Carrapicho. « *En mars, j'ai obtenu l'accord de Louis Bériot, alors directeur d'antenne, pour lancer pour la première fois des musiques d'été* », raconte Béatrice Esposito, chargée de l'unité de programmes variétés et de divertissements sur la chaîne.

Le « coup de cœur » *Tictictac* est un bel exemple de marketing étudié : Bruel propose le titre à la direction de BMG, qui le fait écouter à Optimum Media, sa centrale d'achat, qui cherche un sponsor publicitaire. Fralieb, filiale d'Unilever, entend lancer une nouvelle boisson « *jeune* », le Cap Tea. Ensemble, et puisque TF 1 ne songe plus qu'à *Sambolera*, ils contactent France 2 et négocient l'achat d'écrans avec France-Espace, la régie publicitaire de la chaîne. A l'inverse de TF 1, France-Télévision ne possède pas de filiale discographique. C'est donc la régie publicitaire qui organise l'échange d'espaces de publicité contre un intéressement aux ventes. France 2 met les bouchées doubles : diffusion du clip en ouverture et en fermeture d'antenne, bandes-annonces de quelques secondes, pubs, à répétition...

Pour la fin de l'été, Béatrice Esposito mise sur *Nirvana*, une chanson du groupe El Bosco, plus new age, et sponsorisée par Yves Rocher. A l'automne, Nadine Laïk-Blanchard de TF 1 annonce « *l'arrivée à l'antenne de Khadja Nin, l'interprète de* Sambolera, *qui sera chargée d'assurer la promotion de son nouveau tube d'automne. Elle passera peut-être même au 20 heures et l'on découvrira que derrière le single se cache une artiste* ». Pour janvier 1997, France 2 prévoit d'ores et déjà le lancement d'un nouveau titre « maison » et s'intéresse de près à l'idée d'un tube d'hiver. A quand le tube de printemps ?

*Dorothée Tromparent*

# De l'art du solo et de quelques Chiens méchants à Jazz à Mulhouse

**JAZZ À MULHOUSE. Concert final dimanche 25 août, avec Wolter Wierbos, Trio Clusone, Willem Breuker Kollektief, à la Commanderie de Rixheim, à partir de 15 heures. Tél. : 89-45-63-95.**

MULHOUSE
*de notre envoyé spécial*

Cette année, le Festival Jazz à Mulhouse semble miser sur le solo. C'est pourtant en relisant le programme, que le directeur du Festival, Paul Kanitzer, découvre cette thématique. Une seule chose est préméditée ici, le lieu juste et l'heure juste. Midi, 18 heures, 20 heures, minuit... dans une chapelle, un loft accueillant, L'Entrepôt, à La Filature – scène nationale. Si solo il y a, tant mieux. Le jazz y a accordé dès ses origines une attention particulière. Le free jazz, les musiques improvisées, innovantes, l'explorent continuellement.

Sur scène, le solo touche au physique et au moral. Ça épuise, ça vide, c'est violent, même avec les plus douces ballades, même sur des durées raisonnables, même avec un canevas. Il faut inventer dans l'instant sans les excuses d'une rythmique trop rapide ou de partenaires peu inspirés. Les musiciens parlent souvent du solo comme d'un excercice périlleux, un vertige terrible.

Les premiers solos de Jazz à Mulhouse (les 21 et 22 août) touchent juste. Denis Colin, improvisateur jamais féroce mais intense, va chercher des timbres impossibles, laisse filer d'étranges mélodies qui doivent autant au jazz qu'à des airs de pays lointains. Il évoque Sun Ra et Duke Ellington, deux inventeurs de big bands.

#### DE LA VIELLE À ROUE

René Lussier vient du Canada. Il a l'air d'un gamin malicieux. Le guitariste aime les mélanges, folklore, éruption rock, bidouillages. Son approche vocale de l'instrument, son attachement aux rythmes croisés le placent parmi les grands insituables. Pas de démonstrations ici, un monde très visuel. Ce que l'on retrouve aussi chez le Slovaque Peter Machajdik, qui utilise des bandes magnétiques, des instruments jouets, des objets pour construire un feuilleton sonore.

Le Français Dominique Regef, lui, joue de la vielle à roue. Il en connaît l'histoire, le répertoire médiéval et folk. Sa musique est pourtant sans âge, équilibre entre les harmonies résonnantes de l'instrument et son aspect grinçant. Il ne joue qu'un long morceau, improvisation parsemée de quelques repères, lente recherche hypnotique.

Puis vint Joëlle Léandre. Elle a joué en solo au Mans, ce printemps, sera à Uzeste. C'est tout. Elle est l'une des plus formidables contrebassistes contemporaines depuis des années. Elle joue en première partie de Chiens méchants, radieuse, détendue, comédienne drôle et épanouie. Sa tenue d'archet est un geste superbe, elle a des idées en pagaille, un talent trop rarement entendu en France. Chiens méchants, du guitariste Philippe Deschepper, est encore plus rare. Trois concerts en trois ans. Sept musiciens, l'instrumentation bouscule les habitudes. Les diffuseurs sont frileux, Chiens méchants leur paraît compliqué avec ses deux percussionnistes, son clarinettiste Jacques Di Donato qui y joue de la batterie, ses suites orchestrales sans début ou fin apparente. C'est un des orchestres les plus novateurs en France ces temps-ci (avec le Système friche de Di Donato ou l'octette de Claude Barthélémy). L'honneur de Jazz à Mulhouse est de les avoir programmés. Il y a trois cents festivals et soixante scènes nationales en France. A eux de jouer.

*Sylvain Siclier*

## NOUVEAUX FILMS

**LA CHICA**

**Film français de Bruno Gantillon. Avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojtek Pszoniak, Frédéric Tokarz (1 h 30).**

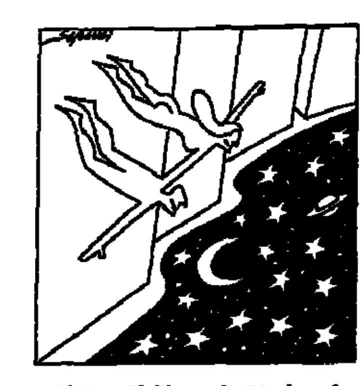
Encore un de ces petits films sortis à la sauvette durant l'été. Enfin, film... Si la sortie n'est pas inexplicable (le passage par la salle est obligatoire pour accéder aux subsides des chaînes), la nature et la raison d'être de cette *Chica* sont plus incertaines. Où se situe l'enjeu de cette improbable histoire qui voit trois marginaux installés dans une mine vénézuélienne recueillir une jolie blonde court vêtue poursuivie par deux tueurs du cartel de Medellin, dont son amant, à qui elle a piqué un paquet de drogue ? Il y a des voitures roulant sur des pistes boueuses, des coups de feu et du sang à la fin, de la sueur dès le début, vingt secondes d'une cassette porno qui, à défaut de trouver une justification dans le scénario, a sans doute motivé l'interdiction aux moins de douze ans. Tout le monde, à l'écran ou derrière la caméra, semble convaincu que l'invraisemblance le dispute à l'inintérêt dans cette bourbeuse affaire qui mime le polar torride et le film d'action exotique. Saine lucidité.

*Jean-Michel Frodon*

# Les Chantiers de Blaye

## Le festival de théâtre s'installe pour cinq jours sur la rive de la Gironde

**DIRIGÉ** par le comédien Georges Bigot, étoile du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine de 1981 à 1992, ce festival, réalisé dans le cadre de l'Eté girondin, a le mérite de ne pas voir trop grand, tout en respectant une belle hauteur de vue. Pour cette 7e édition, quatre spectacles y sont à l'affiche. Philippe Avron met en scène, avec *Ma cour d'honneur*, la mémoire du théâtre à travers son site le plus prestigieux : la cour d'honneur du Palais des Papes. La joyeuse bande de saltimbanques que compose le Footsbarn Travelling Theater, né en Cornouailles en 1971, propose *Molière 1996*, soit *Le Médecin malgré lui*, *Le Sicilien* et *Le Mariage forcé*, trois farces signées Molière. Deux jeunes compagnies sont également présentes : la troupe de Claire Lasne reprend le magnifique *Platonov* de Tchekhov présenté cette saison à Paris (et qui reprendra dès le 17 septembre au Théâtre Paris-Villette), et Les Taupes secrètes – à découvrir – créent *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, dans une mise en scène de Philippe Rousseau.



**★ Du 26 août au 2 septembre. Chantiers de Blaye, citadelle de Vauban, 33390 Blaye. Tél. : (16) 57-42-93-40.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Nawal**
*Originaire des Comores, Nawal* s'est cabrée devant les conventions en usage dans son archipel : elle a choisi de chanter. A Paris, en 1991, elle crée son propre groupe et devient ainsi la première Comorienne auteur-compositeur à se produire sur une scène avec ses musiciens. Interprète convaincante, elle écrit une musique rêveuse où se mêlent souffles d'Afrique, parfums d'Indonésie et couleurs arabo-persanes.
*La Guinguette Pirate, 157, quai de la Gare (au pied de la Bibliothèque nationale de France), Paris 13e.*
*Mº Quai de la Gare. 21 h 30, le 24.*
Tél. : 44-24-89-89. 30 F.

**Sylvain Beuf Quartet**
Remarqué au début des années 90 en club, récompensé au concours-référence de La Défense, le saxophoniste Sylvain Beuf connaît son histoire du jazz qu'il ne se contente pas de rabâcher mais qui vient nourrir un jeu de plus en plus affirmé. Placement très sûr et coulé du phrasé à entendre dans un des clubs parisiens les plus ouverts aux jeunes solistes.
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er*
*Mº Châtelet.* 22 heures, le 24.
Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

**Soirée sénégalaise : Xalam, Seydina, Max Adioa**
Le Sénégal a essaimé nombre de ses musiciens sur les rives de la scène. Parmi eux, le groupe Xalam, pionnier de la vague africaine *à la fin des années 70, qui trouva* et mis en valeur des atomes crochus entre le jazz et les rythmes *sénégalais.* Ancien membre de Xalam, Seydina s'accompagne à la guitare et chante de savoureuses ballades acoustiques. Max Adioa, lui, a opté pour un reggae tonique et chaleureux.
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin.*
*21 h 30, le 24. Tél. : 42-00-14-14.*
*Location Fnac, Virgin. 90 F et 100 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**BEAUTIFUL THING**
Film britannique de Hettie MacDonald, avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, *dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48* ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e *(45-75-79-79)* ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**LE BEL ETÉ 1914**
Film français de Christian de Chalonge, avec *Claude Rich, Maria Pacôme*, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton (1 h 57).
Gaumont *les Halles*, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, *dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : *40-30-20-10)* ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA CHICA**
Film français de Bruno Gantillon, avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz (1 h 38).
*Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; ré*servation : 40-30-20-10).

**NECRONOMICON**
Film franco-américain de Christophe *Gans, Brian Yuzna et Shusuke Kaneko*, avec Richard Lynch, David Warner, Millie Perkins (1 h 33).
VO : Brady, 10e (47-70-08-86).

**TWISTER**
Film américain de Jan De Bont, avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10) ; UGC* Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-*07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Ita*lie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réserva*tion : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ;* Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les *Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-*84-50* ; réservation : *40-30-20-10) ; Gau*mont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

**LES VOLEURS**
Film français d'André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne *Babe (1 h 57)*.
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille*, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Lyon Bastille*, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; *Pathé Wepler*, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

## LES EXCLUSIVITÉS

*ACE VENTURA EN AFRIQUE* (A., v.f.) : George-V, 8e.
L'AGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CASINO (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : *UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juil*let Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
*COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ* (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-*10-00 ;* rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
CRASH (**) (Can., v.o.) : UGC Ciné-cité *les Halles, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : Ci*noches, 6e (46-33-10-82).*
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DINGO ET MAX (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
L'EFFACEUR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *UGC Gobelins, 13e ; Gaumont* Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE FACTEUR (It., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : *Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).*
FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Champs-Elysées, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
FLIPPER (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; *George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; *UGC Convention, 15e* ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00)*.
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-*Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Bal*zac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
*LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.)* : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
*LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : Lu*cernaire, 6e (45-44-57-34).
LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MEURTRE EN SUSPENS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
MONDO (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MO' (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
*PLANÈTE HURLANTE (A., v.o.) : UGC Ci*né-cité les Halles, 1er.
PULP FICTION (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
*RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RICHARD III (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Haute*feuille, 6e (46-33-79-38)*.
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Ex*press, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e* (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; *rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés.* 40-30-20-10).
ROCK (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e *(47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *rés.* 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC *Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e* (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
SAFE PASSAGE (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
SEVEN (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
*SMOKE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts* I, 6e (43-26-48-18).
STRIPTEASE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, *8e (rés. 40-30-20-10)* ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, *14e (rés. 40-30-20-10) ; v.f.* : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé We*pler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambet*ta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
*THE FALLS* (Brit., v.o.) : *Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TOY STORY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-*17-10-00 ; rés. 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : George-V, 8e.
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TROIS VŒUX (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-*10) ; v.f. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14* ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-*32-20 ; rés. 40-30-20-10).*
L'ULTIME SOUPER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. *40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e *(42-24-46-24* ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-*10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-*20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
UNE NUIT EN ENFER (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e.
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, *6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
VACANCES EN FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
*WHEN NIGHT IS FALLING* (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

## LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-*30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85* ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA CHINOISE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e *(42-22-87-23* ; rés. 40-30-20-10).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DUEL (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
DUNE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85* ; rés. 40-30-20-10).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
THE SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : *Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).*

## LES SÉANCES SPÉCIALES

BELLE DE JOUR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
*BLADE RUNNER (*) (A., v.o.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 15.
BUTTERFLY KISS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85* ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h 05.
CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CHUNGKING EXPRESS (H., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 20 h 30, 22 h 30.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche *14 h 30.*
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
KES (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e *(45-87-18-09) samedi 16 h 05.*
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h 45.
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-*33-86-86) dimanche 19 h 20.*
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h.
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 16 h.
*WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pa*vois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 17 h, dimanche 17 h 30.

## FESTIVALS

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *Le Château de l'araignée*, dim. 13 h 45, lun. 17 h 45 ; la Forteresse cachée, sam. 18 h, dim. 16 h, mar. 15 h ; Le Duel silencieux, lun. 14 h ; *Barberousse, sam. 20 h 30 ; La Légende* du grand judo, mar. 13 h 30 ; Scandale, sam. 16 h, dim. 19 h 45 ; Sanjuro, lun. 16 h.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). A l'est de Shanghai, sam. 17 h 30, 19 h 10, 20 h 50, *22 h 30 ; L'Homme qui en sa*vait trop, dim. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 ; Mais qui a tué Harry ?, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 10 ; Meurtre, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 10.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Vie des morts, lun. 19 h 45, mar. 17 h ; La Sentinelle, lun. 21 h.
AVANT-PREMIÈRE, Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23). Un samedi sur la terre, mar. 20 h.
*BRANDO, LE REBELLE* (v.o.), *Le Quar*tier Latin, 5e (43-26-84-65). Sur les quais, sam. 16 h, 18 h, 20 h ; Reflets dans un œil d'or, dim. 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 20 h 05 ; Viva Zapata !, lun. 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 20 h 05 ; Jules César, mar. 13 h 50, 18 h, 20 h 10.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). The Van, dim. 11 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADI*TION A LA MODERNITÉ (v.o.), Le* Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Garçon d'honneur, dim. 12 h ; L'Auberge du printemps, mar. 12 h ; *L'Eunuque impérial*, lun. 12 h.
ERIC ROHMER, COMÉDIES ET PROVERBES, 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). Le Rayon vert, sam. 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; Pauline à la plage, dim. 11 h 55, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; le Beau Mariage, lun. 11 h 55, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; L'Ami de mon amie, mar. 11 h 55, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25.
*L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action*, 5e (43-29-44-40). Règlement de comptes, sam. 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; Le Ministère de la peur, dim. 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; L'Invraisemblable Vérité, lun. 18 h 30, 20 h 30 ; La Cinquième Victime, mar. 18 h 30, 20 h 30.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, *5e (43-26-84-65)*. American Madness, sam. 18 h 10, 20 h 10 ; New York-Miami, dim. 14 h, 18 h, 20 h ; Lady for a day, lun. 14 h, 18 h, 20 h ; Arsenic et vieilles dentelles, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h 50.
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Johnny Guitar, sam. *16 h, 18 h*, 20 h, 22 h ; La Horde sauvage, dim. 14 h, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 40 ; L'Homme des *vallées perdues*, lun. 19 h, 21 h 30 ; Le Massacre de fort Apache, mar. 19 h, 21 h 30.
JAMES BOND (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). *Opération Tonnerre*, sam. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; On ne vit que deux fois, dim. 14 h 10, *16 h 35, 19 h*, 21 h 25 ; Les diamants sont éternels, lun. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; Casino Royal, mar. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25.
LES MARX BROTHERS (v.o.), *Le Cham*po-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). La Soupe au canard, dim. 12 h 10 ; La Pêche au trésor, lun. 12 h 10 ; Monnaie de singe, mar. 12 h 10.
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHÈQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e *(48-24-88-88). Mash*, sam. 17 h ; Short Cuts, sam. 19 h ; The Player, sam. 22 h 15 ; Stalker, dim. 12 h 45 ; Solaris, dim. 15 h 45 ; Andreï Roublev, dim. 18 h 30 ; L'Enfance d'Yvan, dim. 22 h 15 ; La Passion de Jeanne d'Arc, lun. 14 h 30 ; Jour de colère, lun. 17 h ; Ordet, lun. 19 h 30 ; Gertrud, lun. 22 h ; Miller's Crossing, mar. 14 h 30 ; Blood Simple, mar. 17 h ; Fargo, mar. 19 h 30, 22 h.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Cinq Femmes autour d'Utamaro, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Amants crucifiés, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la cigogne en papier, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Amour de l'actrice Sumako, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MODÈLES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). To be or not to be, dim. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 ; Noblesse oblige, lun. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 ; le Pigeon, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05, mar. 14 h 10, *16 h 10*, 18 h 10, *20 h 10*, 22 h 05.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Riff Raff, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fatherland, dim. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Hidden Agenda, lun. 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pas de larmes pour Joy, mar. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55.
*VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ* (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55). Au-delà du bien et du mal, sam. 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; A Strange Love Affair, dim. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Caravaggio, lun. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; When Night is Falling, mar. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Lola, une femme allemande, lun. *13 h 40 ; La Troisième Gé*nération, mar. 21 h 30 ; L'amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Etat des choses, *mar.* 16 h 40 ; Paris, Texas, mar. 19 h.

## LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
Révisons nos classiques : Nana (1925), de Jean Renoir, 16 h 30 ; Champagne Charlie (1944, v.o.), d'Alberto Cavalcanti, 19 h ; Moulin-Rouge (1953, v.o. s.t.f.), de John Huston, 21 h.
*LUNDI*
O Salto (1967), de Christian de Chalonge, 20 h ; L'Argent des autres (1978), de Christian de Chalonge, 22 h.
**SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
Exotismes : Le Lion et le Vent (1975, *v.o. s.t.f.), de John Milius, 17 h ;* L'Otage (1911), de Camille de Morlhon ; Le Roman d'un spahi (1936), de Michel Bernheim, 19 h 30 ; Fort Sa*ganne (1983), d'Alain Corneau, 21 h 30.*

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)**
**DIMANCHE**
Portraits de Berlin, de part et d'autre du Mur : Berlin Express (1948, v.o. s.t.f.), de Jacques Tourneur, 14 h 30 ; Les Gens de la nuit (v.f.), de Nunnally Johnson, 16 h 30 ; La piste mène à Berlin (1952, v.o. s.t.f.), de Franz Ca, 19 h ; Le Rideau déchiré (1966, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 21 h ; L'Etrange *Festival : Retour de flamme, films rares* et restaurés ; Mais ne nous délivrez pas du mal (1970), de Joël Séria, 15 h 30 ; L'Ange rouge (1966, v.o. s.t.f.), de Yasuzo Masumura, 19 h 30 ; L'Emprise de Satan (1972, v.o. non sous-titrée), de Robin Hardy, 21 h 30.
*LUNDI*
L'Etrange Festival : Courts métrages, 17 h 30 ; Ghost in the Shell (1995, v.o. non sous-titrée), de Mamoru Oshii, *19 h 30 ; La Marque du tueur (1967, v.o.* s.t.f.), de Seijun Suzuki, 21 h 30.
**MARDI**
Portraits de Berlin, de part et d'autre du Mur : Ballade berlinoise (1948, v.o. s.t.f.), de Robert A. Stemmle, 14 h 30 ; Emile et les détectives (1931, v.o. s.t.f.), de Gerhard *Lamprecht, 16 h 30 ; Paris* Berlin, Berlin Paris (1990), ; Berlin, de la réunification à l'unité (1993), de Christian Delage, 19 h ; Berlin Jérusalem (v.f.), d'Amos Gitaï, 21 h ; l'Etrange Festival : Marie-Antoinette n'est pas morte (1995, v.o. s. t. anglais), d'Irma Achten, 17 h 30 ; Lord of Illusions (1995, v.o. s.t.f.), de Clive Barker, 19 h 30 ; Le Cadeau de Stéphanie (1995), de Mathieu Seiler, 21 h 30.

*(*) Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

## SAMEDI 24 AOÛT

### TF 1

**20.45**

**LES HASARDS DE L'AMOUR**
Téléfilm de J. Hough, avec D. Rigg, E. Fox (100 min). 143415
*En Angleterre au XIXe siècle, un homme vient de perdre au jeu sa maison et sa fille. La jeune femme honore la dette de son père.*

**22.25**

**LES JUMELLES**
Téléfilm de Tom Berry (95 min). 4985892
A Los Angeles, une femme chef d'entreprise reçoit un appel téléphonique lui annonçant la disparition de sa sœur jumelle, une call-girl.
0.00 Formule F1. Spécial Grand Prix de Belgique : analyse des essais.
0.40 Formule foot. Troisième journée du Championnat de D1.
1.15 Journal, Météo.
1.25 et 2.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.20 et 3.25, 4.35 TF 1 nuit. 3.35 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 4.45 Musique.

### France 2

**20.50**

**FORT BOYARD**
Avec Paul Belmondo, Christine Lemler, Eric Bernard, Jean-Luc Gounon, Jennyfer Herrera, François Chatriot. Au profit de l'association la Chaîne de l'espoir (105 min). 576415

**22.35**

**GUY BEDOS À L'OLYMPIA 1995**
Spectacle enregistré en octobre 1995. Sketches : Megalo Show ; Les Ados : J'adore ; Happy Birthday ; Les Autres, c'est l'enfer ! ; Chagrin fiscal ; Revue de presse ; Une belle fin (85 min). 8010347
0.00 Journal, Météo.
0.10 ▶ Chine, l'éveil du dragon. Les différentes ethnies (50 min). 3382187
1.00 Surf. Sport. Epreuves françaises du Championnat du monde à Lacanau. 1.40 Garibaldi. Feuilleton [1/6]. 2.50 Eurocops. Les morts ne voyagent pas. 4.40 Vagabond du pôle Nord. 5.35 Portraits d'artistes : Cime.

### France 3

**20.50**

**LE BARON**
Feuilleton [3/4] d'A. Fracassi, avec Ronn Moss (95 min). 592453
*Désormais en fuite, le Baron essaye de découvrir celui qui veut l'assassiner par l'intermédiaire de l'une de ses amies qui elle-même connaîtra bien des surprises...*

**22.25**

**LE POTEAU D'ALDO**
Téléfilm de Didier Grousset, avec Bernard-Pierre Donnadieu, Mohamed Hamaidi (90 min). 9785366
*À la suite d'un accident, il y a trente ans, un guitariste de rock, champion de baby-foot, est devenu aveugle. Il s'imagine que rien n'a changé depuis. Un adolescent vient perturber ses petites habitudes...*
23.55 Journal, Météo.
0.20 Les Cavales de la nuit. La montée au pouvoir des femmes : les pionnières, de Guylaine Guidez (70 min). 6896816

### Arte

**20.45**

**▶ LA FEMME DE TA VIE**
Série [6/7]. La femme imprévisible, d'Emilio Martinez-Lazaro, avec Victoria Abril, Santiago Ramos (58 min). 5482255
*Ce soir, la sublime Victoria Abril rend fou de désir un brillant psychiatre !*
21.45 Métropolis. La nouvelle sensualité ; portrait : Meir Shalev (60 min). 7763502

**22.45**

**MUSIC PLANET**
Magazine. Lost in Music. Mutter, Doris et les enfants terribles, de Christoph Dreher (60 min). 7085144
*Berlin, début des années 80, quelques artistes et musiciens lancent le « grand spectacle de la fin du monde » et déclenchent une joyeuse vague d'expérimentations musicales. Portrait d'une génération dissonante, autour des groupes phares Mutter et Tödliche Doris.*
23.45 Le Manuscrit. Téléfilm d'Alexandre Mouratov, avec Vladimir Ivachov, Irlana Brazgovka (57 min). 206298
*Les intellectuels de l'après-guerre face à la répression stalinienne.*
0.40 L'Île aux trente cercueils. Feuilleton [12/12] de Marcel Cravenne, avec Claude Jade (rediff.). 1.05 American Friends ■ (rediff.). Film de Tristram Powell (1991, v.o., 92 min). 6886854

### M 6

**20.45**

**LES VISITEURS DE L'AU-DELÀ**
Téléfilm de Dan Curtis, avec Richard Crenna, Mare Winningham
[1/2] (88 min). 698818
[2/2] (87 min). 7978724
*Un éminent psychiatre américain enquête sur le cas de deux femmes qui prétendent avoir été enlevées par des extraterrestres.*
0.15 Hongkong Connection. Série. Je connaissais un homme.
1.15 Best of Dance. Musique.
2.40 Sexy Mode. Documentaire. 3.35 Jazz 6. Magazine. 4.25 E = M 6. Magazine. 4.50 Fréquenstar. Magazine. 5.40 Boulevard des clips. Musique.

### Canal +

**20.30**

**CADFAEL**
Série. [7/8] Les ailes du corbeau (76 min). 8871892
21.45 Flash d'information.
21.50 Surf d'enfer. Waiema bay (23 min). 982182
22.15 Jour de foot. Magazine.

**23.00**

**DANS LES GRIFFES DU DRAGON ROUGE**
Film de Hongkong de Mark L. Lester (1981, 76 min). 334250
0.15 Les Malheurs d'Alfred ■ Film de Pierre Richard (1971, 90 min). 8409477
1.45 Police Story. Film de Jackie Chan (1985, 82 min). 2992859
3.30 Sonatine ■ Film de Takeshi Kitano (1993, 90 min). 2314854
5.00 Le Témoin ■ Film de J.-P. Mocky (1972, 90 min). 2324231

### Radio

#### France-Culture

19.35 Fiction. Comédie-Française. Mithridate, de Jean Racine.
22.35 Musique : Les Voix de l'Amérique. That's (Not) Entertainment ! 2. Les compositeurs et paroliers.
0.05 Prix Italia : une sélection. (rediff.). Les espions de sa majesté, de Franck Venaille. Prix Italia 1986. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné le 18 août, au Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Mariss Jansons.
22.00 Concert. Les Slaves. Concert donné le 4 mai, au théâtre de Nevers, par le Quatuor Parisii. Quatuor à cordes nº 2, de Szymanowski ; Quatuor à cordes nº 8 Razoumovski, de Beethoven.
0.05 Musique pluriel. Extrait du concert donné le 21 octobre 1994, à Bonn, par l'Ensemble instrumental de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Mark Foster : œuvres de Xenakis et de Ades. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le compositeur Anton Rubinstein. Ballade nº 1, de Chopin, Zimerman, piano ; Faust op. 68, Zimerman, par l'Orchestre Enesco, dir. Andreescu ; Concerto nº 2, de Saint-Saëns, par la Société des Concerts du Conservatoire, dir. Cluytens, Gilels, piano ; Air du Démon, de Rubinstein, par l'Orchestre du Kirov, dir. Gergiev, Hvorostovsky, baryton ; Ouverture, de Balakirev, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Svetlanov ; Sonate nº 1, de Rubinstein, Isserlis, violoncelle, Hough, piano ; La Tempête, de Tchaïkovsky, par l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Svetlanov ; Mélodies, de Fassbaender, mezzo-soprano, Garben, piano.
22.45 Da Capo. Le Chef d'orchestre Bruno Walter. Symphonie nº 28, de Mozart, par l'Orchestre Columbia ; Symphonie nº 3, de Brahms, par l'Orchestre Columbia ; Œuvres de Bruckner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

#### TV 5

20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Tremblement de terre à Kobé : les 72 premières heures.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 N'oubliez pas votre brosse à dent.
0.30 Soir 3 (France 3).

#### Planète

20.35 La Transamazonienne. [2/2] Le rêve blanc inachevé.
21.20 L'Île ananas.
21.50 Pour l'amour des insectes.
22.35 Rentrer ?
23.30 D'un pôle à l'autre. [4/8] Sables émouvants.
0.20 Millénium [8/10] (60 min).

#### Paris Première

20.30 Sport été. Super VTT.
22.00 Concert : Luther Vandross. Enregistré au Royal Albert Hall à Londres, en 1994 (55 min). 3233966
22.55 Le court en dit long. Invité : Patrice Leconte.
23.50 Paris dernière.

#### France Supervision

20.30 Concert : Festival Chopin (80 min). 58837182
21.50 Cyclisme.
22.05 Cap'tain Café. Invité : Zacchary Richards.
22.50 Les Plus Beaux Chiens du monde.
23.40 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (50 min). 94457845

#### Ciné Cinéfil

20.15 Actualités Pathé nº 2.
21.05 Le Club.
22.05 Monte-Carlo, c'est la rose.
23.00 Une corde pour te pendre ■ ■ Film de Raoul Walsh (1951, N., v.o., 85 min) 2225144

#### Ciné Cinémas

20.35 Un berceau vide. Téléfilm de Paul Schneider (1993) (90 min) 6293057
22.05 Star Profiles : Johnny Depp.
22.30 Star Profiles : Geena Davies.
23.00 Dernier été à Tanger. Film d'Alexandre Arcady (1986, 120 min) 8023811

#### Série Club

20.45 Schimanski. L'arbre au pendu.
22.15 Mission impossible. Le choix.
23.00 Jake Cutter. Un grand honneur.
23.45 Mon ami le fantôme. Trouble with Women.
0.35 Anthelme Collet.
1.30 Edouard et ses filles (60 min).

#### Canal Jimmy

20.50 Friends. Celui qui a un dentiste carié.
21.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Berceuses.
21.25 Batman. Deux épisodes : Le cinéma du Sphinx. - Le Sphinx tourne mal.
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ? Invité : José Giovanni.
23.20 L'Adieu aux as.
0.15 Quatre en un.
0.45 Seinfeld. Le portefeuille.

#### Eurosport

17.55 Football. En direct de Gueugnon. Championnat de France D 2. 4e journée : Gueugnon-Red Star (125 min). 99955786
20.00 Formule 1.
21.00 et 0.00 Tennis.
23.00 Pole position (60 min). 980388

### Les films sur les chaînes européennes

#### TSR

20.35 Autant en emporte le vent. Film de Victor Fleming (1939). Avec Vivien Leigh, Clark Gable. *Drame.*
OU 20.35 Le Docteur Jivago. Film de David Lean (1965). Avec Omar Sharif, Julie Christie. *Drame.*
OU 20.35 Il était une fois en Amérique. Film de Sergio Leone (1983, 220 min). Avec Robert De Niro, James Woods. *Policier.*
0.50 Mikey. Film de Dennis Dimster Denk (1992, 90 min). Avec Brian Bonsall. *Horreur.*

## DIMANCHE 25 AOÛT

### TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.55 Journal, Météo.
13.20 F1 à la une. En direct de Spa-Francorchamps. Grand Prix de Belgique ; 14.00, départ de la course ; 15.45, podium (155 min). 17573458
15.55 Vidéo gag.
16.05 Les Dessous de Palm Beach. Série. Du sang sur le trottoir.
16.55 Disney Parade. Un vrai petit génie.
18.00 Des millions de copains. Les vacances de l'amour.
19.05 Alerte à Malibu. Série. Un milliardaire qui tombe à pic.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

**20.45**

**L'ANIMAL ■**
Film de Claude Zidi avec Jean-Paul Belmondo (1977, 64 min). 331632
*Un cascadeur de cinéma assez minable est engagé pour doubler un acteur de cinéma homosexuel dont il est le sosie.*
22.30 Ciné dimanche.

**22.40**

**LE TOBOGGAN DE LA MORT**
Film de James Goldstone (1977, 125 min). 4912941
*Un jeune désaxé se livre à des actes de sabotage sur des parcs d'attractions. Il réclame une rançon de 1 million de dollars.*
0.45 Le Portrait de Dorian Gray. Téléfilm de Pierre Boutron (105 min). 7974626
2.30 Journal, Météo.
2.40 Opéra : Le Turc en Italie. Enregistré au Théâtre de Caen (135 min). 61580959
4.55 TF 1 nuit. 5.05 Musique. 5.30 Histoires naturelles.

### France 2

12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Les Yeux du témoin. Téléfilm de Peter Hunt, avec Daniel J. Travanti, Jennifer Gray (95 min). 4892090
15.00 Derrick. Série. Un corps perdu.
16.05 Ne coupez pas mes arbres. Pièce de W.D. Home, mise en scène de Michel Roux avec Danielle Darrieux, Jacques Dufilho (100 min). 9219895
17.45 Le Feu de la Terre. Documentaire. Prévoir l'imprévisible (60 min). 4539125
18.45 et 4.45 Stade 2.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

**20.50**

**RED ROCK WEST ■**
Film de John Dahl avec Nicolas Cage, Dennis Hopper (1992, 98 min). 813922
*Rebondissements de l'intrigue, surprises, univers pourri et Nicolas Cage en malchanceux à tête d'abruti.*

**22.40**

**LE SIÈCLE DES HOMMES**
Documentaire [4/5]. La paix perdue (55 min). 2284390
23.35 Journal, Météo.
23.45 Musiques. *Requiem allemand*, de Brahms. Avec Brigitte Fournier, soprano, Marcos Fink, baryton, les chœurs et l'Orchestre Colonne, dir. Michel Corboz. Ce concert a inauguré le 9 septembre 1994 la sixième édition des Journées lyriques de Chartres (75 min). 2159729
1.00 Eurocops. La longue traque. 1.55 Fort Boyard (rediff.). 3.25 Jeoh Ming Pei. 4.15 Urti. Coup de cœur aux Marquises.

### France 3

12.40 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires.
14.00 Conagher. Téléfilm de Reynaldo Villalobos, avec Sam Elliott, Katharine Ross (120 min). 410854
16.00 Sport dimanche. Tiercé, en direct de Deauville ; 16.20, Cyclisme : Tour féminin ; 16.35, Cyclisme à Zurich.
17.30 Magnum. Série.
18.20 Y a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.10 Benny Hill.

**20.50**

**UN CAS POUR DEUX**
Série. Des larmes pour Bruni, de Charly Weller, avec Rainer Hunold (60 min). 4442800
21.50 Mourir d'amour. Série.
22.40 New York District. L'agneau de Dieu. Série.
23.25 Journal, Météo.

**23.50**

**THÉ ET SYMPATHIE ■ ■**
Film américain de Vincente Minnelli avec Deborah Kerr, John Kerr (1956, v. o., 117 min). 2477458
*Un étudiant, orphelin de mère, sensible et replié sur lui-même, est soupçonné d'homosexualité par ses camarades. La femme d'un professeur, délaissée par son mari, lui donne son amitié et lui fait découvrir l'amour. Drame psychologique adapté d'une pièce de Robert Anderson, à l'époque jugée scandaleuse en Angleterre.*

### La Cinquième

12.00 L'Esprit du sport. L'esprit du surf : surf et sports de glisse, une trajectoire scientifique [4/5].
13.00 Jimbô. 13.30 Teva. 14.30 Autour des festivals. Autour du piano, du baroque et de la musique sacrée. 15.30 Les Lumières du music-hall. Tino Rossi 16.00 Les Grandes Familles. 17.30 Décisions secrètes. 18.30 Va savoir. Prisonnier du donjon.

### Arte

19.00 Premiers Comiques. Robinet cycliste (1912) ; Les Délices de la chasse (1910) ; Calino a mangé du cheval (1911) ; Boireau magistrat (1912) (30 min). 9803
19.30 Maestro. Magazine. Sergiu Celibidache dirige Wagner et Prokofieff. Avec l'Orchestre philharmonique du Palatinat. (60 min). 9125
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : LES CHEMINS DU BOUDDHISME**
proposée par Hans Peter Kochenrath.
20.46 Bouddha, ça nous concerne ? Documentaire de Herbert Krill (v.o., 64 min). 100903258
*Enquête et entretiens d'Europe en Amérique du Nord, du dalaï-lama à Richard Gere.*
21.50 Pourquoi Bodhi-Dharma est-il parti vers l'Orient ? ■ ■ Film de Bae Yong-kyun avec Yi Pan-yong, Sin Won-sop (1989, v.o., 130 min). 79110274
*Remarqué au Festival de Cannes 1989 dans la sélection « Un certain regard », ce premier film du Sud-Coréen Bae Yong-kyun est une approche cinématographique et philosophique du bouddhisme.*
0.00 Siddharta. Documentaire. L'éveil dans la lumière, de Friedhelm Brückner (v.o., 45 min). 73775
0.45 Bibliographie.
0.55 Métropolis. La nouvelle sensualité ; portrait : Meir Shalev ; l'agenda culturel ; cyber-news. 1.55 Le Canapé rouge. Dialogues burlesques sur canapé. Série.

### M 6

12.20 Ma sorcière bien-aimée. Série.
12.55 Heidi. Téléfilm de Michael Rhodes, avec Jason Robards, Jane Seymour (184 min). 59898903
16.20 Le Saint. Série. Qui est le traître ?
17.20 Commissaire Flemming, jalousie mortelle. Téléfilm de Lise Hofmann (87 min). 7537421
18.55 Models Inc. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. L'invasion des souris. Baignoires à remous pour requins. Chasseurs de coccinelles. L'homme visible. La respiration.
20.35 et 1.15 Sport 6.

**20.45**

**▶ ZONE INTERDITE**
Reportages : l'école des samouraïs ; Le diable danse dans le Bronx ; Lady Di : une femme en or ; Voyance : le marché de l'avenir ; Big Business (140 min). 958090
23.05 Culture pub. Pub et psychanalyse (35 min). 1700699

**23.40**

**VIRGINIA**
Téléfilm érotique de François About, avec Brigitte Mangerin, Jacques Delahaye (86 min). 3322552
*Une femme, arrivée depuis peu à Paris, devient lectrice pour un aveugle.*
1.25 Best of 100% nouveautés. Musique.
3.00 Oh, les girls ! Documentaire.
3.50 Karnac. Documentaire. 5.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Georges Brassens. 5.55 Boulevard des clips. Musique.

### Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.05
12.30 Flash d'information.
12.35 Les Sept Péchés capitaux. La gourmandise. Courts métrages (30 min). 539632
13.05 Les Beatles par les Beatles. Musique.
18.00 L'Île aux élans. Film de Stuart Margolin (1995, 93 min). 886187
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.35 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

**20.35**

**FUGUEUSES ■**
Film de Nadine Trintignant (1995, 95 min). 675729
*Dans un train, une femme qui a tué son amant par accident rencontre une jeune fille. Celle-ci lui offre de partager son appartement.*
22.05 Flash d'information.

**22.10**

**L'ÉQUIPE DU DIMANCHE**
Magazine présenté par Thierry Gilardi. Football : reprise des championnats européens ; Volley-ball ; Basket-ball (149 min). 9735090
0.40 Un homme sans importance ■ Film de Suri Krishnamma avec Albert Finney (1995, v.o., 95 min). 8513881
2.15 Le Client. Film de Joel Schumacher avec Susan Sarandon, Tommy Lee Jones (1994, ♦, 116 min). 3110978

### Radio

#### France-Culture

19.00 Le Bon Plaisir de... (rediff.). Marcel Bleustein-Blanchet.
22.00 De bouche à oreille. Goûter le monde ailleurs et ici, saveurs nomades. 10. Le monde appartient à ceux qui le goûtent.
22.35 Le Concert. Avignon 96. Chanter les langues françaises : La Martinique. Dédé Saint-Prix, Ti Raoul et Joby Bernabé.
0.05 Clair de nuit (rediff.). Tentatives premières : Entretien avec le poète irlandais Seamus Heaney ; Rub a Dub Dub ; Rémanences : Silures tachetés ; Des mots dans le vent : Celine Bellanger lit des poèmes de J.F. Legal ; La Durée du oui : Other Wise, de Syllyck/Koji Marutani. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Karine Saporta et Angelin Preljocaj (2) ; 1.58, Aragon-Triolet ; 4.09, Lautreamont.

#### France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Soirée lyrique. Concert donné les 19, 21 et 22 mars, à l'Opéra de Lyon, par la Maîtrise, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Nelson ; Galina, livret du compositeur d'après une autobiographie de Galina Vichnievskaia, de Landowski, Gwynne Geyer (Galina), Jean-Philippe Lafont (Scarpiof).
22.30 Jazz in Marciac. Concert donné le 12 août par Gonzalo Rubalcaba et Herbie Hancock, pianistes, Craig Handy et Dave Holland, saxophones, Gene Jackson, batterie.
0.05 Akousma. Instantanés musicaux de Christian Calon, Lionel Marchetti et Philippe Blanchard : Move 1 (Prix Noroît), de Bouhalassa ; Œuvres de Giner : Per Tre, Pascal Contet, accordéon, Franck Della Valle, violon, Jean Geoffroy, percussions, Frédéric Stochl, contrebasse ; Fragments d'oubli (création). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Mefistofele, de Boito, par la Chorale et l'Orchestre d'Etat de Hongrie, dir. Patané, Ramey (Mefistofele), Domingo (Faust), Marton (Margherita/Elena), Tedesco (Wagner).
22.20 Soirée lyrique... (Suite). Der Freischütz, ouverture, de Weber, par le Staatskapelle de Dresde, dir. Kleiber ; La Gioconda, acte IV, de Ponchielli, dir. Gavazzeni, Cerquetti (La Gioconda) ; Simon Boccanegra, fin de l'acte I, de Verdi, dir. Abbado, Capucilli (Simon Boccanegra) ; Otello, acte I, de Verdi, dir. Herbert von Karajan, Vickers (Otello). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

#### TV 5

20.00 52 sur la Une.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continent.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Macao, l'enfer du jeu ■ Film de Jean Delannoy (1939, N., 105 min) 12980903
0.15 Kaléidoscope.
0.30 Soir 3 (France 3).

#### Planète

20.35 Millénium [8/10].
21.30 Les Parois de la mémoire. [4/6] Le Dhaulagiri.
21.55 ▶ La Poursuite du bonheur.
23.15 La Grande Famine. [3/3] L'héritage et les reproches (50 min).

#### Paris Première

21.00 Dites-lui que je l'aime ■ ■ Film de Claude Miller (1977, 105 min) 67838125
22.45 Latin Jazz à New York. D'Isabelle Leymarie et Karim Akadiri Soumaïla.
23.40 Paris, roman d'une ville. De Francis Loyer et Stan Neumann.

#### France Supervision

20.30 La Revanche ■ Film de Pierre Lary (1981, 95 min) 11807380
22.05 Cyclisme.
22.20 Concert : Festival Jazz d'Angoulême (60 min). 15928309
23.20 Les Montgolfières de Balleroy.
23.45 Rencontre internationale de cerfs-volants (65 min).

#### Ciné Cinéfil

20.30 Les Derniers Jours de Pompéi ■ ■ Film d'Ernest B. Schoedsack (1935, N., v.o., 95 min) 5848632
22.05 Aventures en Libye ■ Film de John M. Stahl (1943, N., v.o., 90 min) 4497835
23.35 Premier rendez-vous ■ ■ Film d'Henri Decoin (1941, N., 105 min) 41945670

#### Ciné Cinémas

20.30 Dracula père et fils ■ Film d'Edouard Molinaro (1976, 95 min) 5848090
22.05 Le Monde perdu ■ Film d'Irwin Allen (1960, v.o., 100 min) 72783835
23.45 Allô maman, c'est encore moi. Film d'Amy Heckerling (1990, v.o., 75 min) 77752361

#### Série Club

20.35 Le Club.
20.45 Commissaire Flemming. Mort à crédit.
22.15 Mission impossible. Coup monté.
23.00 Jack Cutter. Le dernier espoir.
23.45 Mon ami le fantôme. It's Supposed to be Thicker than Water.
0.35 Panique aux Caraïbes. Enquête sur un naufrage (55 min).

#### Canal Jimmy

20.25 Dream On. Que vois-je là dans ta poche ?
20.50 Country Box. Invité : Garth Brooks.
21.20 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel.
21.50 et 0.25 La Semaine sur Jimmy.
22.00 New York Police Blues. Episode nº 37.
22.45 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.
23.15 Friends. Celui qui a un dentiste carié.
23.35 Batman. Deux épisodes : Le cinéma du Sphinx. - Le Sphinx tourne mal.

#### Eurosport

19.30 Athlétisme. Le meeting de Sheffield
20.30 Formule 1.
21.25 Football. En direct de Barcelone. Super Coupe d'Espagne. Match aller : FC Barcelone-Atletico Madrid (125 min). 7971800
23.30 Tennis (120 min). 427187

### Les films sur les chaînes européennes

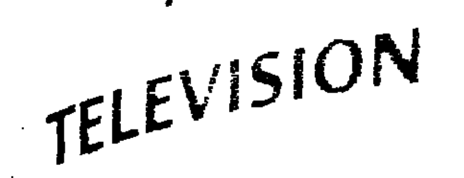
#### RTL 9

20.30 Voyage au bout de l'enfer. Film de Michael Cimino (1978, 185 min). Avec Robert De Niro. *Drame.*
23.35 Putain d'histoire d'amour. Film de Gilles Béhat (1981, 100 min). Avec Richard Berry. *Comédie dramatique.*
1.30 Litan. Film de Jean-Pierre Mocky (1981, 90 min). Avec Marie-José Nat. *Fantastique.*

#### TMC

20.35 La Galette du roi. Film de Jean-Michel Ribes (1986, 90 min). Avec Jean Rochefort. *Comédie.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.






Le Monde
DIMANCHE 25 - LUNDI 26 AOÛT 1996

# Des sans-papiers de Saint-Bernard et d'autres irréguliers pourraient être expulsés samedi par avion militaire

## Les premiers témoignages de personnes placées en centre de rétention

**UN AVION MILITAIRE** à destination du Mali, du Zaïre et du Sénégal devrait décoller, samedi 24 août dans la journée, d'une base aérienne dont le nom n'a pas été communiqué. Selon toute vraisemblance, une cinquantaine d'Africains sans papiers évacués, vendredi, de l'église Saint-Bernard, à Paris, devraient être à son bord, ainsi que d'autres étrangers en situation irrégulière. *Dix-neuf Sénégalais, Maliens et Zaïrois*, qui n'appartiennent pas au *groupe de Saint-Bernard*, ont quitté le centre de rétention du Mesnil-Amelot samedi matin, vers 6 heures 30. Les associations de soutien dénoncent une opération d'expulsion qui, sous couvert d'expulser les sans-papiers de Saint-Bernard, permettrait l'éloignement de beaucoup d'autres irréguliers. Elles affirment que les contrôles d'identité se seraient intensifiés dans les jours *précédents l'évacuation de l'église*.

Toute la journée de vendredi, les *plus folles rumeurs ont couru* sur le sort réservé aux porte-parole, Ababacar Diop et Madjiguène Cissé. Samedi matin, on apprenait que M. Diop, accompagnée de sa femme, était en rétention administrative au centre de Vincennes. Il comparaissait dans la matinée devant le juge judiciaire, selon la procédure dite du *« 35 bis »*. Sa rétention pourrait être prolongée de six jours. Selon des sources informées, Ababacar Diop serait sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Débouté du droit d'asile, il appartient pourtant aux *« régularisables »* en tant que père de famille. *La garde à vue de Madjiguène Cissé* a été renouvelée pour 24 heures par le parquet de Paris. Elle refuse toujours de décliner son identité et son statut familial.

**« DES POMMES ET DES YAOURTS »**

*Le Monde* a pu, samedi matin, entrer en contact avec quelques uns des cinquante hommes encore en détention. *« La vérification des identités a commencé dès notre arrivée, vers 10 heures,* raconte Traore Gaoussou, célibataire vivant en France depuis onze ans. *On est descendu du car, un par un. On a fait la queue pour donner* nos *noms, prénoms, nom du père, de la mère, adresse. Après, il y a eu la fouille des bagages et on nous a conduit dans une sorte de gymnase avec des barrières métalliques et des bureaux alignés. On a attendu là, tard dans la soirée, que tout le monde soit passé. On nous a distribué des pommes et des yaourts, rien d'autre jusqu'à dix-huit heures. Les deux grévistes de la faim qui ont refusé d'aller à l'hôpital étaient avec nous. L'un d'entre-eux, Keita Moussa, est resté menotté toute la journée parce qu'il refusait de manger. Keita et Hamady, l'autre gréviste, ont été emmenés dans l'après-midi. On ne sait pas où ils sont. »*

Selon plusieurs témoignages d'hommes interpellés vendredi matin et gardés à vue au centre de rétention de Vincennes, les 210 personnes interpellées ont été soigneusement triées dès leur arrivée : femmes et enfants d'un côté, hommes de l'autre puis, pour ces derniers, célibataires et mariés. Les femmes et les enfants seront relâchés dans l'après-midi ou dans la soirée.

Fatou, une Malienne de 24 ans, a quitté le centre de rétention de Vincennes *« la première »*, vendredi, vers midi et demi, avec ses deux enfants de trois ans et de sept mois. Arrivée en France il y a six ans, elle n'avait jamais demandé sa régularisation. *« Je sais que ça ne sert à rien,* assure-t-elle. *Pour moi, ils ont vu que mon mari était en situation régulière, alors ils m'ont fait une convocation comme quoi j'étais régularisée. »* On lui a permis de changer ses enfants et de les nourrir *« avec des petits pots et des yaourts »*, puis la police l'a déposée, avec ses deux enfants, à la station de métro *« Château de Vincennes »*.

**« POURQUOI LES MENOTTES ? »**

*« Une dizaine d'hommes ont aussi été relâchés,* affirme un homme maintenu en garde à vue, qui est marié et père de deux enfants nés en France de un mois et trois ans. *Parmi les relâchés, il y a des déboutés du droit d'asile et des hommes mariés dont les enfants ne sont pas Français. Moi, je suis dans ce cas là et on va m'expulser »*. Parce que son bébé était malade, sa femme et ses enfants avaient quitté l'église Saint-Bernard la veille de l'intervention. *« Heureusement,* dit-il. *Ma femme est chez nous, j'ai pu lui téléphoner. Je lui ai dit de faire nos bagages. Je ne partirai pas sans ma femme et mes bagages. Mes enfants, ils sont nés en France, ce ne sont pas des enfants du Mali. Je ne veux pas partir avec eux, ils n'ont rien à faire là bas. »*

Un Sénégalais, Mamady Sané, raconte qu'il a été menotté vendredi, vers 17 heures, pour être conduit sous escorte du centre de Vincennes au consulat du Sénégal, rue Hamelin, dans le seizième arrondissement de Paris. *« A la porte du Consulat, on m'a retiré les menottes,* raconte-t-il. *On me les a remises au retour. J'ai pas volé, j'ai pas trafiqué de la drogue. Pourquoi on m'a mis les menottes ? J'ai eu peur d'être maltraité. Au consulat, ils m'ont demandé si je voulais repartir. J'ai dis : pourquoi vous me demandez puisque vous allez m'expulser ? Il y a des bruits qui courent que les charters sont déjà prêts. Il paraît qu'on pourra faire venir ses bagages. »*

Adama Traore, malien, fait également partie des sans-papiers interpellés qui font l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. *« J'avais déposé un recours gracieux auprès du préfet du Val-d'Oise. La réponse a été :* "Vous devez rentrer chez vous" *»*.

*Cécile Prieur et Christine Garin*

# La France tente une expérience d'aide au développement au Mali pour enrayer l'émigration

**JACQUES GODFRAIN**, ministre délégué à la coopération, se rendra les 23 et 24 septembre au Mali, plus précisément dans la région de Kayes, à l'ouest de ce pays africain de forte *émigration. Pour une population* d'un peu plus d'une dizaine de millions de personnes, *le Mali compte quelque quatre millions d'émigrés* (dont la grande majorité résident dans des pays africains).

Ce voyage a pour but de vérifier l'état d'avancement d'un récent projet d'aide au développement, destiné à tenter d'enrayer cette émigration, et, selon l'expression de M. Godfrain, de *« dissuader la population d'aller chercher l'Eldorado dans les couloirs du métro parisien »*. Ce sera aussi l'occasion de souligner l'importance particulière qu'attache à un tel projet le gouvernement français, soucieux de montrer qu'il n'envisage pas seulement des mesures coercitives pour lutter contre l'immigration clandestine, et qu'il entend traiter le problème « à la source » ou « en amont ».

**EN LIAISON AVEC L'ALLEMAGNE**

Le nombre des Maliens se trouvant actuellement en France est estimé à environ 100 000, et plus de la moitié d'entre eux seraient des clandestins. Près de 80 % des Maliens qui partent à l'étranger sont originaires de la région de Kayes, le pays soninké, terre d'émigration depuis des lustres, non seulement parce qu'elle est plus déshéritée que d'autres, mais aussi parce que l'expatriation *fait partie de la tradition de la principale* ethnie locale : elle est inscrite dans le rituel initiatique des Soninkés. *D'où l'idée de tenter là une* « expérience » qui, si elle réussit, pourra servir de modèle ailleurs en Afrique.

Il s'agit, par divers moyens, d'essayer de fixer la population, d'empêcher les départs et d'inciter les émigrés au retour. En liaison avec l'Union européenne et *notamment* l'Allemagne, le *gouvernement français* met d'abord en place un programme de développement *économique de cette région, frontalière du Sénégal*, qui souffre surtout de son isolement. On prévoit donc d'améliorer les voies de communication, routes et pistes en premier lieu. On rénovera deux centrales thermiques, ainsi qu'un barrage, et, sur la base de ces aménagements et équipements, on veut multiplier les emplois en développant les exploitations agricoles et l'artisanat.

Il est même question de prospecter davantage les gisements aurifères que les Soninkés exploitent déjà, mais de manière rudimentaire. Les régions Nord-Pas-de-Calais et Ile-de-France doivent participer à ces entreprises.

L'aspect le plus original de l'ensemble du projet est, cependant, d'ordre financier : il s'agit d'apporter des aides individuelles au « retour » et de créer un système financier décentralisé – bancaire notamment – mieux adapté, afin de « canaliser » l'épargne constituée par les travailleurs émigrés. Dans bien des cas, malgré la modestie de leurs revenus, ces derniers peuvent contribuer largement à la subsistance de leurs familles *et de leurs villages.*

*Francis Cornu*

# Les expulsés pourront bénéficier d'un soutien matériel et financier

**LES ÉTRANGERS** *« invités à quitter le territoire français »* peuvent bénéficier d'une aide à la réinsertion dans leur pays d'origine. Cette aide délivrée par l'Office des *migrations internationales* (OMI), qui date de 1991, n'est pas automatique. *Les déboutés du* droit d'asile, ainsi que les étrangers auxquels on a refusé un titre de séjour doivent en faire la demande à l'Office. Elle comprend deux volets : en France, une *« aide matérielle au départ »*, à savoir un billet d'avion, un excédent de bagages de 40 kg et une somme de 1 000 francs par adulte (l'équivalent d'un mois de salaire en francs CFA) et 300 francs par enfant versée en francs français et en liquide. Selon l'OMI, près de 1 500 personnes, toutes nationalités confondues, recevraient cette aide chaque année.

Par ailleurs, les étrangers expulsés peuvent bénéficier d'un soutien matériel et financier pour la construction de projets, dans l'agriculture ou l'artisanat, par exemple, *dans leur pays d'origine. L'OMI* dispose, actuellement, de missions dans plusieurs pays à forte émigration : le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, la Turquie, le Maroc et la Tunisie.

*Néanmoins, les projets sont* principalement suivis dans ces trois *premiers pays. Au Mali, en 1995,* une centaine de projets ont pu ainsi être montés, selon l'OMI. *Sur* place, l'Office est chargée d'apporter une aide financière, variant avec les pays, de 15 000 à 25 000 francs notamment pour le Mali, sous forme de versements par tranches ou de prêts bonifiés.

**UN SUIVI DES PROJETS**

L'office offre de plus un suivi des projets en collaboration avec les autorités locales, le ministère de la coopération *(lire ci-contre)* et des ONG, comme le GRDR (Groupement de développement et de recherche rurale).

Les personnes, dont le projet a été retenu (uniquement sur des critères économiques de viabilité) sont donc suivies durant une période de plus de trois mois. En dehors du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, l'aide est prise en charge directement par le ministère de la coopération. La France serait le seul pays d'immigration à proposer une telle aide. L'annonce faite, vendredi 23 août, par le ministre de l'intérieur d'une *« assistance sur place pendant trois mois dans le cadre de l'OMI »* serait donc une mesure dérogatoire, selon le service immigration de l'OMI, qui parle de *« discrimination positive »*.

*C. M.*

# De nombreux commentaires dans la presse internationale

**L'ÉVACUATION** par la police des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris est largement relatée et commentée dans la presse internationale. La plupart des quotidiens en font le titre principal de leur édition de samedi 24 août comme l'*International Herald Tribune*. C'est *La Repubblica*, en Italie, qui consacre la plus grande place à cet événement : gros titre (*« Paris, assaut contre l'église »*) et photo en « une », deux pages entières à l'intérieur avec une interview de Jack Lang qui dénonce *« la grave erreur de Chirac »*.

*La Stampa* accorde, pour sa part, une page au récit de l'évacuation et reproduit l'éditorial du directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani, publié dans nos éditions du 23 août, tout comme le *Corriere della Sera*. Le grand quotidien de Milan donne la parole à l'accusation en la personne de Bernard-Henri Lévy qui soupçonne le gouvernement français de vouloir *« prendre des voix à Le Pen »*, et à la défense, par la voix de François Fejto, qui estime que *« la force doit être utilisée quand la loi n'est pas respectée »*. Le *Corriere* fait, en outre, remarquer qu'en Italie l'évacuation d'une église par la force ne *« pourrait pas se produire »*.

**« ÉVÈNEMENT SYMPTOMATIQUE »**

La presse britannique, *The Daily Telegraph, The Independant* et *The Times*, consacre des reportages et surtout de grandes photographies à l'évacuation. Elle reproduit, en particulier, celle de l'actrice Emmanuelle Béart, interpellée (à sa demande) par la police. Le très respectable *Financial Times* n'hésite, d'ailleurs, pas à mettre cette image en haut de sa première page. *The Guardian* publie pour sa part une longue analyse (*« Des mains tendues par dessus les mers »*) accompagnée d'un grand dessin à cet *« événement symptomatique d'une époque troublée par l'immigration et qui concerne l'Europe toute entière et l'Amérique »*.

Le quotidien espagnol *El Pais*, outre sa photo de « une » et une pleine page de récit, consacre l'un de ses deux éditoriaux du jour à l'opération de la police contre *« les déshérités de ses anciennes colonies »* et s'inquiète de la dimension espagnole et européenne de ce type de situation : *« Le problème de Saint-Bernard montre combien il est urgent d'établir un quota d'immigrés et de légaliser leur présence avec les critères les plus généreux que la situation permet »*. L'éditorialiste en appelle à des solutions *« multilatérales pour apporter une aide concertée au tiers monde »*.

La presse allemande – *Frankfurter Allgemeine, Die Welt* – fait, elle aussi, ses principaux titres sur l'évacuation des sans-papiers. Dans un commentaire, *Suddeutsche Zeitung* estime que la France a voulu envoyer *« un signal »* à tous les immigrés du monde.

# La justice américaine bloque le plan de sauvetage du Lloyd's

**LE LLOYD'S** parviendra-t-il à surmonter ses difficultés financières liées aux pertes colossales qu'il a engrangées entre 1988 et 1992 ? *Le plan de sauvetage* soumis à l'assemblée générale du 15 juillet semblait avoir toutes les chances d'être définitivement adopté par une majorité des *« Names »*, ces riches particuliers qui garantissent les contrats d'assurance de l'institution londonnienne. Ceux-ci avaient jusqu'au 28 août pour se prononcer sur l'enveloppe de compensation des pertes subies avant 1993 proposée par la direction.

*Un juge de Virginie* vient de réduire à néant cet espoir. Robert Payne, *de la cour de justice de* Richmond, a autorisé, vendredi 23 août, un groupe d'investisseurs américains du Lloyd's à bloquer cette procédure de ratification, ont annoncé samedi leurs avocats à Londres. Les 2 700 *« Names »* américains du Lloyd's, et non pas seulement les 99 qui ont intenté l'action en justice, vont pouvoir s'opposer à ce plan. Les plaignants estiment qu'il n'est pas conforme à la législation américaine sur les titres financiers. Le juge leur a donné raison. LeLloyd's a annoncé qu'il ferait appel.

En début de semaine, le directeur exécutif du Lloyd's, Ron Sandler, avait averti que si une telle décision était prise *« elle sonnerait le glas* [du plan] *et du Lloyd's ». « 44 000 "Names", aussi bien que des centaines de milliers d'assurés souffriront de pertes catastrophiques »*, avait ajouté M. Sandler.

Le Lloyd's espérait tourner la page sur la plus importante crise de son histoire. Entre 1988 et 1992, la compagnie a accumulé des pertes records de 8 milliards de livres (16 milliards de francs) sur le marché de l'assurance, à la suite d'une série de catastrophes naturelles. *Ces pertes ont causé la* ruine de beaucoup de *« Names »*. *Des milliers d'entre eux ont exigé* des compensations du Lloyd's et de ses agents accusés de négligence. Le plan proposé par le Lloyd's prévoyait de distribuer *3,2 milliards* de livres de dédommagement aux *« Names »*. Une *fois leur dette allégée*, les *« Names »* auraient eu à payer une *dernière fois, pour solde de* tout compte. Ils avaient ensuite la possibilité de quitter le marché ou d'y investir à nouveau. Ils devaient aussi abandonner les poursuites judiciaires qu'ils ont entamées contre les agents du Lloyd's.

Un sondage en Grande-Bretagne indiquait récemment que *85 % des 34 000 « Names »* britanniques étaient favorables à ce plan.

# Quatre attentats en Corse

QUATRE nouveaux attentats à l'explosif ont été commis, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 août. Trois attentats ont visé des bâtiments publics en Haute-Corse. Des charges ont explosé dans des *locaux de la Direction* départementale de l'équipement à Bugulia, *puis à la DDE même, à Bastia, et* enfin à la capitainerie du port de plaisance de Macinaggio. Les dégâts sont importants. D'autre part, une bombe de faible puissance a visé à Ajaccio la permanence électorale du député (UDF-PR) et président du conseil général de Corse-du-Sud José Rossi, qui avait fait l'objet d'une tentative d'attentat contre son appartement de fonction au début de la semaine.

# Histoires d'Amérique

**A PARTIR DE LUNDI 26 AOÛT** et jusqu'à samedi 31 août, *Le Monde* explore l'Amérique des contradictions, des défis et des sursauts. Une Amérique partagée entre l'individu et la communauté, où chacun peut espérer trouver une seconde chance, après avoir cru être broyé. En six « Histoires d'Amérique », Sylvie Kauffmann décortique cette volonté d'innover, de transformer une défaite en succès, de rebondir d'échec en réussite, et, surtout, de ne jamais s'avouer vaincu. A travers drames et combats, c'est un portrait des Etats-Unis qui se révèle, d'un extrême à l'autre.

Tirage du *Monde* daté samedi 24 août 1996 : 501 764 exemplaires 3